



**Université Blida 01  
Institut d'Architecture et d'Urbanisme  
Master 02 option projet urbain et centre historique  
2018/2019**

**Mémoire de fin d'études**

**Thème :**

**Revitalisation des centres historiques à travers la  
revalorisation des espaces publics**

**Intitulé :**

**Recomposition et aménagement de la paroi ouest de la  
place des martyrs à la Casbah d'Alger**

**Présenté par les étudiantes :**

- ❖ Akkacha Romaiassa
- ❖ Cheniti Romaiassa

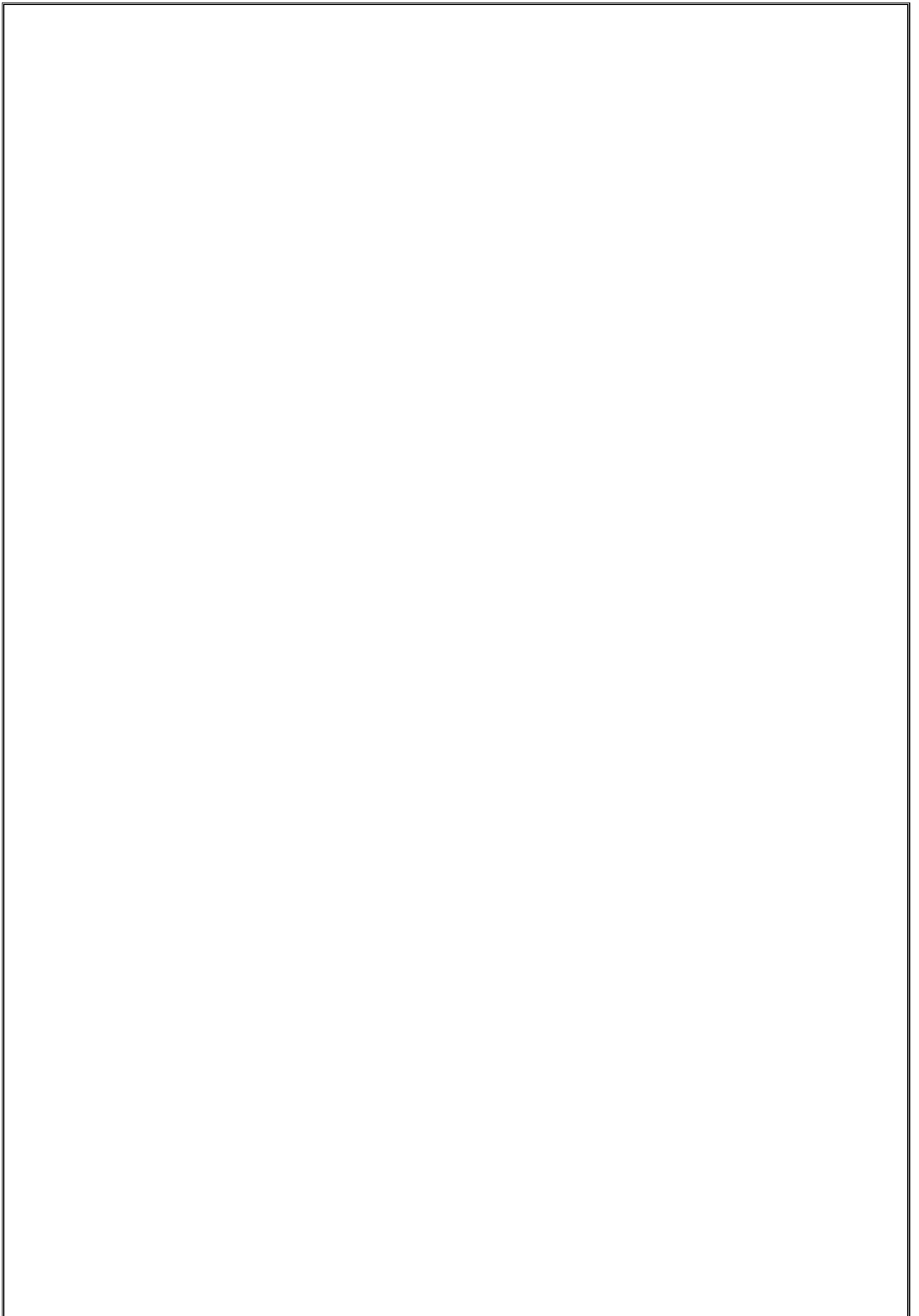
**Encadré par :**

- ❖ Mr Kaci
- ❖ Mr Benacer

**Encadré par :**

- ❖ Dr. Arch. Mr M.Zerarka

**Année universitaire : 2018/2019**



# *Remerciements :*

Nous tenons tous d'abord à remercier ALLAH le tout puissant qui nous a donné la force, le courage et la patience durant ces longues années d'études.

Nous tenons à remercier très chaleureusement notre encadreur « Mr Kaci M » Nous voudrions également lui témoigner notre gratitude pour sa patience ,aussi surtout sa confiance ,ses remarques ,ses conseils et ses bonnes explications qui nous ont éclairé le chemin de la recherche et son soutien qui nous a été précieux afin de mener ce travail à un bon port.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Nos remerciements s'étendent également à tous nos professeurs qui, à travers nos cinq années de cursus ont contribué de près ou de loin à notre formation

Sans oublier nos parents qui par leurs prières et leurs encouragements, on a pu surmonter tous les obstacles.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

## Table des matières :

I. Résumé..... **Erreur ! Signet non défini.**

### **Chapitre 01 : Intrductif**

II. Introduction à la thématique générale du master 'architecture et projet urbain' :.. **Erreur ! Signet non défini.**

III. Présentation de la thématique :..... **Erreur ! Signet non défini.**

IV. Présentation du cas d'étude :..... **Erreur ! Signet non défini.**

V. La problématique générale :..... **Erreur ! Signet non défini.**

VI. La problématique spécifique :..... **Erreur ! Signet non défini.**

VII. Les objectifs à atteindre :..... **Erreur ! Signet non défini.**

VIII. Les hypothèses :..... **Erreur ! Signet non défini.**

IX. La démarche méthodologique :..... **Erreur ! Signet non défini.**

### **Chapitre 02 : Etat de l'art**

X. Définition des concepts clés :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.1 Le patrimoine urbain ..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.2 Le centre historique :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.3 Un quartier historique :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.3.1 L'Importance d'intervention en milieu existant historique :.. **Erreur ! Signet non défini.**

X.4 Un secteur sauvegardé :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.4.1 La sauvegarde du patrimoine se fait par différentes interventions :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.4.1.1 Définitions des types d'intervention :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.5 La Revalorisation :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.5.1 La Revalorisation des espaces publics :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.5.2 B. b- Les espaces publics :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.5.3 B d) L'espace public et le Projet urbain :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.5.4 La Place publique :..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.5.4.1 La place et ses transformations..... **Erreur ! Signet non défini.**

X.5.4.2 Transformation résultant de l'insertion d'un nouveau moyen de transport :  
**Erreur ! Signet non défini.**

X.5.4.3 Typologie de la place :..... **Erreur ! Signet non défini.**

### **Chapitre 03 : Cas d'étude**

XI. Analyse territoriale :..... **Erreur ! Signet non défini.**

XI.1 Structure Du Territoire Et Implantation De L'établissement Urbain : **Erreur ! Signet non défini.**

|           |   |                                    |
|-----------|---|------------------------------------|
| XI.1.1    | 1-Phase d'anthropisation du territoire :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.1.2    | Cycle d'implantation :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.1.2.1  | a/ Phase de parcours :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.1.2.2  | b/Phase des établissements : .....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.1.2.3  | c/ Phase d'aire productive :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.1.2.4  | d/ Phase de noyau proto urbain et urbain :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.1.2.5  | Cycle de la consolidation :.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.2      | La Lecture Comparée Entre La Structure Morphologique Naturelle Et La Structure Morphologique Urbaine : .....            | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XI.3      | La synthèse de l'analyse territoriale :.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.      | Evolution historique de la ville d'Alger et ses espaces publics :.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.1     | Alger phénicienne : « IKOSIM » (IV siècle Av JC):.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.2     | La ville antique :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.3     | La ville Post-Romaine : .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.4     | Période Djezair Beni Mazghana :.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.5     | La ville Ottomane : Durant cette période la ville était structurée selon 3 axes :<br><b>Erreur ! Signet non défini.</b> |                                    |
| XII.6     | La ville coloniale : .....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.7     | La ville à l'époque post Coloniale :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.8     | La ville contemporaine :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XII.9     | La synthèse :.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIII.     | Aperçu historique de la place des martyrs : .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.      | Analyse morphologique : .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1     | Plan de la structure urbaine :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.1   | Hiérarchisation des parcours :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.2   | Les limites de la casbah :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.3   | les portes de la casbah : .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.4   | Les parcours : dans la casbah d'Alger on a types de parcours :...<br><b>Erreur ! Signet non défini.</b>                 |                                    |
| XIV.1.4.1 | 1-parcours de dédoublements : .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.4.2 | Les parcours de 1er ordre :.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.4.3 | Les parcours de 2ème ordre :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.4.4 | Les parcours de 3 ordres : .....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.4.5 | Parcours de 4 ordres :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| XIV.1.5.1 | A / Places à l'échelle de la ville :.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

- XV. L'analyse typologique : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XV.1 Le critère physique et morphologique : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XV.2 Le critère historique : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XV.3 Les Tissus homogènes : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XV.3.1 Tissu traditionnel : la haute Casbah : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XV.3.2 Entité de restructuration : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XV.3.3 Tissu de nouvelle implantation : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XV.3.4 Le tissu contemporain : ..... **Erreur ! Signet non défini.**

**Phase d'élaboration du Projet:**

- XVI. Le plan d'aménagement : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.1 Les repères de la proposition : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.2 Le schéma de structure : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.3 La proposition : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.3.1 Proposition au niveau de la circulation ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.4 Plan de composition urbaine : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.5 Identification du contenu des projets d'architecture : ... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.5.1 Choix des projets architecturaux : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.5.2 Projet de l'assemblée populaire de la commune de la Casbah d'Alger : ... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.6 L'idée de notre projet : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.7 La genèse du projet : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.8 La proposition de la forme : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.9 Programme quantitatif de l'APC : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.10 Principe de composition de la façade : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVI.11 La structure de notre projet (système constructif) : ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- XVII. La conclusion générale : ..... **Erreur ! Signet non défini.**

## **I. Résumé**

Durant les époques successives, la place des martyrs a évolué de l'époque romaine à nos jours, en s'agrandissant au fur et à mesure que la ville grandissait. Aujourd'hui elle se présente comme une place sans parois, des rapports d'échelle irréguliers, un passage du R+4 au R+9 sans transition. Elle constitue une rupture entre les parties hautes et basses. Comme étant le point le plus fort du quartier, elle devrait être l'élément d'articulation, entre ce qui subsiste de la Casbah et la marine.

Pour marquer d'avantage la figure urbaine, nous proposons une troisième paroi pour la place des martyrs qui représente une architecture d'exception en faisant le lien entre la basse et la haute casbah. Nous estimons que c'est un moyen de dynamiser le système et de donner du sens, de la cohérence aux bâtis, à l'architecture et surtout aux espaces publics.

La troisième paroi sera matérialisée par notre projet, elle suivra à la fois, l'alignement de l'ancienne place des martyrs, les barres Socard et un nouvel alignement tiré de la trame urbaine. Notre nouvelle configuration de la place des martyrs, lui donne plus d'espace, et permet la mise en valeur du patrimoine architecturale et de la nouvelle présence que nous introduisons. Notre projet prend en charge le bâti existant, et met en valeur les vestiges archéologiques.

Le vide de la régence situé entre les barres Socard et la rue Bâb-El-Oued, est un espace chaotique, un désordre total de l'aménagement urbain. Pour y remédier, nous l'exploitons, non pas pour densifier d'avantage, mais au contraire en libérant l'espace par des aménagements verts de jardins. Cela sera une manière de faire revivre la Jenina qui existait non loin de là durant la période Ottomane, mais aussi, d'introduire de la végétation dans la ville.

Comme la ville est un espace constitué par l'adjonction de formes urbaines variées, qui traduisent chacune la conception de la ville et de la vie en commun à une époque donnée. Pour cela on a choisi l'approche typo-morphologique comme démarche méthodologique. Cette méthode nous permet de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ces types.

La Typo-morphologie c'est la synthèse de l'analyse typologique et morphologique :

Analyse Typologique : c'est une classification de types (donc concerne l'architecture). Par exemple on prend un immeuble et en fonction des éléments d'architecture le composant (façade, ouverture...) et de son implantation (orientation, hauteur).

Analyse morphologique : c'est l'analyse des formes (les formes urbaines) et la compréhension de la genèse des formes en mettant en valeur leur relations, leur limites, leurs contenus, leurs matières.

Dans les formes urbaines par exemple on discernera les formes tracées : le parcellaire, la trame viaire, les formes bâties, les plans, les ensembles des îlots et les vides (les espaces publics, places, placettes, rues).

### **Les Mots clés :**

Casbah d'Alger, La place des Martyrs, Paroi, Espace Public, Place publique, aménagement, La Typo-morphologie.

## II. Introduction à la thématique générale du master ‘architecture et projet urbain’ :

La problématique générale du master ‘Architecture et Projet Urbain’ s’inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l’approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s’insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l’approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l’urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme fondement de la planification des ensembles urbains et support (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu’entretiennent ces villes avec leur territoire.

S’appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d’une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l’urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l’urbanisation et de ses formes), le master ‘Architecture et Projet Urbain’ soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d’urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l’urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c’est le projet urbain qui constituera l’apport spécifique de l’architecte dans la pratique plurielle de l’aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l’urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l’objet architectural et à la crise de l’urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu’un concept ou qu’une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l’expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l’urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d’un retour dans le champ de l’urbanisme opérationnel»<sup>1</sup>

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente<sup>2</sup>Après

---

<sup>1</sup> .Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d’H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011).

<sup>2</sup> Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l’Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également : Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d’architectes, pavillon de l’arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme œuvre, Paris, éd. Du Pavillon de l’arsenal, 1994.



avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects<sup>3</sup>.

- Le premier concerne une théorie de la forme urbaine : la ville considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau viaire, îlot, unité parcellaire...) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents.
- Le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, et reprend en écho aux qualités de la forme urbaine traditionnelle, l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice.
- Le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales.

L'auteur se livre à une critique en règle de l'urbanisme opérationnel et pointe l'absence de vision spatiale, l'abstraction du règlement par rapport à la notion traditionnelle de règle ; une nuance qu'il illustre par l'évolution des notions d'alignement et de gabarit.

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain. « Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »<sup>4</sup>.

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.

---

3 .Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille

4 Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo -Bulletin, 1995, n° 118

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche.

Au courant de l'année universitaire 2014/2015 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, on citera :

- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie
- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain et les nouvelles centralités
- Le Projet Urbain et le développement durable

A travers le thème du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka  
Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'  
Novembre 2018

### III. Présentation de la thématique :

Ces derniers siècles, partout dans monde, les centres anciens ont connu de profondes mutations, tout cela a débuté avec la révolution industrielle et ses conséquences sur l'organisation et le développement des villes. Ce qui a généré une grande pression sur ces centres à cause de la croissance incontrôlable des villes, afin de répondre aux nouveaux besoins, ces centres étaient face à des travaux de démolition, reconstruction et restructuration, ces interventions ont dénaturé progressivement l'image de ces centres. Le contexte Algérien est un peu spécifique à cause de la colonisation française en Algérie. Ce régime de colonisation touché profondément les tissus anciens algériens. Le but de leurs projets était purement militaire, ou la volonté est de cacher toute une civilisation et marginaliser toute une population derrière un alignement de bâtiments coloniaux.

En Algérie, qui se présente comme l'un des pays les plus diversifiés par ses villes anciennes, ces dernières perdent de plus en plus leur identité suite à la perte des repères originaux, puisque la majorité de leurs centres historiques ont été restructurés pendant la période précoloniale, coloniale et contemporaine.

La question de la restauration, de la réhabilitation, de la rénovation en Algérie et la prise de conscience envers le patrimoine a encouragé responsables et professionnels à faire un grand nombre d'études. Sauf que toutes ces interventions et propositions, même les plus pertinentes n'ont pas pu atteindre leur objectif ou encore qu'elles répondaient seulement aux attentes du patrimoine bâti sans donner beaucoup de considération aux **espaces publics** qui sont pourtant un élément incontournable de la ville.<sup>5</sup> Surtout, sachant que le centre historique dispose de nombreuses potentialités liées aux espaces publics, qui peuvent lui permettre de répondre à certains besoins ainsi qu'à de nouvelles attentes en termes d'usages, de pratiques et de mobilité dans la ville. Ainsi que la mise en valeur du patrimoine bâti, ce qui donnerait une nouvelle vie et une autre image à la ville.

Les espaces publics témoignent de l'identité de la ville et de son histoire, leurs formes sont déterminées par l'architecture du cadre bâti qui reflète l'histoire des lieux et permet de structurer la ville. De plus, ils ont un impact sur l'environnement et donc sur la qualité de vie des habitants. De son côté, le patrimoine bâti est un espace privé et d'appropriation mais dont l'intérêt est public. Ainsi, la relation entre patrimoine et espace public est une relation sensible et physique.

L'expérience spatiale propre à l'architecture se prolonge dans le centre historique, dans les rues, dans les places, dans les ruelles et dans les parcs, dans les stades et dans les jardins, partout où l'œuvre de l'homme a limité des « vides », c'est-à-dire des espaces « clos ». <sup>6</sup>La clôture ou non d'un espace public lui confère un caractère intérieur ou extérieur. Cette délimitation est matérialisée par les murs, le toit et les accès. Aujourd'hui dans des états lamentables, surtout parce qu'ils ne sont pas adaptés au mode de vie contemporain, et donc ne répondent pas aux exigences actuelles, leurs situations et problématiques illustrent les différents aspects et enjeux d'un processus de transformation économique et socioculturelle, qui se traduit par une urbanisation fragmentée et incohérente de l'espace. Cela nous mène à prioriser les interventions dans les centres historiques à travers les espaces communautaires pour enclencher une dynamique de réhabilitation hiérarchisées. Revaloriser ces derniers revient à enclencher un processus visant la réhabilitation du tissu entier.

---

<sup>5</sup> Mehdi boukerzaza, thèse de doctorat, la revalorisation du patrimoine bâti par l'espace public, p05  
Source : <https://archive.org/details/TheseBOUKERZAZAMehdi2015> consulté le 26/07/2019

<sup>6</sup> Idem

La revalorisation des espaces publics, contribue fortement, non seulement au dynamisme économique, mais aussi au respect de ces espaces dans leurs divers usages. La mise en valeur des espaces publics constitue un levier de redynamisation et d'accompagnement de la vie du centre ancien.

#### IV. Présentation du cas d'étude :

Peu de villes autant qu'Alger constituent autant de concentration d'invention architecturale, peu de villes frappent autant par leur singularité et leur beauté. Dans l'un des sites les plus majestueux de la méditerranée, les constructions léguées par l'histoire constituent un paysage unique dans lequel les contributions algériennes, Ottomane et Française se répondent et s'enrichissent mutuellement. Aujourd'hui sans aucune exclusive et dans toutes ces dimensions, le patrimoine Algérois témoigne de plusieurs siècles d'histoire.



Figure 1 : Vue aérienne sur la casbah d'Alger.  
Source : Google images 2019

Le choix du cas d'études est porté sur la Casbah d'Alger, car comme nous le savons tous, elle est l'objet spéculatif de divers discoureurs, et pourtant une multitude d'études sur sa restauration ont été faites. En 1992, elle est classée patrimoine mondial par l'UNESCO.

Historiquement le centre de la ville d'Alger se confondait avec la Casbah, et son centre se trouvait dans la basse Casbah. Avec le l'avènement du colonialisme français, le centre historique a peu à peu, perdu ses fonctions de centralité et est devenu, une zone de résidence algéroise. Actuellement, dans l'Algérie indépendante ce centre n'assume plus qu'un certain nombre de fonction. Le périmètre d'intervention s'est porté sur Le quartier de la Marine, ayant subi de nombreuses opérations de démolition et de multiples interventions se présentent sous un caractère hétérogène, il se voit aujourd'hui dépourvu de son caractère de lieu qui autrefois offrait à ses habitants un fort sentiment d'appartenance

le quartier de la **Marine** occupant une situation stratégique dans la ville dont il est motivé par un ensemble d'atouts et de potentialités physiques, spatiales et fonctionnelles non exploitées ainsi que la qualité du centre historique et la coexistence de forte traces des différentes époques; et son **caractère inachevé**.

## V. La problématique générale :

Nous savons tous que la Casbah est l'objet spéculatif de divers discoureurs, et pourtant une multitude d'études sur sa restauration ont été faites. En 1992, elle est classée patrimoine mondial par l'UNESCO. Des sommes colossales ont été débloquées pour sa préservation et le financement des études effectuées, mais les choses n'ont pas évolué, rien n'a été préservé mis à part certaines exceptions. De ruine en ruine, la Casbah est abandonnée aux nuisances du temps.

Ce noyau historique, qui n'a cessé de subir des bouleversements tout au long de son histoire, fait face à de nombreux problèmes avec la modernisation des villes. Le destin de la Casbah a changé après l'indépendance. L'image de cette dernière a commencé à se détériorer, notamment avec la marginalisation de ses espaces. Des vides urbains sont apparus un peu partout et ont causé ainsi la déstructuration du centre ancien. La Casbah s'est divisée et a dès lors perdu toute sa splendeur. Deux entités séparées naissent : la haute Casbah et la basse Casbah.

Les grandes mutations économiques et sociales ont entraîné une accélération du développement urbain qui a transformé rapidement l'image de la ville, et les caractéristiques de la vie urbaine posant notamment avec une acuité particulière, le problème spécifique des centres historiques dans l'évolution générale de la cité.

Le cas de la casbah d'Alger, inséré dans une grande métropole urbaine, présentent un exemple très accentué du phénomène de la dégradation. Plusieurs facteurs et paramètres entraînés par sa marginalisation, sont venus augmenter son degré de vétusté, menaçant ainsi un patrimoine historique de disparaître et la marginalisation de la vieille ville, du au processus d'urbanisation qu'a connu Alger depuis sa colonisation entraînant des conséquences très graves.

- La rupture morphologique Casbah haute, Casbah basse.
- La rupture entre le quartier de la marine, amirauté.
- Circulation : l'extrême densification du tissu et le quartier de la marine comme lieu d'articulation entre les deux extensions nord-ouest et sud .Entraîne une concentration des flux aux principales voie d'accès notamment dans la partie basse.
- La marginalisation de la casbah par rapport à la dynamique urbaine de la ville d'Alger.

La partie basse, a connu de nombreuses interventions subies principalement par les colons. Leur principal souci était de rendre la ville conforme aux normes militaires et de loger leurs troupes. Cette politique a engendré des transformations brutales, une bonne partie de la basse Casbah a été complètement rasée et remplacée par de nouvelles constructions qui répondent à leur besoins politiques et militaires. Le destin de la basse Casbah a changé après l'indépendance. Les autochtones ont abandonné leurs habitations afin d'occuper les biens immobiliers laissés par les français et les ruraux les ont remplacés dans l'espoir d'un cadre de vie meilleur, ce qui a causé une surpopulation. Des problèmes de détérioration et de dégradation du tissu se sont générés suite à ce mouvement, la basse Casbah est devenue donc une zone de transit. Par conséquent l'état actuel de cette entité ne reflète malheureusement pas la valeur de son histoire. Malgré ces faits, l'image actuelle de cette partie de la Casbah est restée la même, toujours identifiable. Son aspect est resté identique à celui au terme de l'époque coloniale, excepté quelques nouvelles constructions postcoloniales, on cite : l'institut de musique, le parking a étages et le centre de soin de l'ilot Lallahoum. Les actes cités ont provoqué un développement

démographique anarchique, ce qui a engendré par la suite un enclavement visuel de cette partie. La partie basse de la casbah presque entièrement défruite par l'occupation coloniale, fournit d'immense **espaces libres**, ainsi il devient un vide dans la ville non seulement à cause des grands espaces libres qui entourent ces hauts bâtiments, mais aussi par la rupture qu'il véhicule sur plusieurs niveaux :

D'abord fonctionnel par **la rupture** relève surtout de la disparition des activités commerciales qui occupaient tous le parcours de la rue de la marine ainsi que la rue Bab El Oued, avec la perte de tissu structurant à l'Est

Ensuite **Une rupture physique** : le quartier de la marine se compose d'unités morphologiques représentant chacune la strate à qui elle appartenait, l'hétérogénéité qui en découle relève de la situation des édifices isolés dans le tissu urbain.

Enfin une **rupture symbolique et sociale** elle s'exprime principalement sur le plan de l'organisation spatiale dans le quartier à savoir dans la disposition **des espaces publics**.

La première chose que l'on remarque ou du moins que l'on n'arrive pas à percevoir est la structure viaire. On y ressent une incohérence, une mauvaise accessibilité et distribution des "îlots" (eux-mêmes pas tout à fait définis). Il n'existe pas de schéma de structure global, qui prenne en considération toutes les parties du site, et ce à cause de la superposition des interventions non abouties. **L'espace public se retrouve mal défini et mal affecté**, vu qu'avec les problèmes que connaît la Casbah, il est devenu la préoccupation de plusieurs projets d'aménagement dans la capitale

Plusieurs débats consacrés à sa sauvegarde et sa revitalisation, la Casbah d'Alger, ce haut lieu de l'histoire millénaire d'El Djazair continue d'être l'otage de la bureaucratie et de de l'instabilité du pouvoir décisionnel. Sauvegarde, réhabilitation et mise en valeur du Centre historique, sont les concepts directeurs, les termes en débat, qui nourrissent actuellement le discours tenu à l'endroit de la Casbah d'Alger. Auparavant bien des opérations (actions de revalorisation, de rénovation...) ont été initiées, mais elles semblent si peu abouties. De précieuses années ont été perdues, des projets jamais réalisés. C'est un patrimoine en péril.

- **Peut-on réussir à Revitaliser la Casbah d'Alger par la prise en charge des espaces publics comme action prioritaire ?**

## **VI. La problématique spécifique :**

Dans notre recherche, nous avons pris la place des martyrs qui est un élément morphologique de composition urbaine structurant la ville qui, depuis l'antiquité a été le symbole de la vie publique.

La place vit à travers la relation entre les éléments qui la composent et la constituent. Mais ayant subi les transformations à l'image de la ville à laquelle elle appartient ; la place publique a perdu son statut ainsi que son rôle.

Il existe dans le quartier de la marine, une rupture de l'aménagement urbain, une sorte de chaos non structuré, une faille en désordre. Elle s'étend de la place des martyrs à Dar-El- HAMRA, toute la perception y est bouleversée, une place sans parois, des rapports d'échelle irréguliers, un passage du R+4 au R+9 sans transition. Tout cela fait le chaos de cet espace, comme une rupture entre les parties hautes et basses, accentuée par la présence des barres Socard. Cette faille au sens de rupture, est le point le plus fort du quartier, elle devrait être l'élément d'articulation, entre ce qui subsiste de la Casbah et la marine.

La place aujourd'hui provisoirement aménagée, se trouve comme un espace libre « trop » étendu, donnant un aspect d'un espace non délimité. La station de métro est opérationnelle mais de nombreuses lacunes sont relevées, c'est toujours un espace non délimité avec un parvis occupé par des éternels chantiers.

De ce fait nous pensons que la Recomposition de la place serait utile. Mais malheureusement, à Alger par exemple cela est traduit par des opérations de requalification et d'aménagements d'assiette foncières (par l'injection de mobiliers, ou d'élément central...) sans étude d'ensemble ni programmation.

- **Comment recomposer et achever la figure urbaine de la place par une délimitation adéquate ?**
- **Comment aménager la paroi manquante et à quelles fonctions urbaines serait-elle occupée ?**
- **Comment révéler la richesse et l'authenticité architectonique de la casbah ?**

## **VII. Les objectifs à atteindre :**

- La revitalisation de la Casbah d'Alger par la prise en charge des espaces publics comme action prioritaire.
- rétablir les valeurs d'antan de la place des martyrs en prenant en considération l'aménagement du quartier de la marine en général.
- une cohabitation harmonieuse entre les vestiges et la modernisation des réseaux de transport.
- La conservation du rôle et de l'image du centre ancien en maintenant et en y réintroduisant des fonctions diversifiées.
- améliorer le cadre de vie des habitants dans la casbah d'Alger.

## **VIII. Les hypothèses :**

- L'achèvement de la structure urbaine du quartier de la basse casbah et assurer une meilleure fluidité mécanique.
- La mise en avant d'une figure urbaine cohérente et finie de la place des martyrs.
- Reconstruire la paroi manquante conformément à sa configuration initiale.
- Affecter les fonctions urbaines à des équipements de souveraineté et représentatifs du nouveau statut économique de la Casbah.

- Adopter une expression architectonique contemporaine, inspirée du site et de ses références historiques.

## IX. **La démarche méthodologique :**

Afin de mener à bien notre travail vers une réponse urbaine et architecturale, une certaine démarche méthodologique est nécessaire pour une meilleure maîtrise du sujet. globalement le travail est divisé en 3 parties à savoir une partie de recherche théorique suivie par une partie d'analyse sur le territoire ainsi qu'une 3eme partie opérationnelle qui sera la concrétisation du projet ou le résultat des différentes approches, englobe la relation (site, thème et programme) pour aboutir à une réponse urbaine et architecturale.

Pour cela on a choisi l'approche **typo-morphologique** comme démarche méthodologique. Cette méthode nous permet de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ces types.

Comme la ville est un espace constitué par l'adjonction de formes urbaines variées, qui traduisent chacune la conception de la ville et de la vie en commun à une époque donnée.<sup>7</sup> L'étude typo-morphologique découpe le territoire en unités paysagères et caractérise le cadre bâti sur le plan urbain et architectural à partir d'une lecture globale qui intègre toutes les facettes du développement d'un milieu : les tracés fondateurs, l'implantation des premières industries et institutions, l'établissement des populations, l'évolution des types de bâtiments, la présence des activités commerciales, l'aménagement des lieux publics.<sup>8</sup> C'est une approche qui vise à démontrer le caractère organique de la ville et de son évolution dans le temps.

La méthode typo morphologique agit sur quatre niveaux d'échelles :

**Echelle du territoire :** mettre en valeur le rapport entre l'implantation de la ville et son territoire.

**Echelle de la ville :** examiner les phases successives de formation, de transformation et d'expansion de la ville en prenant comme point de départ le noyau originel.

**Le tissu :** analyser le tissu de base à partir d'une étude de la typologie du bâti pour observer le processus de transformation du type de maisons.

**Le bâti :** la description du projet dans la continuité de l'analyse.

### ➤ **L'objectif de d'approche typo morphologique :**

- Elle propose de conserver aux structures territoriales et leurs caractères concrets de formes signifiantes.
- Garantir aux disciplines du projet, la capacité de contrôler ces formes.
- Comprendre ce qu'est la ville et ce qu'il faut pour maintenir l'urbanité de nos agglomérations.
- Faire évoluer la ville et percevoir dans le projet le caractère de continuité de constituer le processus typologique à travers ses deux dimensions synchroniques (histoire et diachronique).
- Cette continuité structurelle peut être appréhendée au niveau de différentes échelles :
  - continuité sur le plan typologique ;
  - continuité sur le plan morphologique ;

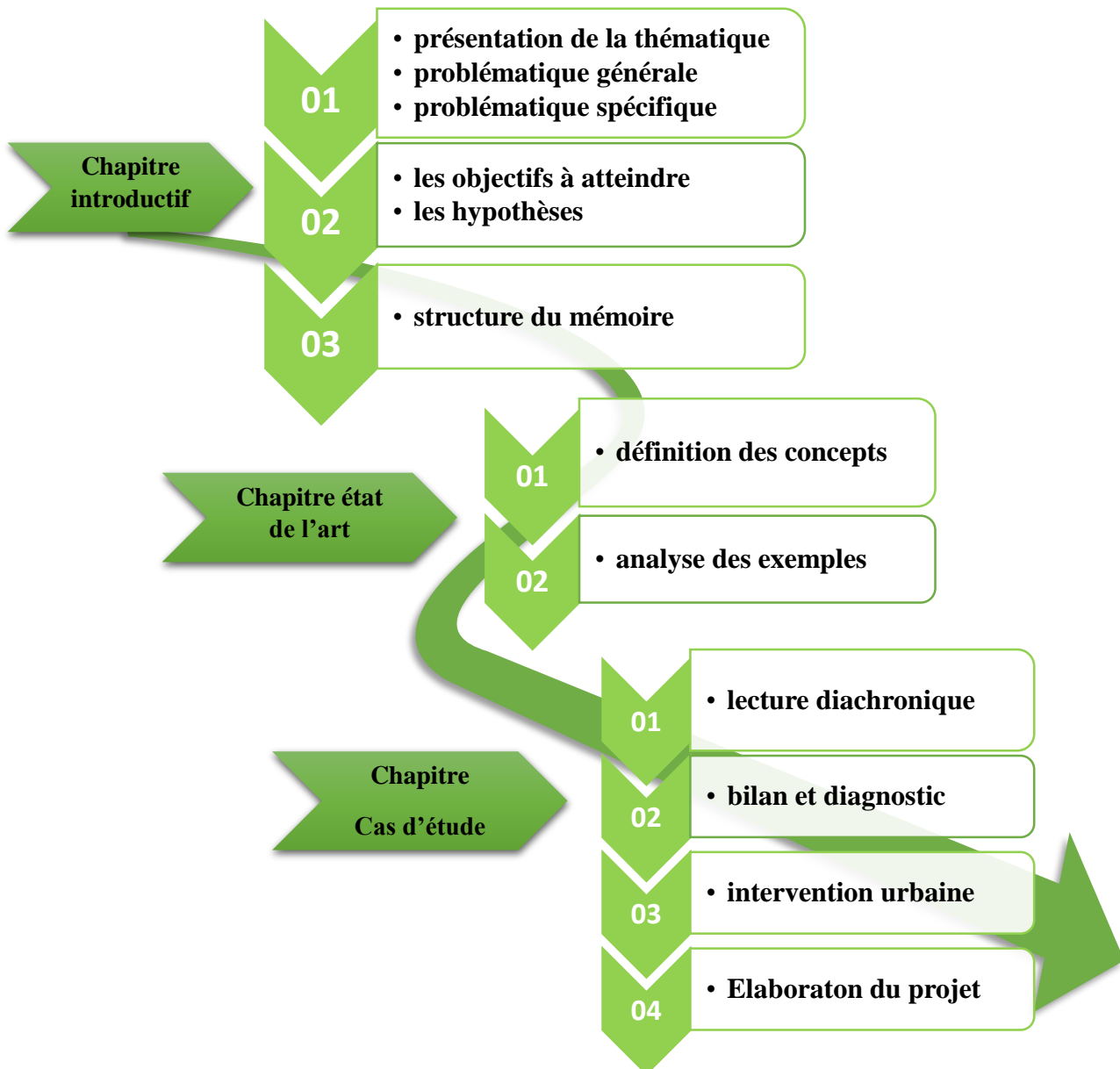
<sup>7</sup> L'AUCAME, Analyse de la morphologie urbaine. Mai 2008, p 03

<sup>8</sup> Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal Dans le cadre des consultations publiques sur le projet de Politique du patrimoine de la ville de Montréal le site [www.ville.montreal.qc.ca/plateau](http://www.ville.montreal.qc.ca/plateau)



- continuité sur le plan fonctionnel ;
- continuité sur le plan des permanences.

### **La structure du travail :**



### ➤ Tout d'abord Qu'est-ce que l'état de l'art :

Cette approche est nécessaire pour la compréhension des concepts et notions utilisés. Comme son nom le suggère, réaliser un état de l'art consiste à rassembler le maximum d'informations sur le sujet que nous abordons.

En définissant les différents concepts nous pourrions procéder à une **approche empirique et comparative** dans laquelle nous ciblerons des exemples concrets à travers le monde qui traitent les interventions des places publiques aux centres historiques contenant une bouche de métro et des vestiges enterrés ainsi que d'autres critères similaires à notre cas d'études et comparant leurs réponses ; urbaine ; architecturale, environnementale, sociale, culturel et économique.

#### **L'état de l'art vous permettra de :**

- Vérifier l'originalité de votre idée : a-t-elle déjà été envisagée, proposée, mise en œuvre par quelqu'un d'autre ?
- Evaluer la brevetabilité de votre idée : votre idée pourrait-elle, pour un homme du métier, découler du prolongement évident de l'état de la technique ? Si oui, elle n'est pas brevetable.
- Donner des idées nouvelles de développement à votre projet, des indications sur des voies nouvelles à explorer.
- Détecter des difficultés potentielles, des voies de développement à éviter.

## **X. Définition des concepts clés :**

### **X.1 Le patrimoine urbain**

Le patrimoine urbain tel que nous le concevons aujourd'hui **est issu d'un long processus de construction qui s'est étalé sur plusieurs siècles. Ainsi, Il s'agit de la « traduction spatiale d'un modèle de société, dont la mémoire et l'organisation doivent être préservées et transmises**<sup>9</sup>

**Selon Bouché Nancy** : «Le patrimoine urbain fait explicitement référence à la vie urbaine, à l'histoire urbaine d'une ville, aux modes d'habiter, de vivre, de commercer, de développer l'activité économique... Les formes sont liées à ces fonctions dans différents contextes culturels et sociaux ». <sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> STEIN, V., La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, thèse de doctorat, Université de Genève, 2003, p38

<sup>10</sup> Nancy BOUCHE. Vieux quartiers, vie nouvelles. Les quartiers anciens comme patrimoine social : quelles implications et quelles priorités d'acteurs ? La renaissance des villes anciennes. ICOMOS Journal Scientifique. 1997. p.19

**Françoise CHOAY** quant à elle définit le patrimoine urbain étant un « **fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé , (...) produits de tous les savoir-faire de l'être humain** »<sup>11</sup>. En effet, selon Françoise Choay, **la notion du patrimoine urbain** peut être balisée par **trois moments symbolisables** par trois pays et trois **protagonistes** :<sup>12</sup>

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>Ruskin:</b> la grande Bretagne ; <b>mémorial</b> pour la conservation de l'architecture domestique ancienne. | <b>Camillio Sitte: historicité</b> : il considère que la ville ancienne est périmée, la ville historique inadaptée aux exigences inédites des sociétés industrielle. | <b>Giovanni : intégrative</b> : intégration des tissus anciens dans la vie et l'urbanisation contemporaine « tout en conservant la valeur historique, il devient, la partie intégrante de nouveau processus d'urbanisation ». |
|---|--|---|

Le patrimoine urbain constitue l'ensemble de monuments et de constructions situés en zone urbaine et présentant un intérêt particulier.<sup>13</sup>

Dans la notion de « **patrimoine urbain** » le **patrimoine** renvoie à la monumentalité, à ce qui est transmis entre génération et persiste à travers le temps, l'**urbain** évoque, au contraire, un permanentes.<sup>14</sup>

Par « **patrimoine urbain** », on entend un ensemble urbain constitué de :

- Edifices monumentaux
- Espaces publics/Jardins
- Habitations/Commerce
- Divers réseaux

De ce fait le patrimoine urbain n'est plus un environnement immédiat d'un monument isolé mais deviens plutôt une « structure vivante évolutive » ou interagissent ces différents éléments.

Cette structure est qualifiée de « milieu historique » elle est porteuse :

- D'identité de la ville
- De valeurs de la ville

## **X.2 Le centre historique :**

Le centre historique est le noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif<sup>15</sup>. C'est donc l'espace urbain le plus ancien dans une ville. Le centre historique est représenté non seulement pas ses monuments mais aussi par sa structure et également par ses souvenirs historiques d'une certaine valeur. Il est perçu comme espace privilégié, précieux et unique par son passé, ses stratifications urbaines et son patrimoine. Sa définition peut varier selon les cités et les pays.

<sup>11</sup> CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992. P 275.

<sup>12</sup> FREBAULT Jean, 1992, Les secteurs sauvegardés ont 30ans ; Actualité De la Loi Malraux Pour Les Centres Urbain, STU, Paris, p.21-27)

<sup>13</sup> Boudalia Nadia. Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23. Mémoire de master en architecture. P 14

<sup>14</sup> Nils DEVERNOIS,Sara MULLER,Gérard Le BIHAN, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens

<sup>15</sup> « Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme », Pierre MERLIN et Françoise CHOAY

Par exemple, dans les villes médiévales, le centre historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciens remparts<sup>16</sup>

Ce sont des ensembles de constructions anciennes, vestiges cohérents et significatifs en milieu urbain ou rural. Le concept de centre historique est un tout à partir du moment où il ne peut plus se dissocier de son contexte.

L'ICOMOS formalisera en 1986 le concept des « **villes historiques** » éligibles à la procédure de sauvegarde en déclarant « les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines »<sup>17</sup>

Les villes historiques représentent donc la dimension historique et singulière d'un lieu et d'un contexte social. Elles donnent un visage aux lieux, et aux agglomérations. "Préserver un centre ancien c'est alors préserver l'identité d'un lieu, l'identité de la population qui y vit, dans un monde qui privilégie la standardisation et prétend souvent faire du passé une table rase."<sup>18</sup>

« Aujourd'hui la notion d'ensembles s'applique à des entités spatiales très diverses allant de l'îlot, du secteur ou du quartier urbain jusqu'à la ville ou village entier »<sup>19</sup>

### **X.3 Un quartier historique :**

« Une fraction du territoire de la ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité »<sup>20</sup>

Les quartiers anciens étaient caractérisés par un tracé précis et des fonctions déterminées, ils étaient ponctués par des points forts : Carrefours, places, constituant des éléments de repères ... etc. les nouveaux quartiers de la ville actuelle ont perdu toute signification, on y constate l'abandon de l'alignement ainsi que la disparition de la rue et des espaces collectifs.

Les quartiers peuvent être défini et déterminé par le type de fonction qui prédomine.

#### **X.3.1 L'Importance d'intervention en milieu existant historique :**

Le travail mené depuis plusieurs années par différents organismes internationaux, en premier lieu l'UNESCO avec son accent sur le droit de la culture, a certainement aidé à la prise de conscience de l'importance du patrimoine. La conservation du patrimoine est reconnue désormais comme la responsabilité des gouvernements, qui ont le devoir de transmettre aux générations futures la mémoire du passé, pour qu'elle puisse incorporer leurs propres valeurs à l'identité culturelle de la société dont elles font partie, dans un constat d'évolution de cette même identité.<sup>21</sup>

---

<sup>16</sup> Dictionnaire le parisien

<sup>17</sup> Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques ; L'assemblée générale d'ICOMOS à Washington D.C. ; octobre 1987.

<sup>18</sup> Laura BERTELOOT ; « Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir » ; Master 2 Tourisme & Développement ; Université de Toulouse le Mirail Département du Cestia ; 2007/2008

<sup>19</sup> Actes du Forum de Nîmes (1988) et du Colloque de Dijon (1992), Edition du STU (ministère de l'équipement)

<sup>20</sup> Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme

<sup>21</sup> Boudalia Nadia. Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23. Mémoire de master en architecture. P 15.

#### **X.4 Un secteur sauvegardé :**

La sauvegarde c'est la préservation de la vie des différents éléments qui constituent la ville, par le maintien de leurs fonctions d'origine ou l'introduction de fonctions nouvelles de même ordre.<sup>22</sup>

Selon la loi dite « Malraux », du 4 août 1962 pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial. Le terme « secteurs sauvegardés » peuvent être créés lorsqu'ils présentent un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâti ou non »

Il s'agissait, à l'époque, d'éviter leur destruction systématique par la politique de rénovation urbaine qui consistait en la démolition du tissu bâti ancien au bénéfice d'une reconstruction sans aucun rapport avec la ville traditionnelle.

La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.<sup>23</sup>

#### **X.4.1 La sauvegarde du patrimoine se fait par différentes interventions :**

La sauvegarde peut consister seulement dans les interventions qui ont trait aux caractéristiques architecturales et spatiales de chaque bâtiment ou site ; quel que soit son degré d'intégrité, mais elle devient de plus en plus un processus où des politiques sont mises en place, au moyen d'actions directes, de mesures réglementaires et d'incitations diverses, pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires de la ville historique dans son ensemble.<sup>24</sup>

Dans la définition de ces modes d'intervention, nous retiendrons celles qui sont en rapport direct avec notre champ d'étude à savoir le type d'intervention sur les espaces publics.

##### **X.4.1.1 Définitions des types d'intervention :**

###### **X.4.1.1.1 Revitalisation des centres historiques :**

La notion de revitalisation urbaine englobe plusieurs processus économiques, politiques et socioculturels. Elle peut se définir comme étant : « la transition entre ce concept et sa concrétisation est très complexe, puisqu'il se convertit d'un état d'abandon et de dévitalisation d'un quartier ou un centre vers un état de dynamique et de désirabilité ». <sup>25</sup>

La revitalisation urbaine semble donc être « à la mode ». Elle pourrait être l'une des toutes dernières tentatives de « dompter » des quartiers considérés comme « difficiles », « sensibles » ou « défavorisés ». <sup>26</sup>

---

<sup>22</sup> H-J. Calsat, « dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace » Presses Universitaires de France. Paris. (1993),

<sup>23</sup> Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques.

<sup>24</sup> Bureau de l'UNESCO à Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, a Rabat. Page 32

<sup>25</sup> Nicole Isabelle. « *La revitalisation du quartier Saint Roche, analyse statistique et cartographique* ». Mémoire de maîtrise en sciences géographiques. Université Laval, 2001. p 51.

<sup>26</sup> CISSÉ, AMADOU LAMINE. RAPPORT DE RECHERCHE PRÉSENTÉ À L'ÉNAP. L'évaluation des politiques de revitalisation urbaine à travers quelques expériences internationales : analyse des éléments de performance convergents. Montréal Canada 2012. P1

L'opération de revitalisation urbaine est une action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement Intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de services.

La définition est plus englobant plusieurs modes d'interventions car elle regroupe plusieurs thématiques. Évidemment, elle reprend les principes de base qui sont D'intervenir sur des quartiers détériorés et en crise, de manière à Contrôler, voire atténuer les problèmes de pauvreté et de criminalité.<sup>27</sup>

La Revitalisation est aussi un processus qui conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines qui y ont lieu. Elle englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de la réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les parties des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables<sup>28</sup>

De manière générale, la revitalisation vise à ramener les quartiers défavorisés dans la mouvance générale de la ville ; à réduire leurs différences trop marquées par rapport aux autres quartiers en termes de composition sociale, de qualité du bâti, de vitalité commerciale <sup>29</sup>

#### **X.4.1.1.2 a- Historique du concept de Revitalisation urbaine :**

Le concept de revitalisation urbaine a été concrétisé au début des années quatre-vingt-dix. Il s'inscrit dans une période de rénovation à visée urbanistique et de valorisation du bâti et il résulte des constats des effets attendus mais non atteints des opérations de rénovation urbaine

**20décembre1990** : décret instituant la revitalisation urbaine.

**6septembre1991** : arrêté de l'Exécutif régional wallon portant exécution du décret précité.

**27novembre1997** : décret reprenant la revitalisation urbaine dans le livre II «Dispositions relatives à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme opérationnel» du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP)

#### **X.4.1.1.3 b- La revitalisation, réponse intégrale a la détérioration des zones urbaine de la ville :**

Ainsi la coopération au développement envisage la revitalisation comme une réponse intégrale a la détérioration des zones urbaines dans de la ville.

Les plans de revitalisation répondent à une conception Intégrale de la réhabilitation, poursuivant aussi bien des fins urbanistiques et architecturales que sociales et économiques. Ils ont pour origine la volonté de répondre aux problèmes caractéristiques de notre époque qui affectent ou ont affecté les zones urbaines avec une intensité variable et a des périodes historiques différentes<sup>30</sup> et qui sont :

- Le mauvais état et la surutilisation des espaces Publics, générant des conséquences négatives sur L'environnement, une mobilité déficiente et une insécurité urbaine dans le centre de la ville.
- La destruction du patrimoine architectural et des Conditions d'habitabilité et détérioration du paysage urbain. L'abandon des zones urbaines par les couches socio-économiques

<sup>27</sup> (Encyclopédia of the City, 2005: 491 ).

<sup>28</sup> Charte de Lisbonne (Octobre 1995), in « des quartiers historiques pour tous ». Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, p.97.

<sup>29</sup> Séguin et Divay, 2004 : 69

<sup>30</sup> Hammoudi Kenza, **Revitalisation urbaine à Oued Souf**. Mémoire de Master 2. P 18.

intermédiaires et une tendance à leur marginalisation, provoquant le Désintérêt social de la ville historique.

- La faiblesse juridique et institutionnelle pour la gestion du patrimoine urbain, avec l'absence de politiques de protection et de promotion de la réhabilitation, ce qui facilite le processus de récupération spéculative immobilière et commerciale de certaines zones centrales.

En conséquence, les plans de revitalisation doivent agir à différents niveaux contre ces phénomènes Concomitants, qui se nourrissent les uns avec les autres. Ils doivent aller du renforcement des capacités de planification et de gestion publique, à la sensibilisation des citoyens ou la conception de politiques de soutien à la réhabilitation, afin d'assurer la pérennité de leurs effets.

Ces plans se basent sur des critères d'équité permettant une redistribution de la richesse produite collectivement dans le processus de revitalisation urbaine au profit des résidents les moins favorisés Économiquement.

#### **X.4.1.1.4 c- Les objectifs de la Revitalisation urbaine :**

Il est généralement admis que les politiques de revitalisation menées de par le monde visent à peu près des objectifs identiques : en plus d'apporter une réponse à ce « désordre social urbain », elles cherchent à atténuer les effets de la pauvreté urbaine et leur propagation, lutter contre l'exclusion sociale des populations les plus démunies et rehausser la qualité de vie dans les milieux urbains.<sup>31</sup>

#### **X.4.1.1.5 d- Les dimensions de la Revitalisation urbaine :**

La revitalisation a touché les différentes dimensions du développement des communautés :

- **Dimension sociale** : Amélioration des conditions de vie, à la fois matérielle (habitat) et immatérielle (la sociale) de la population.
- **Dimension économique** : Animation de l'activité économique, la réévaluation des actifs et la création d'emplois, en particulier dans le secteur immobilier, culturel et touristique.
- **Dimension culturelle** : Préservation et mise en valeur du patrimoine urbain hérité, témoin le plus visible de notre histoire en tant que société.
- **Dimension institutionnelle** : Une gestion locale durable en milieu urbain, en plus de contribuer à l'acceptation sociale des institutions locales, est un potentiel générateur de revenus publics (des impôts fonciers et immobiliers, des taxes sur les activités Commerciales, etc.).

A leur tour, ces effets directs produisent d'autres effets Intangibles tels que :

- L'amélioration de la qualité du paysage et de la scène urbaine. Identification de la population avec sa ville (sentiment d'appartenance et estime de soi en tant que citoyen) ; promotion de la participation des citoyens, renforcement de la bonne gouvernance.

- La sécurité publique, usage social de l'espace public, garantissant le droit à la ville.

Tout ceci se résume par l'augmentation de l'attrait résidentiel, commercial et culturel de la ville, par la fixation de la population actuelle, ainsi que l'attraction de nouveaux habitants et d'investissements qui permettent la richesse et la diversité de la vie urbaine.

---

<sup>31</sup>CISSÉ, AMADOU LAMINE. RAPPORT DE RECHERCHE PRÉSENTÉ À L'ÉNAP. L'évaluation des politiques de revitalisation urbaine à travers quelques expériences internationales : analyse des éléments de performance convergents. Montréal Canada 2012. P1

## **X.5 La Revalorisation :**

La notion de revalorisation est difficile à définir précisément puisqu'elle correspond à la fois à des valeurs chiffrables, qui permettent de dresser des palmarès socio-économiques, mais aussi à des valeurs intangibles, liées aux représentations que les citoyens ont des espaces urbains. On parle de revalorisation quand le bâti ou l'espace se dégrade, quand la population se paupérise, quand la délinquance y augmente, quand son image devient négative ; une dégradation de l'esthétique, de l'ambiance où une difficulté d'usage du tissu urbain. La revalorisation d'un espace urbain est le résultat d'une évaluation multicritères ayant des répercussions sur la pratique individuelle ou collective de l'espace. Du fait de son évolution l'espace bâti et urbain a acquis des valeurs qui renvoient aux faits culturels de la société.<sup>32</sup>

La revalorisation est une initiative produite dans un cadre réglementaire, d'abord d'ordre international si le site est classé comme patrimoine mondial de l'humanité. Les enjeux socioéconomiques, liés à l'attractivité touristique, dominent les intentions de revalorisation mais pas au détriment de la valeur patrimoniale.

### **X.5.1 La Revalorisation des espaces publics :**

L'espace public est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine (commerce, culture, rencontre,...) à travers lesquelles il exprime son rôle social et économique. Mais, l'espace public doit également refléter l'image et l'identité de la ville et mettre en valeur son patrimoine.

La Revalorisation des espaces publics, contribue donc fortement, non seulement au dynamisme économique, mais aussi au respect de ces espaces dans leurs divers usages. La mise en valeur des espaces publics constitue un levier de redynamisation et d'accompagnement de la vie du centre ancien.<sup>33</sup> La revalorisation tend à potentialiser la richesse historique et archéologique de l'espace public concerné, pour qu'il devienne un témoignage d'une identité socioculturelle.

### **Le PPSMV permettra d'orienter la revalorisation des espaces publics :**

- ▶ en donnant aux espaces publics une valeur d'accompagnement et de mise en valeur de l'architecture en privilégiant les revêtements neutres et un mobilier urbain unifié.
- ▶ En définissant des orientations d'aménagement pour les espaces publics majeurs afin d'améliorer l'organisation spatiale et remettre en valeur la lecture des façades.
- ▶ en assurant la lisibilité et la mise en valeur des axes de vue et perspectives structurant le paysage urbain - en organisant un usage partagé de l'espace public, et en privilégiant les projets d'aménagement global sur l'espace public.

### **X.5.2 B. b- Les espaces publics :**

« La ville est une construction dans l'espace mais sur une vaste échelle et il faut de longue période de temps pour la percevoir »<sup>34</sup>. Une ville n'a jamais été une entité bâtie continue et dense ; elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains. Elle est souvent perçue comme une combinaison entre **espaces bâtis et non-bâtis** appelés **espaces publics**.

---

<sup>32</sup> Camille Tiano. **Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains.** Source : <https://journals.openedition.org/cybergeogeo/23091>. Consulté le 20/12/2018.

<sup>33</sup> Revalorisation des espaces publics du centre ancien. Article publié dans le site : <http://www.aixenprovence.fr/Revalorisation-des-espaces-publics> . Consulté le 10/01/2019

<sup>34</sup> Kevin Lynch et Henri Lefebvre, penseurs de l'expérience esthétique des rythmes de l'environnement urbain », Rhuthmos, 11 septembre 2016 [en ligne]. <http://rhuthmos.eu/spip.php?article852>



C'est en effet à partir de l'espace public-celui des rues, des avenues et des boulevards ou des places- que s'organise la formation de la ville et ses activités, que se constitue et se perçoit son image<sup>35</sup>

Cette notion a attiré l'attention de plusieurs acteurs de plusieurs disciplines et, à chaque fois un sens différent. Donc après son émergence en philosophie et en politique dans les années 1960, la notion d'espace public est connue entre 1960 et 1970, en sociologie, et urbanisme ; « L'expression "espace public" est intégrée au vocabulaire de l'urbanisme au cours des années 1970 ». <sup>36</sup>Elle a été considérée comme une notion complexe, avec une définition de catégorie par l'opposition des concepts soit disant le concept d'espace public ouvert et son opposant l'espace public fermé. Puis s'est renouvelée en 1990 pour atteindre les études faites sur la privatisation des espaces publics.<sup>37</sup> 2

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement et Larousse ont défini l'espace public successivement comme : « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage »<sup>38</sup>.et « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public »<sup>39</sup>. Il existe également les bâtiments publics (mairie, mosquée, école, centre commercial...etc.)

**Pour Françoise Choay** <sup>40</sup>c'est une partie du domaine public non bâti destinée à des fonctions publiques. Selon le lexique architectural et urbanistique, c'est un endroit de vie sociale, ouvert à tout le monde participant à la structure de la ville.

**D'après M, De Sablet** : « Les espaces collectifs sont à la fois : Des espaces formels, espaces en creux, définis par les bâtiments qui les bordent ; Des espaces de vie et de sociabilisations où se déroulent les activités propres à la vie collective d'une ville. » <sup>41</sup>

**Selon Thierry Paquot** dans son livre « L'espace public » explique la différence entre les deux dimensions en résumant : «L'espace public est un singulier dont le pluriel —les espaces publics ne lui correspond pas. En effet, l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ; les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x)public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, ...»<sup>42</sup>

Les urbanistes lui attribuent diverses acceptations : espace communautaire espace collectif, sphère publique...Etc. Où on retrouve que ces derniers peuvent être perçus comme : « Espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs. Sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois du droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts »<sup>43</sup>. « Ils sont les vides nécessaires entre les bâtiments qui structurent la ville ..., qui ont façonné au cours des siècles son image ».<sup>44</sup>

<sup>35</sup> Leonardo Benevolo . Histoire de La Ville. Ed Parenthèse 1975

<sup>36</sup> Bassand M, Compagnon A, Joye D, Stein V : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR Lausanne, 2001, p35.

<sup>37</sup> Voir pour la même réflexion Stein, V. La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Thèse de Doctorat, département de Géographie, Université de Genève, 2003.

<sup>38</sup> Da Cunha et Kaiser, Densité, Centralité et qualité urbaine : la notion d'intensité, outil pour une réforme adaptative des formes urbaines

<sup>39</sup> Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p387.

<sup>40</sup> Françoise CHOAY, Pierre MERLIN, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », PUF, 1988.

<sup>41</sup> Sablet M, Des espaces publics urbains agréables à vivre, places rues, squares, et jardins. Edition le moniteur, Paris, 1991, p13.

<sup>42</sup> Thierry Paquot, Introduction, La Découverte « L'espace public », 2009, p. 3

<sup>43</sup> Sablet M, Des espaces publics urbains agréables à vivre, places rues, squares, et jardins. Edition le moniteur, Paris, 1991, p13.

<sup>44</sup> NARBOURI R, La lumière urbaine, Eclairer les espaces publics, édition le moniteur, Paris, 1995, p37.

« La forme urbanistique de l'espace public peut être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, autoroutes, etc. Ce réseau irrigue des quartiers, des zones et des équipements dont l'architecture s'impose avec forme à l'espace public. Le réseau d'espaces publics comprend encore des espaces verts, qui selon leur grandeur, sont eux aussi traversés par des rues et autres voies »<sup>45</sup>

Il existe trois approches nécessaires pour une meilleure compréhension des espaces publics, qui sont<sup>46</sup> :

**- La forme :** C'est-à-dire la morphologie de l'espace, sa mise en scène, ses dimensions.

**- La fonction :** c'est la première fonction pour laquelle l'espace a été réalisé.

**- L'usage :** ce sont les différentes pratiques de l'espace, ce en quoi il est converti ou plutôt à quoi il sert aujourd'hui, c'est l'élément le plus important et le plus déterminant en vue d'une meilleure compréhension de l'espace.

### **X.5.3 B d) L'espace public et le Projet urbain :**

**Avec le projet urbain**, l'espace public a retrouvé son identité, le concept s'est bien affirmé, voire maturé, affirmant ainsi à la fois une pratique opérationnelle interrogeant plusieurs dimensions et disciplines, et une dimension théorique conceptuelle mobilisant plusieurs chercheurs toujours multidisciplinaires autour de débats et de pensées pour comprendre et gérer la ville d'aujourd'hui, « l'Affaire publique » d'aujourd'hui représentée par le « projet urbain ». « L'espace public représente une entrée appropriée au projet urbain, car il est le révélateur du sens de la ville, la trace durable de ce que l'on a voulu créer ».<sup>47</sup> Il est à la fois un concept théorique et un enjeu-clé-mobilisateur voire même la base de toute opération urbaine. Or ce qui est évident que « l'espace public » d'aujourd'hui comme concept autonome, n'est que la maturation de toute une histoire, de toute une culture, de toute une pratique.

L'espace public est l'aspect de la ville le plus étroitement lié au Projet urbain. Ce dernier est considéré lui-même comme un espace public dans la mesure où il vise à asseoir l'intérêt public, à travers la connaissance objective des espaces publics de la ville et de ce qu'il convient de faire pour améliorer la qualité de la vie urbaine. Cette recherche invite à comprendre la réalité algérienne par rapport aux différents sens de l'espace public et montre, à travers la lecture de la ville et de ses espaces publics du point de vue de l'architecte, que le Projet urbain n'est pas une idée abstraite ou un discours sur l'espace ; mais un projet physique, concret et réaliste, à l'échelle du quartier, de la ville et du territoire. Il constitue, de ce fait, un référent pour tous les acteurs de l'urbain. Ce livre, orienté vers la théorie comme vers la pratique, a le mérite de présenter une sérieuse réflexion sur l'espace public et la manière d'appréhender l'urbanité. Il s'adresse à tous les étudiants, les enseignants et les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, ainsi qu'aux services des espaces publics des collectivités locales.

#### **Types d'espace public :**

« C'est en effet à partir de l'espace public – celui des rues, des avenues et boulevards ou des places – que s'organisent la formation de la ville et ses activités, que se constitue et se perçoit son image. »<sup>48</sup>. La forme urbanistique de **l'espace public peut être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, autoroutes, etc.** Ce réseau irrigue des quartiers, des zones et des équipements dont l'architecture s'impose avec forme à l'espace public. Le réseau

<sup>45</sup> Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, Peter Guller, « *Vivre et créer l'espace public* », PPUR, Presses polytechniques, 2001.

<sup>46</sup> Samali, M. Les espaces publics entant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Université Mentouri Constantine, 2008.

<sup>47</sup> BERSANI C., « L'espace public est le révélateur de la ville » in « Stratégique, l'espace public », projet urbain, N°4, mai 1995, p.2.

<sup>48</sup> STARKMAN N., in « Espaces publics », Paris Projet, 01-06-1999, N°30-31, p.7.

d'espaces publics comprend encore des espaces verts, qui selon leur grandeur, sont eux aussi traversés par des rues et autres voies <sup>49</sup>

Dans la ville les deux figures urbaines majeures formant les deux types d'espace public sont la **place et la rue.**

#### **La rue :**

Selon Salah Eddine Haffaf<sup>50</sup> à la différence de la place la rue sert à aller quelque part, ainsi elle est orientée de façon univoque mais dans la mesure où la rue est ouverte à la sphère domicile elle peut faire office d'une place, il dit aussi qu'elle a un caractère paradoxal, celui d'avoir plus d'importance que les espaces qu'elle relie.

Pour P. Pannerai, la rue est une structure simple et continue qui permet de circuler, de rentrer chez soi et d'avoir une adresse ; peut-être droite ou sinueuse, elle est l'évidence de la ville.

Pour Ch. Delfanté la rue est une voie de communication limitée par des murs de bâtiments.

Elle peut être : principale, commerçante, ruelles, passage...

En finale ; La rue est une structure simple qui sert à assurer la continuité dans la ville donc à circuler mais qui peut comporter des activités complémentaires et se présente sous plusieurs typologie suivant les dimensions et les fonctions qu'elle abrite de part et d'autre.

#### **X.5.4 La Place publique :**

La notion de place publique dérive du latin platea, lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions : « Place est dérivé du latin platea, qui désignait dès la basse époque une rue large, une place publique. »<sup>51</sup>

"Un aspect quelconque qui expose celui qui le traverse à la visibilité (à la possibilité de voir et d'être vu), à la liberté (de parole et d'action), et la rencontre d'autres passants... elle est n'importe quel espace ou que ce soit, à condition qu'il soit toujours ouvert et accessible."<sup>52</sup>

Pour Bertrand Listowski "La place est un large espace non bâti auquel aboutissent plusieurs rues de la ville"<sup>53</sup>

"La place est une exception importante qui joue dans le tissu un rôle monumentale dû à la dimension symbolique qui lui est collectivement reconnue"<sup>54</sup>

Denis DELBAERE la définit comme étant «une forme bien définie, dont le pourtour est clairement dessiné par un encadrement architectural largement planifié. Une implantation au coeur de la ville, à la croisée d'axes de circulation importants, et à proximité immédiate des grands édifices accueillant l'essentiel de la vie sociale...les citoyens pouvant s'y rassembler librement et gratuitement, pour y échanger biens, opinions et informations »<sup>55</sup>

Les places publiques sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique. " Un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect sur quelque superbe édifice." <sup>56</sup>

---

<sup>49</sup> Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, Peter Guller, « Vivre et créer l'espace public », PPUR, Presses polytechniques, 2001.

<sup>50</sup> Salah Eddine Haffaf. L'espace Public et Le Projet Urbain ; Enjeux d'un devenir commun Le cas d'une ville Algérienne. Ed universitaire européenne 2012. P72

<sup>51</sup> Palladio, op. cit. 1726 p. 123. Séminaire Concours International arturbain.fr 2007 Dossier documentaire sur LA PLACE PUBLIQUE. Disponible sur <https://www.arturbain.fr/arturbain/>

<sup>52</sup> Salah Eddine Haffaf. L'espace Public et Le Projet Urbain ; Enjeux d'un devenir commun Le cas d'une ville Algérienne. Ed universitaire européenne 2012. P72

<sup>53</sup> BERTRAND M.J., LISTOWSKI H., 1984, « Les places dans la ville, lecture d'un espace public », Dunod, Paris, P 96. 16 P. Pannerai Projet Urbain. Ed Parenthèse. Paris 2009. p 76.

<sup>54</sup> P.Pannerai Projet Urbain. Ed Parenthèse. Paris 2009. p 76.

<sup>55</sup> DELBAERE Denis, 2011, « La fabrique de l'espace public, ville paysage et démocratie », Paris, Ellipses, P 187.

<sup>56</sup> L'aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues, les sociétés [Topalov, Coudroy de Lille, Depaule, Marin, 2010]. (p. 929)

Finalement, la place est un élément exceptionnel de la ville dont les limites sont clairement définies accessible à tous accueillant plusieurs activités favorisant l'échange et la communication mais aussi qui a un fort caractère symbolique et identitaire.

C'est un élément de structuration qui permet de préserver **la continuité urbaine** en assurant la jonction entre les éléments bâtis.<sup>57</sup>

Les places publiques ont été conçues pour assurer un lien inséparable entre le citoyen et son environnement urbain. Au fil du temps la place publique ne cesse d'assumer plusieurs fonctions selon leur destination et situation dans le tissu urbain, Les contraintes physiques ainsi que la morphologie des espaces publics et particulièrement les places publiques sont les responsables sur la manière de leurs pratiques.

L'espace qui constitue la place publique, devient un lieu identifié et bien défini pour tout le monde. Son aspect urbain et architectural forme une qualité reconnaissable, et parfois même symbolique.

La place publique, malgré les transformations qu'elle a subit, garde toujours sa capacité d'expliquer les organisations socio-spatiales qui composent la ville. C'est dans la place publique que la ville s'expose. En effet, la place fait un lieu d'assemblée, un espace de rencontre, de récréation, de formation de vertus, et de réconciliation sociale. C'est là que la société échange les différentes expériences qui forment la mémoire collective. L'image mentale de la place publique commence alors à se reformuler en basant sur cette mémoire urbaine partagée par la société et les différents usagers. La place publique reflète le déroulement de la vie urbaine dans la ville, et assure le partage de toutes les valeurs liées à la vie publique.

#### **X.5.4.1 La place et ses transformations**

La ville ayant constitué un élément de civilisation durable doit évoluer pour s'adapter aux divers changements, qu'il s'agisse de modes de vie de ses populations, de l'économie ou de tout autre facteur.

La place en tant qu'élément structurant la ville subit ces transformations à l'image de la ville où elle se situe, pour les mêmes raisons des transformations morphologiques et fonctionnelles qui influe sur son vécu, que ce soit par introduction de fonction nouvelles, de végétation, de mobilier,...

Notre recherche portera sur les transformations qui effectuées sur la place en raison de l'introduction deux types de fonctions : transport en commun et la fonction culturelle (musée) qui sont les suivantes :

#### **X.5.4.2 Transformation résultant de l'insertion d'un nouveau moyen de transport :**

On ne peut parler de transport ; de déplacement sans évoquer la mobilité urbaine qui englobe l'ensemble des déplacements de personnes relatifs à des activités diverses et variées, quotidiennes liées au travail, aux loisirs, aux achats, permettant de rejoindre son domicile, ou différentes administrations et équipements, qu'ils soient culturels, éducatifs de santé ou autres, ces déplacements s'inscrivent dans un champ spatial donné, un espace urbain.

Pour notre recherche ; la fonction de transport possède une réelle dimension urbaine-paysagère, sociale...etc, et nécessite l'adaptation d'espace public en général et la place en particulier où l'individu est placé au centre de la réflexion,...

Il existe une interdépendance étroite entre le développement des réseaux de transport et la place publique, en termes d'extension, de densification, d'aménagement et d'évolution des activités et des pratiques donc du vécu ; les différents systèmes de transport produisent des effets sur la

---

<sup>57</sup> Camille DEPLEY, AMTER/PDM : fiches notion d'espace public, MERLIN Pierre et CHOAY Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement

place et inversement la place influe sur les pratiques de déplacements, une relation de cause à effet.<sup>58</sup>

(Voir Annexe -10- )

#### **X.5.4.3 Typologie de la place :**

Sous un autre angle, la place publique est considérée comme un espace structurant la ville, Dans ce chapitre nous allons essayer d'établir une typologie de cet espace, pour cela nous prendrons comme référence R.Krier qui le classifie selon :

**La forme :** Depuis des figures géométriques simples et leurs dérivés à la plus complexe

Le degré d'ouverture et de fermeture : C'est à dire que leurs limites peuvent être complètement construites ou interrompues,

**L'échelle :** La différence d'échelle joue un rôle aussi important que celui de l'architecture sur la place

**Le Vécu :** Un facteur qui est l'importance de la construction qui permet l'utilisation et le fonctionnement.

Etant un élément inséparable du tissu urbain, la place publique prend plusieurs formes et fonctions. Elle s'est développée au sein des centres de villes antiques sous une forme quadrilatère qui se transforma, avec le temps en un rectangle parfait entouré par les édifices les plus prestigieux, accueillant les assemblées du peuple pour traiter leurs affaires communes. Dans les villes du Moyen Age, la place embrassa une forme irrégulière sur les devantures des églises et des cathédrales qui abritent tous types de cérémonies religieuses entre leurs parois. La place publique a pris en considération le pittoresque et la valeur artistique dans sa conception. Le décor fut aussi l'un des nouveaux concepts adaptés. Les axes de perspectives commencèrent à avoir une importance incontournable dans la conception des places. Durant le XVIIe , XVIIIe , et le XIXe siècle, la place publique devenait de plus en plus géométrique avec des tracés purs et clairs. Les places publiques devenaient le caractère majeur des villes royales bâties sur les bases de l'art baroque et néoclassique. Les promenades et les parades militaires se faisaient dans ces places, car elles deviennent plus larges et plus décorée. Au XXe siècle, la place publique sert en tant que nœud de circulation et point de convergence des réseaux routiers. Le découpage parcellaire en damier est à l'origine de la forme de la place moderne. Les espaces sont vastes, les dimensions sont énormes, et les échelles sont colossales. Les variétés de perspectives et d'esthétiques ont été négligées. Dans les temps contemporains, les places publiques servent pour remplir les fonctions du commerce, de circulation, et celles ludiques pour attirer la société multiculturelle du XXIe siècle. Malgré les différentes formes et fonctions prises par la place publique, elle garde toujours son sens et sa signification d'urbanité. Elle assure l'intégration entre l'individu, sa société, et la structure urbaine développée. La place publique ne fait pas un simple vide considéré comme un espace public, mais plutôt un lieu compris, identifié et bien défini

Dans le passé, les places publiques n'étaient pas traitées comme des vides ; elles étaient conçues d'une manière étudiée comme un édifice de haute valeur pour la ville. Alors que, « aujourd'hui, on découpe des parcelles à bâtir sous la forme de figures régulières, et ce qui reste est baptisé rue ou place »<sup>59</sup>, la chose qui explique l'absence des liens entre ces places modernes et leur environnement c'est où les bâtiments sont juxtaposés d'une manière hétérogène et hybride.

Contrairement aux places historiques, les places publiques modernes ne sont pas souvent compatibles avec ce qui les entoure et ne prennent pas en considération l'environnement immédiat. Dans les villes modernes, les places sont insérées dans le tissu sans beaucoup de réflexion. On peut voir clairement ces places comme des espaces entourés de bâtiments et des équipements dépourvus de points de ressemblances, d'équilibre et d'harmonie , et dont on peut

---

<sup>58</sup> Mémoire de Fin d'étude : Redynamisation urbaine : Entre mobilité et qualité des espaces publics.N.Z.RAHIEL 2017

<sup>59</sup> Camillo Sitte, L'Art de Bâtir les Villes, Ed. Livre et Communication, 1990, Paris, P 92

sentir une qualité urbaine. La place ne permet plus les sentiments d'appartenance au lieu. Elle n'assure pas l'appropriation d'espace qui engendre la satisfaction du partage collectif. Aujourd'hui, ces places ne font plus le plaisir d'exploration, ni de perception. Elles ne représentent qu'un creux de trois dimensions où aucune spécificité ne peut paraître. Les places publiques modernes ne sont plus l'image culturelle et symbolique de la ville. Dans les villes algériennes, la logique adaptée dans l'élaboration des places publiques ne mène pas toujours aux résultats ciblés. La place publique, supposée être un espace urbain vivant et un lieu de forte animation pour la ville, ne reflète pas les images urbaines souhaitées. La création des places publiques où tout le monde peut s'identifier, et où les fonctions sont partagées par les habitants, sont un but recherché.

Contrairement aux places historiques, les places publiques modernes ne sont pas souvent compatibles avec ce qui les entoure et ne prennent pas en considération l'environnement immédiat. Dans les villes modernes, les places sont insérées dans le tissu sans beaucoup de réflexion. On peut voir clairement ces places comme des espaces entourés de bâtiments et des équipements dépourvus de points de ressemblances, d'équilibre et d'harmonie, et dont on peut sentir une qualité urbaine. La place ne permet plus les sentiments d'appartenance au lieu. Elle n'assure pas l'appropriation d'espace qui engendre la satisfaction du partage collectif. Aujourd'hui, ces places ne font plus le plaisir d'exploration, ni de perception. Elles ne représentent qu'un creux de trois dimensions où aucune spécificité ne peut paraître. Les places publiques modernes ne sont plus l'image culturelle et symbolique de la ville. Dans les villes algériennes, la logique adaptée dans l'élaboration des places publiques ne mène pas toujours aux résultats ciblés. La place publique, supposée être un espace urbain vivant et un lieu de forte animation pour la ville, ne reflète pas les images urbaines souhaitées. La création des places publiques où tout le monde peut s'identifier, et où les fonctions sont partagées par les habitants, sont un but recherché.

## **XI. Analyse territoriale :**

### **XI.1 Structure Du Territoire Et Implantation De L'établissement Urbain :**

**"La structure urbaine de chaque ville est issue d'une structure territoriale"<sup>60</sup>**

Afin de comprendre le processus de formation de la forme et de la structure de la ville ; nous devons l'envisager dans un système plus global qui est celui du territoire, de sa forme et de sa structure.

Le territoire est un ensemble organisé contenant des éléments naturels (hydrographie et orographie) ainsi que des éléments artificiels (parcours et agglomérations).

Le site, l'assiette, le terrain, ou encore le sol sont les dénominations courantes qui recouvrent et/ou qui désignent le relief naturel qui est le support physique de tout établissement urbain telle qu'une médina.<sup>61</sup>

Pour toute morphologie lorsqu'elle est appréhendée du point de vue architectural, la structuration et l'ordre inhérents au relief résident d'abord et surtout dans les lignes (et/ou les arêtes) et les sommets qui soulignent ses formes et marquent l'agencement de ses multiples faces.<sup>62</sup>

Il est indispensable d'étudier les structures du territoire pour nous permettre de prendre connaissance des différentes phases de son occupation mais surtout de mieux comprendre le processus évolutif de sa structure ce qui renseigne sur la relation qu'entretient la ville avec son territoire.

#### **XI.1.1 1-Phase d'anthropisation du territoire :**

L'occupation du territoire d'Alger s'est effectuée en deux cycles successifs selon lesquels la structure territoriale de la région algéroise a évolué dans le temps comme suit :

#### **XI.1.2 Cycle d'implantation :**

Il se caractérise par la descente de la montagne vers la plaine. Il comprend quatre phases :

##### **XI.1.2.1 a/ Phase de parcours :**

Il est fondamental, pour ce faire, de comprendre comment les relations s'instaurent entre l'homme et le milieu physique, au cours du temps et les actions que l'homme, ou mieux l'expression de sa socialité, y a peu à peu exercée au fil du temps.<sup>63</sup> Ainsi la relation entre histoire et ville ne peut se faire seulement sur des dates ou des événements qui se sont déroulés dans le passé ; il faut les interpréter et rechercher leurs impacts sur le territoire et voir comment ce dernier a été occupé à travers le temps. Nous pourrions déterminer les raisons d'existence de telle ville à tel endroit.

Le parcours dans le territoire peut ainsi s'assumer comme une première structuration dans un milieu en voie d'humanisation<sup>64</sup>

---

60 S.Malfroy : Approche typo morphologique de la ville et du territoire

61 Tahari Boulefaa, MÉMOIRE DE MAGISTERLE RELIEF EN TANT QUE SOURCE DE L'HISTOIRE MORPHOLOGIQUE DES MÉDINAS : Le Cas de la Médina d'Alger entre le début du XVIe et le début du XIXe siècle. P 11.

62 Tahari Boulefaa, MÉMOIRE DE MAGISTERLE RELIEF EN TANT QUE SOURCE DE L'HISTOIRE MORPHOLOGIQUE DES MÉDINAS : Le Cas de la Médina d'Alger entre le début du XVIe et le début du XIXe siècle. P 11.

63 S. MURATORI : Studi per una operante storia urbana di Roma. Centro Studi di Storia Urbanistica, avec la contribution du Consiglio nazionale delle ricerche, Rome, 1963.

64 S. MALFROY : L'approche morphologique de la ville et du territoire, introduction à la terminologie. Zurich 1980

Dans cette phase la seule et unique structure réalisée par l'homme dans le territoire d'Alger est le **chemin de crête** qui repose précisément sur la ligne de crête venant de l'intérieur du pays, passant par les plateaux d'El-Biar pour buter dans la mer (pointe d'El Kitani).

#### **XI.1.2.2 b/Phase des établissements :**

Cette phase est marquée par le début d'établissements occupés de manière saisonnière et provisoire, et on la considère comme **un second niveau structuration du territoire**, qui s'est faite au moyen de chemin de **crête secondaire**. On peut supposer que le territoire d'Alger à

Cette phase était occupée de manière saisonnière, et peut être remonté à une période bien avant le 4eme siècle A.J.C

#### **XI.1.2.3 c/ Phase d'aire productive :**

Cette phase a connue l'atteinte des aires de pertinences, et la formation systématique des parcours de mi- hauteurs reliant ces aires.

Dans ce cas l'aire de pertinence représente les plaines de Metidja qui alimentaient le port naturel qui a abrité le comptoir Punique qui se trouvait au point de convergence de 02 parcours territoriaux :

- Parcours de crête principale actuellement confirmée par une route asphaltée RN36
- Parcours de mi-hauteurs actuelles RN1.

Cette phase remonte aux premières implantations puniques au 4siede A.J.C. environs

#### **XI.1.2.4 d/ Phase de noyau proto urbain et urbain :**

Cette phase se détermine par l'occupation globale du territoire directement productif, qui s'explique par la maîtrise de l'agriculture et l'élevage .Elle est donc considérée comme une troisième structuration du territoire d'Alger .Elle a connue aussi l'apparition du parcours côtier .qui remonte au (5siede A.JC- 3siede JC) date de la fondation de la ville *Romaine*.

#### **XI.1.2.5 Cycle de la consolidation :**

Ce cycle se caractérise par la remontée de la cote (*bande du sahel*) vers la montagne. En voulant attribuer à un tel cycle une période sommaire, on peut le situer dans l'intervalle du (10siede à nos jours).cela se confirme dans les différentes transformations de la ville, de la période *Arabo-Berbère* a la Métropole d'aujourd'hui.

(Voir annexe -7- )

**Avec la superposition de l'ensemble des réseaux que nous avons mis en évidence nous obtenons une représentation**

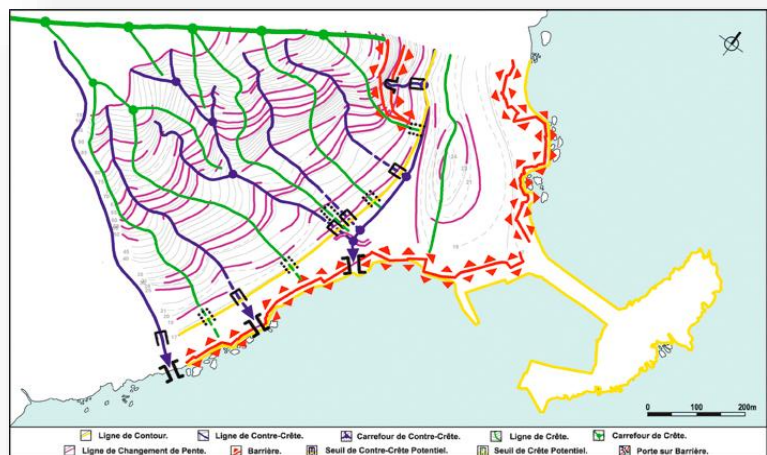


Figure 2 : synthèse des lignes naturelles (sur la base du plan marin 1830).

source : Tahari Boulefaa, Mémoire de magister : le relief en tant que source de l'histoire morphologique des médinas.



## **XI.2 La Lecture Comparée Entre La Structure Morphologique Naturelle Et La Structure Morphologique Urbaine :**

Le réseau viaire se conforme d'une manière scrupuleuse à la structure hydrographique et les lignes de crêtes locales. Sur les point haut formants les lignes de crêtes se trouve la citadelle (120d'altitude), portes, murailles, et aqueduc Sur la ligne de contour qui sépare la montagne de la pleine se porte la rue Bâb El Oued et Bâb Azzoun. Qui n'est que le prolongement du parcours territorial de mi- hauteur. Les deux portes pratiquées dans les murs de la ville se trouvent à l'intersection de la ligne de contour.

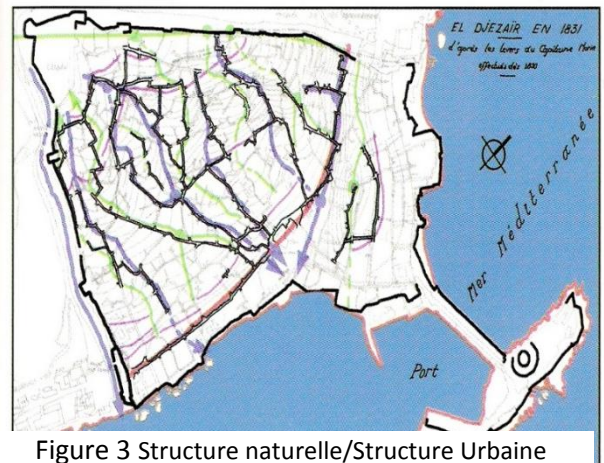


Figure 3 Structure naturelle/Structure Urbaine  
source : Tahari Boulefaa, Mémoire de magister : le relief en tant que source de l'histoire morphologique des médinas.

## **XI.3 La synthèse de l'analyse territoriale :**

**" Pour assister à la naissance de la ville, il faut remonter à l'origine des établissements. "**<sup>65</sup>

L'étude territoriale nous a permis de connaître les différentes phases d'occupation du territoire, mais aussi de comprendre le processus évolutif de sa structure et de nous renseigner sur les relations qu'entretient la ville avec son territoire.

La Casbah d'Alger cumule toutes les préférences humaines pour s'établir : elle est assise sur le flanc de la montagne de Bouzeraah, tout en bénéficiant d'un control visuel du territoire. Située sur l'une des deux pointes de la baie d'Alger, la plus propice à accueillir un port naturel. Présence à l'abondant de l'eau qui est un élément constitutif d'un établissement. Elle est Orientée complètement vers l'Est, et naturellement protégée des vents de l'ouest.

L'impact de la structure du territoire est clairement ressenti au niveau du choix du site, et la croissance de la ville qui s'est fait vers le sud dans une direction préférentielle conditionnée par le relief, et pour atteindre les coteaux du Sahel et les couffins de Mitidja.

Le côté Nord de la ville présente un site moins favorable à l'urbanisation, peu ensoleillé, est réservé aux nécropoles dans la ville romaine, et cimetières depuis la ville arabo- berbère.

Le site de la Casbah est strié de ravins et de ruisseaux, les deux principales dépressions descendaient en forme de triangle de la Citadelle vers les deux portes Bâb Azzoun, Bâb El Oued, déterminaient ainsi limite de la ville ancienne.

La lecture de la structure morphologique du relief de la Casbah nous permet de délimiter des unités morphologiques. Chacune de ces unités est un sillon compris entre deux lignes de répartition des eaux. A creux du sillon se trouve les lieux publics et leurs servitudes

Chaque unité ou association d'unités morphologique forme une unité hydrographique qui peut correspondre à une phase de croissance territoriale de la ville.

<sup>65</sup> S.Malfroy : Approche typo morphologique de la ville et du territoire

- (Vous pouvez trouver la lecture territoriale de la Casbah d'Alger bien détaillée dans le **MÉMOIRE DE MAGISTER : LE RELIEF EN TANT QUE SOURCE DE L'HISTOIRE MORPHOLOGIQUE DES MÉDINAS : Le Cas de la Médina d'Alger entre le début du XVIe et le début du XIXe siècle de Tahari Boulefaa**)

## **XII. Evolution historique de la ville d'Alger et ses espaces publics :**

«L'histoire est reconnue comme un moyen de ce connaître soi-même, il s'extériorise à travers les objets, les institutions qu'il produit et qu'il peut ensuite se le réapproprié ses objets et ses institutions en termes de signification, donc d'idées et de consciences »<sup>66</sup>

La connaissance de l'histoire d'Alger est basé sur des découvertes archéologique, des récits, des textes d'histoire, des rapports des géographes et des diplomates et des voyageurs, des documents graphiques, elle a connu la stratification de plusieurs époques, de la période phénicienne jusqu'au nos jours.

De ces premières implantation jusqu'à l'arrivée des ottomans aux 18sicle nous ne pouvons avancer aucune certitude sur son urbanisme et son architecture. Donc pour mieux comprendre la genèse de la ville d'Alger nous allons basés sur les descriptions de certains visiteurs les gravures ainsi l'étude du relief déjà abordé.

### **XII.1 Alger phénicienne : « IKOSIM » (IV siècle Av JC) :**

La première implantation humaine est supposée être un comptoir Phénicien, attestée par la découverte, en 1940, de pièces de monnaies en plomb et en bronze. L'appellation donnée à ce site fut ICOSIM faisant partie du royaume de Maurétanie, gouverné par des rois berbères. Cette zone fut appelée également les « îles des mouettes. »<sup>67</sup>. Le comptoir Punique s'agissait d'une agglomération de quelques maisons et de dépôts de marchandises entourés peut être d'un mur de médiocre<sup>68</sup> importance.

Le choix du site sur lequel était fondé le comptoir punique, fut probablement lié : à l'existence de quelques petites îles très proches du rivage sur lesquelles on pouvait tirer les bateaux à sec. La nécessité de disposer d'escale intermédiaire entre les deux pôles important de l'époque (Rusguniae à l'Est et Iol à l'Ouest).La présence de plusieurs sources d'eaux à proximité du rivage.

### **XII.2 La ville antique :**

La ville appelée Icosium occupait probablement toute la zone comprise entre les portes antiques "Bab El Oued" et "Bab Azzoun" et s'étendait le long de l'axe Nord-Sud.

La ville annonçait l'organisation des villes construites par la suite, « la ville antique longeait la colline le long de son abord inférieur à côté du mouillage qui formé les îles »<sup>69</sup>, divers éléments urbains laissent à dire que l'organisation de la ville était limitée par deux nécropoles et compris entre deux murs Nord et Sud

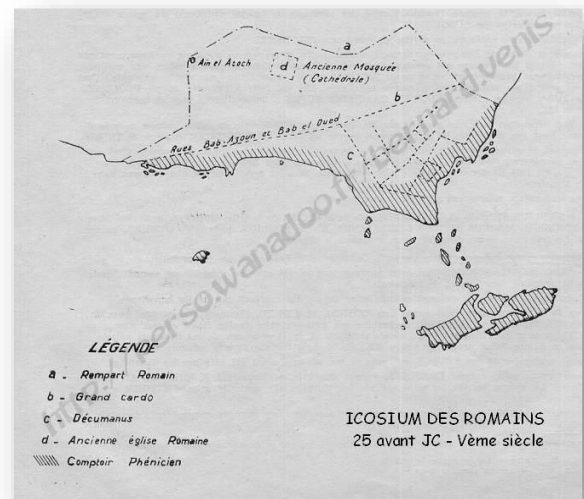


Figure 4 : Carte Icosium des Romains.  
Source Alger-Roi.fr

<sup>66</sup> S. MALFROY : 1991 morphologie de la ville et des territoires.

<sup>67</sup> EL DJazair : histoire d'une cite d'icosiumaAlger . par Albert devoux

<sup>69</sup> F,Cresti,CONTRIBUTION A L4HISTOIRE D'ALGER.ed, Centro analisi progrtti. S.r.l Roma P12

Suite aux découvertes archéologiques, une reconstitution du réseau routiers rendu possible, le cardo et le decumanus correspondants à la rue « Bab Azzoune – Bab el oued » et la rue de la marine, et une trame régulière orthogonale dans la partie basse de la Casbah. L'intersection du Cardo et du Decumanus<sup>70</sup> est matérialisée par le forum correspondant aujourd'hui à la place des martyrs. **En ce qui concerne les édifices** de l'époque (d'après les descriptions faite par EL BAKRI) on trouve : Une église située le long de l'axe de la marine (à l'emplacement de Djamaa El Kebir).<sup>71</sup>

### **Des thermes dans l'emplacement de la mosquée Ketchawa**

Quelques découvertes archéologiques récentes permettent de justifier l'existence de plusieurs édifices romaines tels que :

- **un thermes aux alentours de la mosquée Ketchawa** au niveau de hammam Sidna .
- **un théâtre au niveau de l'îlot Lalahoum et un autre à côté de Dar Al Hamra** ou a été retrouvé des fondations circulaire<sup>72</sup>

### **XII.3 La ville Post-Romaine :**

L'histoire d'Alger à cette époque peut être restituée en deux périodes :

- **Une première période** de crise et de stase, car la chute de l'empire Romain et la succession des invasions avaient causé la disparition d'Icosium
- **Une seconde période** de renaissance relative coïncidant avec la fondation d'El Djazair Beni Mezrenna par le prince Bologhine Ibn Ziri au milieu du X<sup>ème</sup> siècle après J.C.<sup>73</sup>

### **XII.4 Période Djezair Beni Mazghana :**

Avec l'arrivée des premières expéditions musulmanes en 670 l'Islam commence à prendre place peu à peu dans les tribus autochtones, notamment la tribu des Sanhagah. Vers le milieu de X<sup>e</sup> siècle, Bouloughin fil de Ziri b.Mannad de la tribu des Sanhagah, fonda la ville de Djazair Bani Mazghana sous ordre de son père et ainsi la ville retrouve un peu sa place sur la carte du monde islamique. Après la dynastie **Ziride**, **Djazair** sera sous le règne des dynasties **Almoravides** puis **Almohades** et **Zianides**.

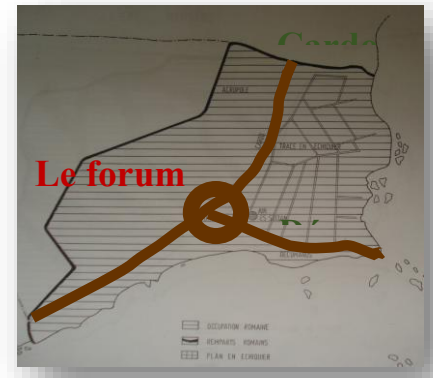


Figure 5 Croisement des 2 voies principales dans la ville d'Icosium. Source : Alger-Roi.fr. Traité par l'auteur

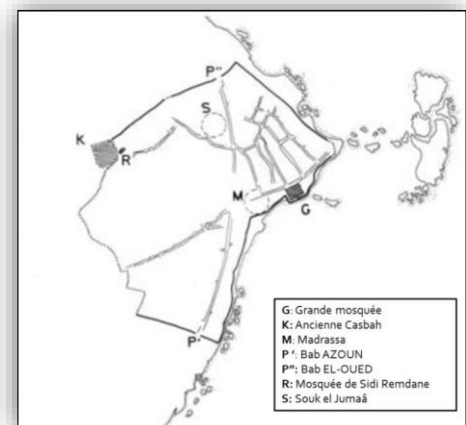


Figure 6 : Plan casbah période d' djezair beni mezghana. Source : PPSMV de la casbah d'Alger

<sup>70</sup> Azzouai.A.Haffeas.S centre de création et de représentation artistique 2006

<sup>71</sup> F,Cresti,CONTRIBUTION A L'HISTOIRE D'ALGER.ed, Centro analisi progrtti. S.r.l Roma P12

<sup>72</sup>EL DJazair : histoire d'une cite d'icosiuma Alger.par Albert devoulx

<sup>73</sup>Histoire d'EL Djazair ,Bani Mazghanna « Par Abderrahman khelifa 2007

## **XII.5 La ville Ottomane : Durant cette période la ville était structurée selon 3 axes :**

- L'axe qui la relie avec Constantine à l'Est.
- L'axe qui la relie à Laghouat et Blida au Sud-Est
- L'axe qui la relie avec Cherchell à l'Ouest.

La ville ou La Casbah est entourée de remparts et d'une fosse, cinq portes y donnent accès :

- Porte de pêcheurie
- Porte Bab Dzira
- Porte Bab Azzoun
- Porte Bab Djedid
- 
- Porte Bab El Oued



Figure 7 : les 5 portes de la casbah.  
Source : Google Images

Toutes ces portes étaient situées dans la basse Casbah qui était divisée en deux parties de par sa pente de 15% la Haute Casbah et la Basse Casbah. A l'extérieur des remparts il y avait le Fahs, constitué de maisons secondaires qui ponctuaient la baie, il y avait aussi tout un réseau d'aqueduc qui transportait l'eau des sources environnantes à la ville. Le centre du pouvoir (Djenina) était installé à la croisée des rues principales (Bab Azzoune, Bab El Oued, Porte de la marine). A cette époque la place publique était un centre du pouvoir.

## **XII.6 La ville coloniale :**

### **❖ (1830-1855) VILLE MILITAIRE, début de la colonisation**

Les premières opérations se sont entreprises dans la vieille ville en vue d'adaptation à des besoins différents à ceux des habitants originaires. Elargissement des rues Bab Azzoun, Bab El Oued et la rue de la marine qui convergent vers la place du marché devenue Place du Gouvernement ; ainsi que d'autres places : Place de Bab Azzoune, place de Chartre, Place de l'évêché, l'esplanade de Bab El Oued, l'accès des futures rampes Valée et Rovigo aboutissant à la route de Douéra-Blida. Route de Constantine, et route de Bouzaréha et de l'hôpital du Dey.

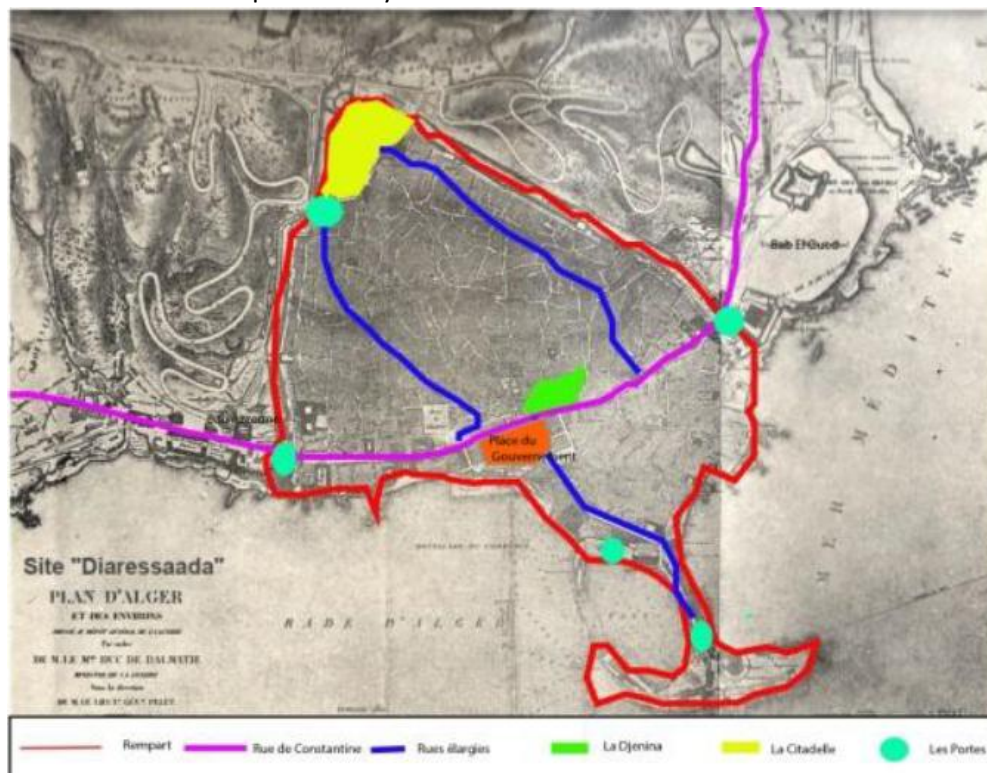


Figure 8 : Alger 1848 Plan de Berbûgger  
Source alger-roi.fr traitée par l'auteur

❖ **En 1847 :**

Un plan d'extension Guiauchain trace la première ville extramuros européenne qui est à présent englobée par de nouveaux remparts pour des raisons sécuritaires. Le tracé de la rue d'Isly, du côté Sud, s'est effectué en direction de l'actuelle place l'Emir Abdelkader, et plus lentement du côté nord de Bab El Oued

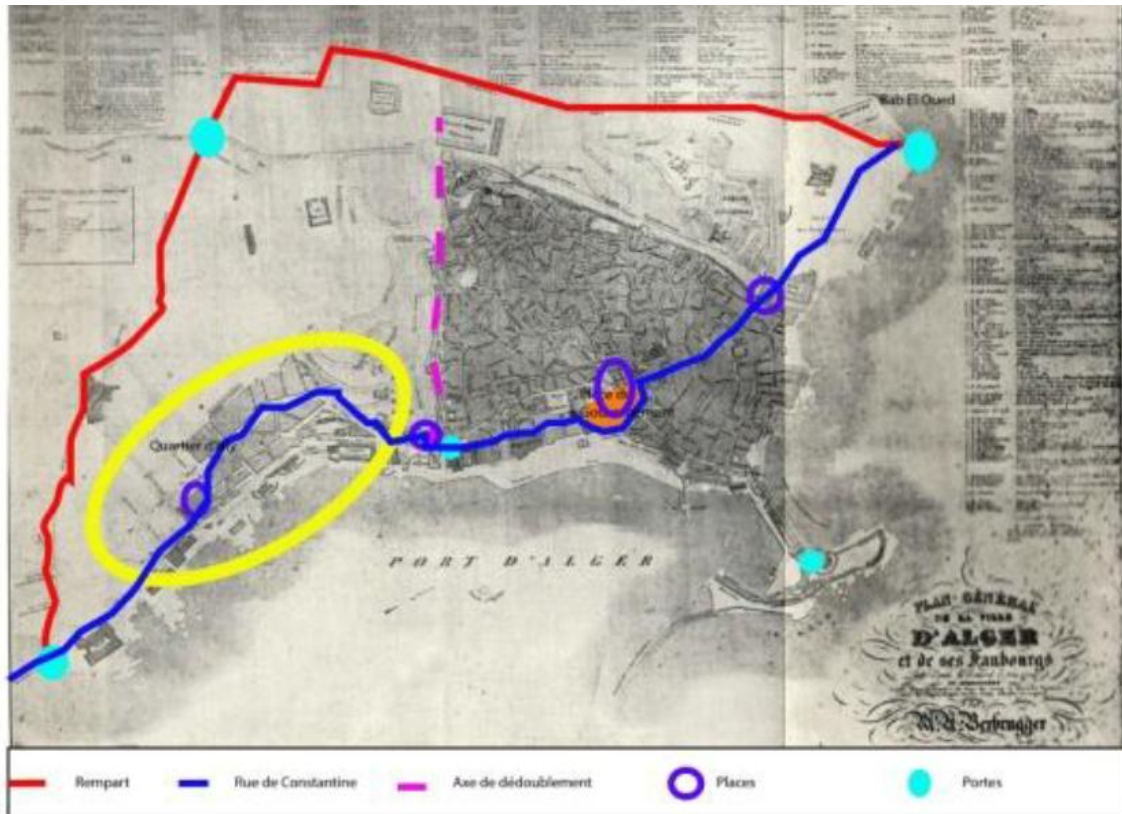


Figure 9 : Alger 1832 traitée par l'auteur. Source alger-roi.fr

La Place du Gouvernement est définitivement aménagée lors de la démolition de la Djenina. La ville coloniale, est à présent caractérisée par un tracé régulier orthogonal rythmé par les places publiques, puis la réalisation du quartier d'Isly qui s'arrête en hauteur, le front de mer du port déjà régularisé, la jetée est amorcée avec sa fâcheuse concavité, il y a déjà le tracé de la rue la lyre aussi. la Nouvelle enceinte fut réalisée durant la période entre 1841 et 1847; elle est remplacé actuellement par les boulevards Khmisti, Haddad Abderezzak , Oureda Meddad.

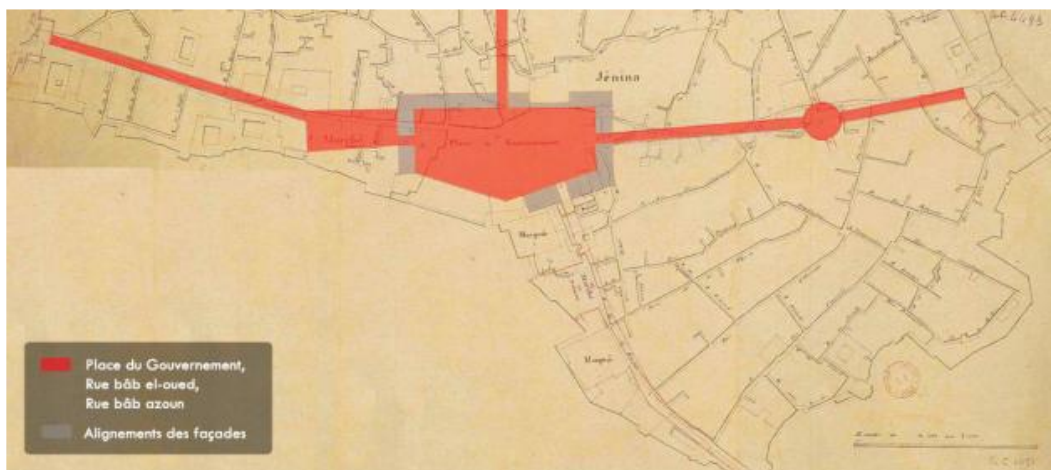


Figure 10 : Élargissement des rues Bab-el-oued et Bab-Azzoun, et création de la place du gouvernement. Source alger-roi.fr

❖ **En 1855-1885 : La ville nouvelle, affirmation du projet colonial :**



Extension vers Agha et Mustapha. Projet Chassériau pour le Boulevard de l'impératrice.

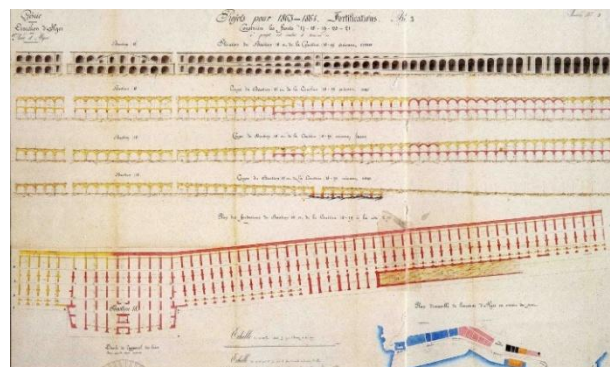


Figure 11 : Construction du boulevard de l'impératrice Source : Jean-Louis Cohen, Nabila Oulebsir et Youcef Kanoun., ALGER, Paysage urbain et architecture 1800-2000, édition l'imprimeur, 2003

❖ **(1885-1900) la ville en expansion, les premières tentatives de transformations et de modernisations :**

Changement de politique après la visite de Napoléon3. Fin des grandes démolitions. Préoccupé par le transport : voies

**En 1889** Développement de la ville dans l'enceinte de 1840 et de la nouvelle ville de Mustapha dont les constructions forment un groupe compact entre la route de Mustapha supérieur et (Rue Michelet) et la route de Constantine. Le quartier d'Isly et le Hameau de Pâté forment des groupes isolés. Beaucoup de villas de jardins de potagers au Sud et au Sud-ouest du Champs de Manœuvre. L'amorce des quartiers du futur Arsenal et de Belcourt ; on note une succession de place le long de la route de Constantine.

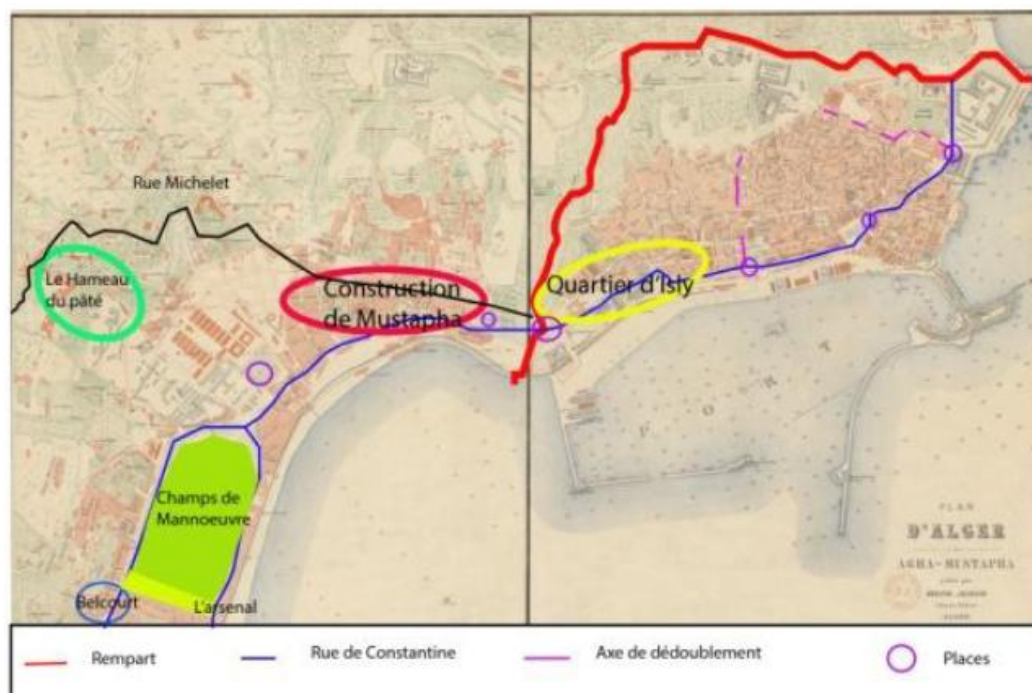


Figure 12: Alger 1889. Source alger-roi.fr. Traitée par l'auteur

❖ **(1900-1930) Début de la question social, et les prémices de la planification moderne :** Crise du logement : début des cités HBM (habitat à bon marché).

**En 1921** Les fortifications ont été éventrées dans leurs parties inférieures, pour faciliter la liaison avec Ba El Oued et Mustapha .On note une grande extension de l'Arsenal et de Belcourt ainsi que l'achèvement de l'arrière port et un nouveau bassin amorcé au Sud.

Il est à noter qu'à Alger un intérêt particulier pour les espaces publics remonte à la période coloniale, sur les espaces extérieurs et sur les constructions des édifices représentatifs. La ville était pensée et réalisée à partir de l'espace public. Les espaces publics étaient implantés tous les 400 à 500m (Place des Martyrs, Square Port Said, Place Emir, Square Sofia, Place de Pérou, Place Victor Hugo et Place 1er Mai) ; cette succession a donné au tissu urbain une forte continuité ou chaque espace public annonce le début d'un maillage ordonné et d'une séquence reflétant une période historique donnée.

**une série de grands projets y ont été proposés**, parmi eux celui de Tony Socard , dont la réalisation a donné naissance aux barres du premier novembre répondant à une logique d'organisation du bâti et de la circulation, créant par là un boulevard qui ne joue pas son rôle et une perspective non aboutie, pour cause de non aboutissement du projet il ne fût réalisé que partiellement. Quelques décennies plus tard, l'ascenseur qui articulait entre la place des martyrs et le niveau du port est supprimé, l'Amirauté dont l'accès se faisait d'une manière fluide à partir des deux niveaux du quartier, est bloquée pour cause de sécurité et d'appropriation de la part de l'armée. Finalement le port aussi est fermé pour des raisons de sécurité. (voir annexe -8- )

➤ **Projet Socard 1942 :**



Figure 14: Projet de Tony SOCARD pour le quartier de la marine.

Source : Jean-Louis Cohen, Nabila Oulebsir et Youcef Kanoun., ALGER, Paysage urbain et architecture 1800-2000, édition l'imprimeur, 2003

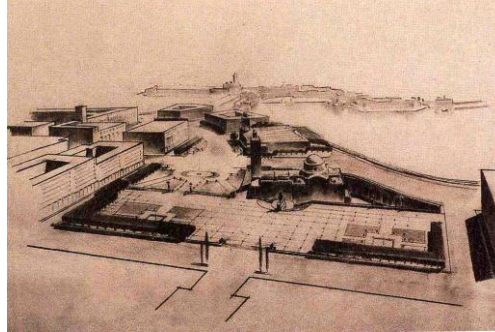


Figure 13: Partie réalisée du projet SOCARD. Source Google earth 2019. Traité par l'auteur

**XII.7 La ville à l'époque post Coloniale :**

L'exode rural engendre un cadre de vie dense et la ville mal gérée provoquant une accélération de la dégradation du tissu ancien. La casbah n'a connu dans cette période que peu de projets ; le conservatoire, le parking. Le centre-ville a continué à se déplacer vers l'Est, Alger a subit inéluctablement la délocalisation de ces fonctions centrales vers l'Est. En ce moment de grande mutation, le pouvoir était occupé par les nouvelles édifications (grands équipements industriels, de loisir, d'enseignement.....)<sup>74</sup>, il ne donnait aucune importance à la ville turque devenue la destination idéale pour l'exode rural. Dans la partie basse (quartier de la marine) les démolitions ont continué, engendrant de grands vides urbains : Le premier c'est l'actuelle place de la régence, qui était occupée au début par un marché forain, puis transformée en arrêt de bus. Le second est occupé par le parking et des terrains de jeux improvisés. (voir annexe -1-).

**XII.8 La ville contemporaine :**

Après l'indépendance, la ville a gardé sa structure qui a été consolidée par des autoroutes et des voies expresses, ainsi que des réalisations importantes telles que le palais des expositions et des foires, des universités...mais la grande demandes de logement à laquelle il fallait répondre a fait

<sup>74</sup> Alger lumière sur la ville, Article R.Zadem. Rétrospective des projets de revalorisation de la casbah d'Alger-Mise en contexte

naitre les grandes agglomérations (ville nouvelle) qui a engendré un développement déséquilibré de la ville induisant à une dégradation et la négligence des espaces publics particulièrement la place .

On a vu l'apparition d'instruments ayant une portée à moyen et long terme assurant un développement des stratégies urbanistiques en soulignant des aspects de programmation et de croissance économique; on souligne: Le COMEDOR 1975, le CNERU 1980, PUD, le PDAU 1991, le GPU 1997, PDAU 2016 et les plans stratégiques d'Alger, sans oublier le développement du secteur de transport en commun enregistré dans la réalisation des projets du tramway et du métro et des téléphériques.

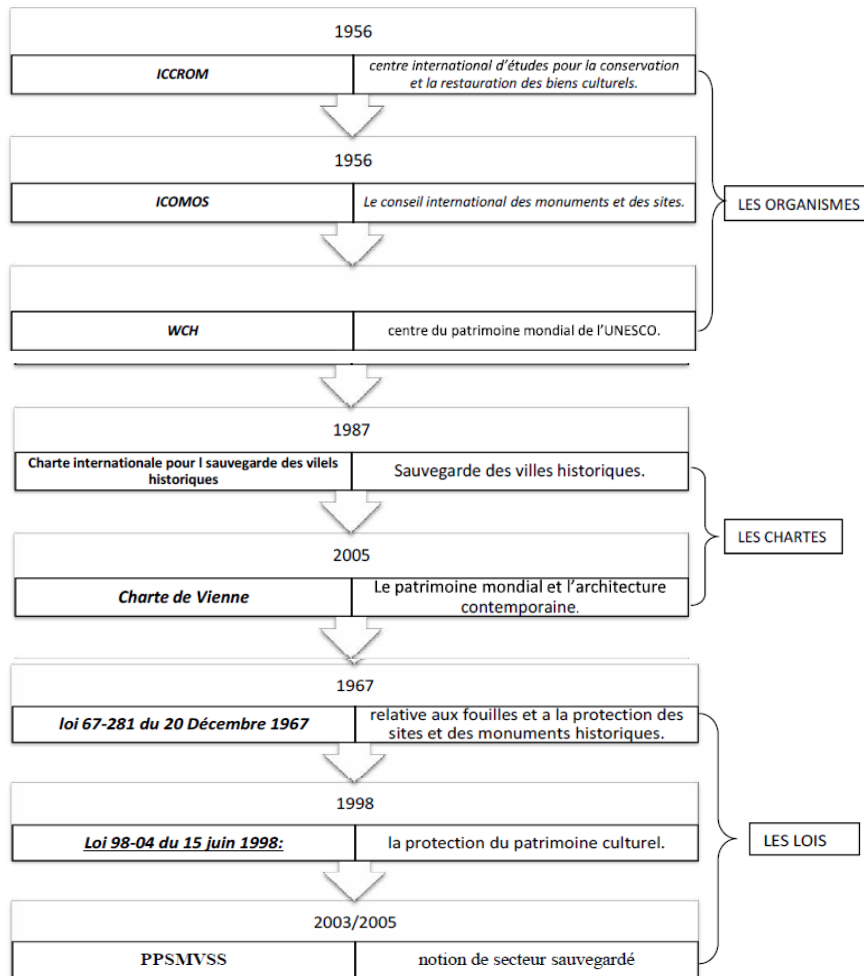


Figure 15: Schéma chronologique des organismes et instruction réglementaire sur la sauvegarde du patrimoine culturel  
 Source : BOUDALIA Nadia. Mémoire de fin d'étude. Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23

## XII.9 La synthèse :

L'occupation de la ville d'Alger et sa structure actuelle sont le résultat d'un long processus de formation dont la nature du site, et sa morphologie ont déterminé le développement urbain à travers l'histoire, autrement dit, le développement de la ville s'est fait à partir d'un axe de dédoublement conditionné par la morphologie du site matérialisée par des Boulevards partants des points de départ hauts et des points d'arrivée bas actuellement. L'espacement entre les axes de dédoublement est de près de 900m et correspond à la distance entre Bab El Oued et Bab Azzoune ; une succession de places publiques existe le long de l'axe territoriale, cette succession commence par La Place des Martyrs jusqu'à La Place du 1<sup>er</sup> Mai. Après l'indépendance et suite



à la forte demande de logements à laquelle il a fallu répondre mais malheureusement ceci a été fait au détriment des espaces publics.

### XIII. Aperçu historique de la place des martyrs :

Place de la Jounaina, place Louis Philippe, place de la Régence, place du Cheval ou même Blasset Al-3oud pour la population "autochtone", et enfin place des martyrs en omages aux 4000 algérois morts lors de la prise de la mosquée Ketchaoua par le duc Rovigo en 1830. Ces appellations résument en elles seules pas moins de 500 ans d'histoire, et éventuellement plus, près de 18556 m2 de terrain de la basse Casbah, au sein duquel s'est joué le destin de la capitale algérienne et avec lui celui de toute l'Algérie. Le centre du pouvoir (Djenina) était installé à la croisée des rues principales.

#### Epoque romaine :

l'intersection du Cardo et du Decumanus est matérialisée par le forum correspondant aujourd'hui à la place des martyrs.<sup>75</sup>



Figure 16: Croisement des 2 voies principales dans la ville d'Icosium. Source : [Alger-Roi.fr](http://Alger-Roi.fr). Traité

#### ❖ Epoque ottomane :

Haoumat Al-Jounaina., allait devenir le quartier qui englobait environ 14 marchés ,Au moins des dizaines de boutiques où l'on trouvait tout ce qui se produisait et se vendait en Algérie, en Afrique subsaharienne et en Europe. Un Badistan ou marché aux esclaves, souvent des captifs européens, à quelques pas de l'entrée actuelle de Al-jami3 Al-Jadid, Un à deux Fondouk/Hôtel remplissant des fonctions d'espaces de repos et loisirs et servant également de magasins de produits importés ou à exporter, ainsi que des espaces de négociations des transactions commerciales nationales et internationales.<sup>76</sup>



Figure 17: Haoumat Al-Jounaina Source : [Google images](https://www.google.com)

Au sein de notre actuelle place des martyrs, il y avait également sept mosquées, Puis il y avait aussi le palais du gouverneur ou le Pacha d'Alger connu de Al-Jounaina, et un ensemble de cafés pour les rencontres, les amusements, les règlements des contentieux à l'amiable et même pour les complots politiques.



Figure 18: Haoumat Al-Jounaina Source : [Google images](https://www.google.com)

<sup>75</sup> Azzouai.A.Haffeas.S centre de création et de représentation artistique 2006

<sup>76</sup> Bienvenue à Alger/place des Martyrs\_place\_Al-Jounaina \_ Al HuffPost Maghreb.html

### ❖ 1830 :

Les colonisateurs français arrivés brutalement en 1830, avaient très peu de respect, pour ne pas dire qu'ils n'en avaient pas du tout, pour le patrimoine architectural et urbanistique local : Le génie militaire français rasa pratiquement toute la basse Casbah, les deux tiers de la médina d'Alger,

commençant par le quartier Al-Jounaina. Subitement, plus de Souqs, plus de zaouïas, plus de kiosques des officiers de l'armée, plus de mosquées, à l'exception de Al-Jami3 Al-Jadid et Al-Jami3 Al-Kabîr, échappées de justesse et par pur hasard au massacre urbanistique et culturel. Et depuis, ses deux beaux édifices religieux se retrouvent orphelins et certainement dépaysés au milieu des masses de bétons et demanda la suspension des travaux de démolition en présentant le nouveau projet de la place à présent de **forme rectangulaire**.

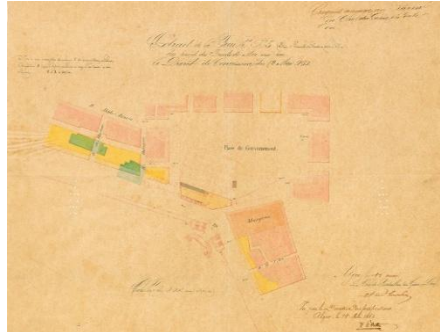


Figure 20: Extrait du plan des fronts de mer Alger Mars 1864. Source : alger-roi.fr 2019



Figure 19: Partie du plan d'alignement d'Alger et création de la Place du Gouvernement 1847. Source Wikipédia 2019



Figure 21: Plan d'alignement 1847. Source : Wikipédia 2019

L'hectare dit de nos jours "place des martyrs" fut quasiment vidé de ses infrastructures, et par ailleurs de son âme, pour en faire une place d'armes pour les rassemblements des troupes françaises colonialistes face au pauvre palais Al-jounaina devenu une caserne.

**1831-1833:** Sortie des ateliers de Wagner, une horloge fut transportée à Alger en 1833, et placée sur la Jenina.

**1836:** Construction d'un second niveau de voûtes au-dessus des voûtes ottomanes pour le nivellement.

**1841:** on y planta des orangers qui rappelaient le petit paradis d'El Djenina qui constituait autrefois la **Place des Martyrs**.

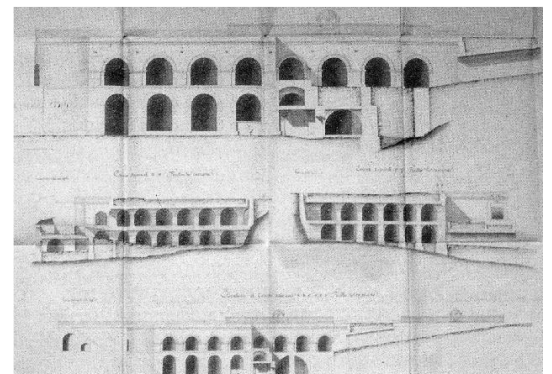


Figure 22: Projet pour le second niveau des voûtes, 1832 Source : Gallica.bnf.fr

**En 1842** : l'horloge fut transportée à Djamaa Djedid et placée sur un échafaudage dressé à l'extérieur.

**1845**: Fut inaugurée, la statue équestre du Duc d'Orléans, fils aîné de Louis Philippe d'ou le nom **de place Louis Philippe** . Cette statue (aujourd'hui disparue) fut édifée avec les canons pris aux Turcs qui gouvernaient à El Djazair. Les Algérois l'appelaient alors Sahat El Aoud ( **Place du Cheval** ), bien qu'entretenu par la municipalité, elle faisait partie du domaine militaire jusqu'en **1879** ou par une convention elle a été temporairement à la ville.

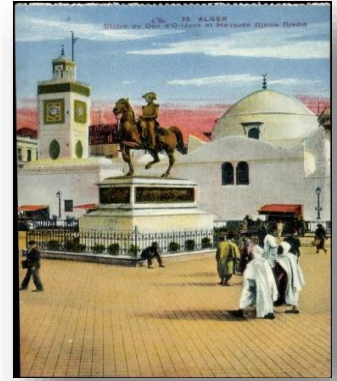


Figure 23: Carte postale, la statue équestre du Duc d'Orléans.  
Source : Gallica.bnf.fr

**En 1848**, La nouvelle place créée pour dégager la façade de la Cathédrale, à présent Place du Gouvernement, on y planta des lombras et l'arbre de la liberté au centre , on construisit aussi du côté Nord de la place l'hôtel de la Régence d'ou le nom de place de la régence et un autre bâtiment adjacent à arcades avec une terrasse de café Appollon. Elle vit en sa durée déjà séculaire, de grandes manifestations festives, militaires et culturelles.

**En 1853**, pour donner plus d'assise à l'horloge, on dut l'installer sur le minaret où elle est encore aujourd'hui.

**En 1859**, Les cadrans lumineux complétèrent cette installation.

**En 1864** : Edification des immeubles autour de la place. Le dernier immeuble élevé est celui de l'entrepreneur Lesca, à l'angle du front de mer. L'achèvement de la place correspondant aussi à la création du boulevard de l'Impératrice (Ernesto-Che-Guevara) et des escaliers de la Pêcherie reliant l'est de la place au quai du port ; les travaux sont conduits jusqu'en 186



Figure 24: Carte postale de la place Source : Alger-roi.fr



Tableau de peinture de la place des martyrs Source : Gallica.bnf.fr



Figure 28: Carte postale des immeubles autour de la place. . Source : Alger-roi.fr



Figure 27: Tableau de peinture de la place des martyrs Source : Google images



Figure 26: Tableau de peinture de la place des martyrs Source : Google images



Figure 25: Carte postale montrant la paroi ouest de la place Source : Alger-roi.fr



Figure 30: Vue aérienne de la place des martyrs Source : Google images



Figure 29: Vue aérienne de la place des martyrs Source : Google images

**En 1927**, Pour des besoins de circulation la place a été rétrécie sur toute sa longueur du côté de l'ouest.

**En 1945** L'hôtel de la Régence et le café Apollon n'existent plus, et cela depuis environ la fin de la deuxième guerre mondiale.

**Dans les années 1950**, la démolition d'une partie du quartier de la Marine, et l'ouverture de l'avenue du 8 Novembre 1942, modifia profondément la nature de la place, elle devient une place moderne.

**Le 05 Juillet 1962** La place de la régence ou place Louis Philippe ou encore place du Gouvernement retrouva sa liberté mais plus jamais l'âme étouffée en 1830, le cheval, la statue du duc d'Oléron est déboulonnée et renvoyée en France ; baptisée à présent **Place des Martyrs**

**Après l'indépendance** : La place des Martyrs a subi plusieurs transformations commençant par son élargissement, ouverte sur un côté à une vue panoramique, des cafés qui datent de l'époque coloniale, des activités commerciales, la mosquée Djamaa El Djedid, des activités culturelles dont un musée et des édifices de l'époque ottomane, ainsi que des activités tertiaires (trésor, poste...). Ce qui a créé à la place une grande animation et lui a donné aussi une influence à l'échelle de la ville, sans oublier la station de bus à proximité.



Figure 32: La Place des Martyrs avec des terrasses de café datant de l'époque coloniale. Source : Google



Figure 31 : La Place des Martyrs avec des Kiosque commerciaux. Source : Google images

### **Aujourd'hui ;**

On a tenté de la doter d'une autre, image moderne, adaptée a l'air du temps, bâtie sur les décombres, disant les restes archéologiques, des bâtisses des béni Mezghenna, des hammams ottomans, églises romaines ou byzantines découverts lors de son aménagement et l'introduction de la ligne de métro arrivant à son niveau

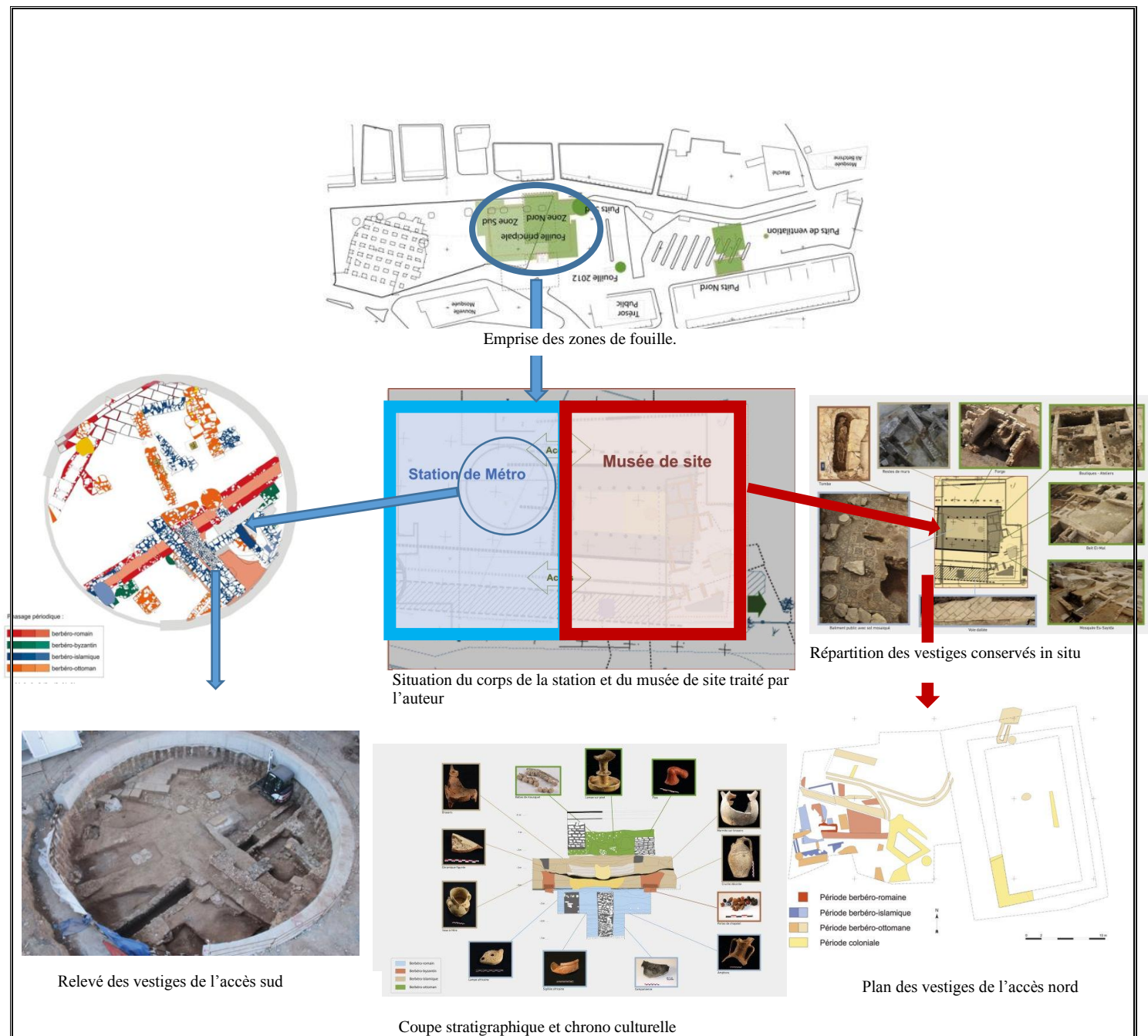


Figure 33: Source des images : [www.founoune.com/index.php/fouille-archeologique-de-place-martyrs-a-alger](http://www.founoune.com/index.php/fouille-archeologique-de-place-martyrs-a-alger), 30/07/2017, Consulté le 02/02/2019 traités par l'auteur.

La Place des Martyrs présente, du point de vue de sa position dans la structure de la Casbah, que du point de vue historique, une importance majeure. Ses sous-sols lui confèrent des potentialités supplémentaires. Vu la continuité spatiale entre cette place et les vides qui l'entourent. Aujourd'hui provisoirement aménagée, se trouve comme un espace libre « trop » étendu, donnant un aspect d'un espace non délimité. La station de métro est opérationnelle mais de nombreuses lacunes sont relevées, c'est toujours un espace non délimité avec un parvis occupé par des éternels chantiers.



Figure 34: La place des Martyrs actuellement. Source : ANSS 2019

## **XIV. Analyse morphologique :**

La morphologie urbaine est l'étude de la forme physique de la ville de la constitution progressive de son tissu urbain et des rapports réciproques des éléments de ce tissu qui définissent des combinaisons particulières, des figures urbaines (rue, places, et autres espaces publics ...).<sup>77</sup> Cette morphologie est analysable selon différents échelles et elle est partagée entre plusieurs savoirs qui rattachent à la géographie urbaine à l'histoire et à l'architecture.

### **XIV.1 Plan de la structure urbaine :**

L'analyse des différentes composantes de la ville nous a permis de ressortir un plan de la structure urbaine qui nous permet la lecture de la ville et d'identifier les différentes hiérarchies de ses composantes :

#### **XIV.1.1 Hierarchisation des parcours :**

La médina d'Alger est reliée à son territoire par quatre parcours territoriaux :

- 1) Parcours de crête : c'est la route nationale N°36, qui entre à la médina par la citadelle.
- 2) Parcours de mi-hauteur : c'est la route nationale N°1, qui aboutit à la médina par la rue Bab Azzoun.
- 3) Le parcours côtier : la route nationale N°11, qui aboutit à la médina par la rue Bab El Oued
- 4) la route nationale N°5, qui aboutit à la ville par le boulevard de l'ALN.

#### **XIV.1.2 Les limites de la casbah :**

- côté nord-ouest le boulevard Haddad abd errazak.
- côté sud boulevard Ourida Medad.
- boulevard de l'ALN côté mer.
- la casbah a été divisée par le boulevard de la victoire qui sépare la citadelle de la casbah.

#### **XIV.1.3 les portes de la casbah :**

La muraille entourant la vieille ville, consolidée pendant l'occupation turque d'EL DJAZAIR par HASSAN Agha puis par HASSAN PACHA, et l'ouverture comme disent certains de cinq portes :

**Bab Djeddid** (porte neuve) construite au XVIème siècle, par où entra l'armée française le 5 juillet 1830, et détruite vers 1866

**Bab Azzoun**, la porte historique d'Alger ou le français Pons de Balader, porte étendard des Chevaliers de Malte, dépité, car n'ayant pas pu prendre ALGER, planta rageusement sa dague en criant "NOUS REVIENDRONS"

**Bab el B'Har** (la porte de la mer) au-dessous de la Mosquée de la Pêcherie

**Bab D'Zira**, (la porte de l'île) aux abords de l'Amirauté, détruite vers 1870



Figure 35: Cinq portes d'Alger Source Google

<sup>77</sup> Rémy Allain, Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville. P 05

**Bab El Oued**, (porte du ruisseau) aux abords du Lycée Emir Abdelkader, et détruite vers 1841. Certains historiens affirment qu'il existait une autre porte, appelée " Bab Sidi Ramdane ", près de la mosquée du même nom, qui donnait vers l'actuel cimetière d'El Kettar, mais qui n'avait pas une grande importance.



Figure 38: Porte de Bâb Azzoun  
Source Google images



Figure 37: Porte de Bâb El-Bhar  
Source Google images

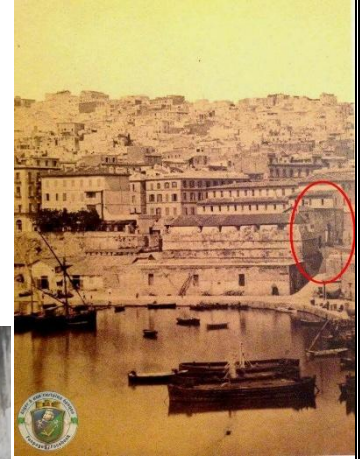


Figure 36: Porte de Bab D'zira  
Source : www.pinterest.com

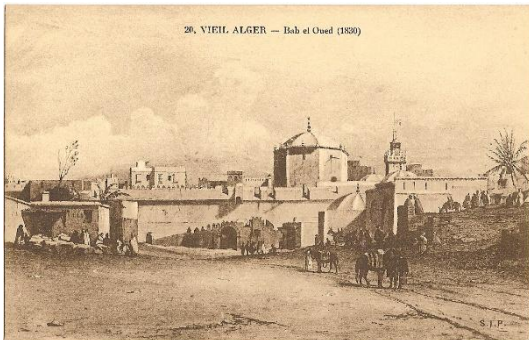


Figure 39: Porte de Bâb El Oued  
Source : www.pinterest.com



Figure 40: Porte de Bâb Djedid  
Source Google images

Il est évident que la position géographique et stratégique de ces portes avaient une très grande importance aux yeux des turcs, qui une fois la nuit tombée, étaient fermées et personne n'était autorisé à sortir ni à entrer dans la ville.

#### **XIV.1.4 Les parcours : dans la casbah d'Alger on a types de parcours :**

##### **XIV.1.4.1 1-parcours de dédoublements :**

-Boulevard Hadad Abd Razak /Boulevard Ourida Meddad

##### **2- Les parcours centralisants :**

-Rue Bab Azzoun-Bab El Oued/ Rue de la lyre/ Rue de la marine et rue du front de mer

##### **3- Parcours historique structurants de la Casbah**

-Rue porte Neuve / Rue Sidi Driss Hamidouche

##### **4-Parcours de restructuration**

-Rue de la Lyre ou Ahmed Bouzrina (échelle de la ville)/ Rue Arbadji Abd Rahman-Amar Ali (échelle de l'entité)/ Rue Amar El Kama (échelle de l'entité)/ Boulevard de la Victoire de délimitation

❖ On a pu classer les parcours selon l'ordre suivant :

##### **XIV.1.4.2 Les parcours de 1er ordre :**

- **Le boulevard Ché-Guévara : C'est un parcours territorial de distribution urbaine** qui organise et structure la ville. Il porte une entité urbaine qui comporte des équipements régionaux, administratif La Mosquée de la pêche représente un point de repère au bout du boulevard.



Figure 42: Vue sur le boulevard Ché-Guévara  
Source : Google images, traité par l'auteur

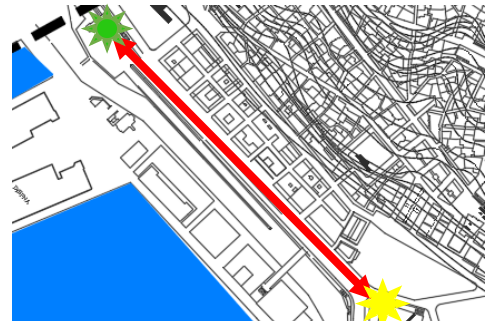


Figure 41: Boulevard Ché-Guévara Liaison entre deux moments forts  
Source : PDAU Alger 2010, traité par l'auteur

C'est un axe a flux important d'une largeur de 16m, il relie entre le square Port Saïd et la place des martyrs. Il constitue le toit des voûtes du boulevard de l'ALN, présente un balcon urbain et un soubassement pour la ville d'Alger.

**Paysage :** Ce boulevard est défini par une paroi de gabarit R+3, et dégagé sur le côté Est surplombant le port, l'Amirauté et la mer (continuité visuelle). Son image et sa continuité est assurée par le traitement de façade monumentale de style néoclassique et la rythmique des arcades. La Mosquée de la pêcheurie représente un point de repère au bout du boulevard

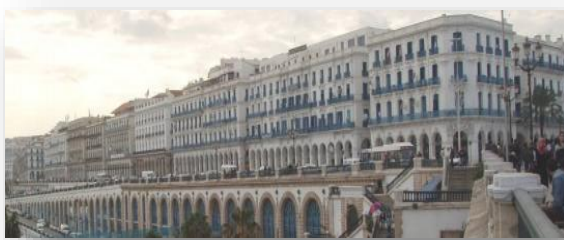


Figure 43: Paroi du boulevard Ché-Guévara  
Source : Google images

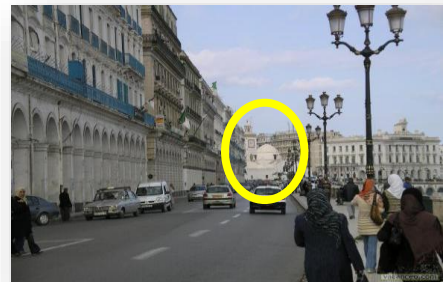


Figure 44: Perspective sur djamaa Djedid  
Source : Google images, traité par l'auteur

➤ **Boulevard de l'ALN :**

C'est un **Parcours territorial de transit** qui longe la ville du côté inférieur, le port, et débouche sur le boulevard Amara Rachid Situé au-dessous du bd Ché Guévara, dans la continuité de l'autoroute. C'est une voie de transit d'une largeur de 18m, elle permet au véhicule de contourner le quartier de la marine et débouché directement sur Bab El Oued

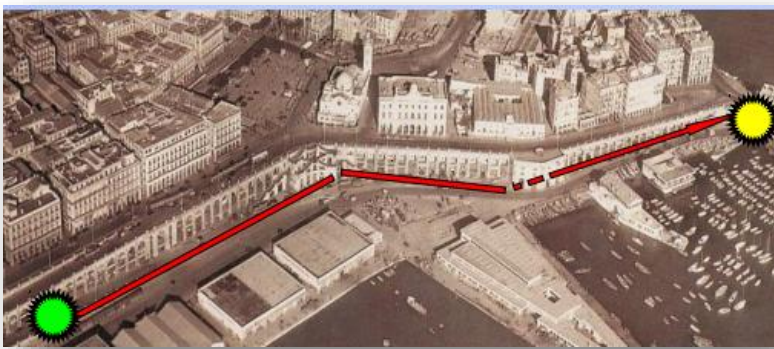


Figure 46: Vue sur le boulevard de l'ALN  
Source : Google images, traité par l'auteur



Figure 45 : Boulevard de l'ALN, Liaison entre deux moments forts  
Source : PDAU Alger 2010, traité par l'auteur.



**Paysage :** L'image et la continuité de cette voie est assurée par les voûtes qui constituent un ancien immeuble pont .Le rythme des arcades monumentales assure la continuité architecturale, la voie est ponctuée par des éléments d'appel tels que : les escaliers et les rampes



Figure 48: Paroi du boulevard de l'ALN  
Source : Google images



Figure 47: Les arcades du boulevard de l'ALN  
Source : Google images

➤ **Boulevard Amara Rachid :**

C'est un axe à flux important d'une largeur de 16m constituant la continuité de l'avenue de l'ALN .Il est faiblement structuré pour les piétons elle se réduit à un trottoir de 1.5m. L'absence d'activités commerciales ou autre le rend peu attractif pour le piéton.

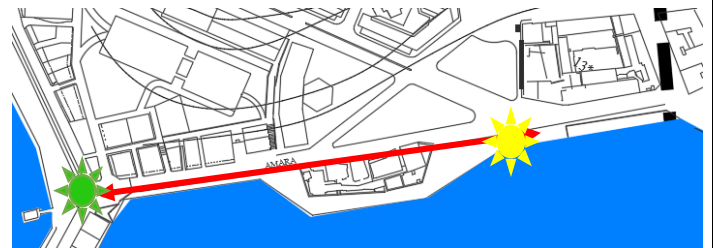


Figure 49: Boulevard Amara Rachid, Liaison entre deux moments forts  
Source : PDAU Alger 2010, traité par l'auteur.

**Paysage :** Cet axe est défini par une paroi imperméable de gabarit R+5 avec une circulation sous arcades. Dans cet axe l'image de la façade maritime perd son importance architecturale due à la vétusté du bâti. Il jouit d'une vue panoramique vers la mer  
L'aboutissement de la voie est matérialisé par la place Ouenouri qui se résume en un simple nœud de circulation, Les vides entre les bâtiments devenus des espaces d'insalubrité, altère l'image de cet axe, induisant des poches urbaines



Figure 50: Aboutissement du boulevard Amara Rachid  
Source : Google images

**XIV.1.4.3 Les parcours de 2ème ordre :**

**Axe Bab El Oued-Bab Azzoun:** Cet axe reprend le tracé du **Cardo Romain** qui coïncide avec la courbe 20, **axe structurant porteur de la croissance urbaine** assurant l'articulation à l'échelle de la ville, Il relie entre les deux importantes portes de la ville qui assurent sa relation avec le territoire. Relie le centre aux deux périphéries de la ville du côté sud la place du Square

qui assure la relation entre le quartier d'Isly et l'ancienne ville. Du côté Nord la place Ounouri Mohamed (place Bab El Oued) qui assure la relation de la ville avec le quartier Bab El Oued



Figure 52: Rue Bab Azzoun Bab el Oued, Liaison entre les moments forts  
Source : PDAU Alger 2010, traité par l'auteur.



Figure 51: Ancienne vue sur la rue de Bab Azzoun Bab el oued du coté de la place du gouvernement  
Source : Alger-Roi.fr

Il portait des équipements symboliques tels que mosquée Sayyeda, et des institutions administratives : la Djenina ensuite l'hôtel de la ville, aujourd'hui lieu de convergence elle est réduite à porter la Mosquée Djemaa Djedid.

La rue porte une très grande concentration de commerces qui est organisée avec des boutiques distribuées par des galeries couvertes, ainsi que des passages urbains, qui permettent la diffusion du commerce à l'intérieur des immeubles qui se situent sur la place des martyres ; entre autre cette concentration de commerces, ainsi que des activités de services qui se situent au 1<sup>er</sup> étage des immeubles Axe commercial à flux important d'une largeur de 12m.

La rue porte une très grande concentration de commerces qui est organisée avec des boutiques distribuées des galeries couvertes, ainsi que des passages urbains, qui permettent la diffusion du commerce à part l'intérieur des immeubles qui se situent sur la place des martyres ; entre autre cette concentration de commerces, ainsi que des activités de services qui se situent au 1er étage des immeubles(entre sol)

**Paysage :** L'image et la continuité de cet axe est assurée par la concentration d'activités commerciales, et son caractère populaire, La continuité architecturale dans l'axe Bâb Azzoune est assurée par les arcades bordant les deux parois, Dans la rue Bab El Oued ,La continuité architecturale est presque inexistante engendrée par les vides urbains



Figure 53: La continuité des arcades du coté de Bab Azzoun  
Source : Google images

#### **XIV.1.4.4 Les parcours de 3 ordres :**

- **Avenue 1er novembre :** C'est un axe de transit a flux important conçu lors de la réalisation du projet Soccard .il est structurant pour le trafic automobile du a sa largeur de 30m et à sa double voie mécanique.



Figure 55: Avenue 1<sup>er</sup> novembre, Liaison entre les moments forts  
Source : PDAU Alger 2010, traité par l'auteur.



Figure 54: Vue sur l'avenue 1<sup>er</sup> novembre  
Source : Google images

**Paysage :** Les deux parois de cette avenue sont constitués des deux barres Soccard de gabarit R+7 à R+9 de style moderne donne une image et continuité à cette dernière. Elle offre une vue panoramique vers la mer mais ses aboutissements reste mal définis

➤ **Rue de la Lyre : Ahmed Bouzrina**

**Parcours de restructuration et de distribution,** il relie le «marché Bouzrina » au centre « place Ibn Badiss » qui est en arrière-plan de la place centrale « place des Martyrs » ce qui lui confère la centralité mais à l'échelle du quartier. Cette rue permet de délimiter et de définir deux entités différentes permettant de définir la basse et la haute Casbah.

Elle assure une très grande concentration de commerces de détail ; un très grand flux piétons et mécanique qui est moins fort, et assure une très grande concentration de commerces de détail



Figure 56: Vue sur la rue de la Lyre  
Source : Prise par l'auteur

**XIV.1.4.5 Parcours de 4 ordres :**

➤ **La rue de la Marine :**

**Voie de circulation à l'échelle du quartier** d'une largeur de 8m, son tracé correspond au Documanus romain. Elle relie deux moments forts la place Amilcar Cabral (Ancien Bab el Djazira) et la place des martyrs, lieu public à flux moyen, elle a perdu son rôle d'articulation ville/mer ainsi que d'axe structurant de la ville.



Figure 58: Rue de la marine, Liaison entre les moments forts  
Source : PDAU Alger 2010, traité par l'auteur.



Figure 57: Ancienne vue sur l'axe structurant, La rue de la marine  
Source : Gallica.BNF.fr

**Paysage :** La rue est bordée par des immeubles Chassériau de gabarie R+4 et des édifices de style mauresque. Une paroi est mal défini du côté du parking, On trouve également le long de cette rue quelques repères très forts tel que Djamaâ El Kbir et la mosquée de la pêcheurie. Le rythme des arcades qui se répète assure une certaine continuité à la voie.

- **Amilcar Cabral :**
- **C'est une voie de desserte** à faible flux d'une largeur de 14m. Relie la place des Martyres à l'Amirauté.

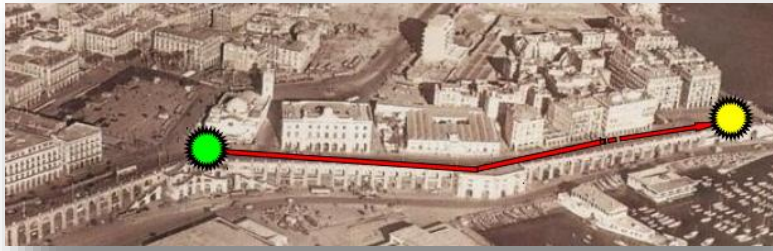


Figure 59: Vue sur l'Axe Amilcar Cabral  
Source : Google images, traité par l'auteur



Figure 60: Axe Amilcar Cabral, Liaison entre les moments forts  
Source : PDAU Alger 2010, traité par l'auteur.

**Paysage :** Ce boulevard constitue un balcon urbain offrant une vue panoramique vers la mer, sa paroi imperméable de gabarit R+5 de style néoclassique assurant ainsi une continuité avec le boulevard Ché Guevara, Le traitement des façades assure une continuité architecturale accentuée par la rythmique des arcades.

- **Rue Arbadji Abd Rahman-Amar Ali**

**Rue de restructuration diagonale**, délimite une entité qui porte la partie haute de la casbah d'Alger, et relie marché Bouzerina au sud avec l'école Ben Cheneb et Sidi Abd Rahman au nord. Organisée au centre par le marché qui présente un commerce de proximité à l'échelle de cette entité ainsi que la mosquée Farés.

**Paysage :** Les immeubles bordés de cette voie est de gabarit R+3 sans arcades elle abrite un commerce de première nécessité qui se concentre dans la partie sud de cette rue et diminue dans la partie nord.

- **Rue Amar El Kama :**

**Rue de restructuration diagonale qui** structure l'entité qui est délimité par la rue Bouzerina et la rue Bab Azzoune. Relie l'entrée de la ville (la place du square) au centre de la ville par (la place IBn Badiss). A partir du côté sud de cette rue et allant vers le centre de l'entité, on remarque une vue en perspective sur une ancienne synagogue aujourd'hui reconvertie en siège pour handicapés ; cette centralité et confirmer aussi par la place de Chartres remplacée plus tard par le marché qui est à l'échelle du quartier voir même de la ville.

- **Rue porte Neuve :**

**C'est un parcours historique de distribution de la haute casbah** qui permet de relier le centre de la médina (place de martyr) à la périphérie « Porte Neuve »

- **Rue Sidi Driss Hamidouche :**

**Parcours historique de distribution de la haute casbah du côté Nord** qui articule le centre de la ville avec la citadelle.

➤ **Boulevard Hadad Abd Razak :**

Assure une circulation d'échange et de transit piéton avec la rampe Arezki qui relie le quartier Bâb El Oued au boulevard Taleb Mohamed (mécanique).

➤ **Boulevard Ourida Meddad :**

Assure une circulation piétonne du bas vers le haut de la ville mais d'intensité faible.

➤ **Boulevard de la Victoire :**

Voie de restructuration qui relie la rampe Arezki qui mène jusqu'à Bab Azzoun et le boulevard Haddad Abd el Rezak

**Les profils des voies de l'aire d'étude :**

| Voie  | forme |
|---|-------|
| <p><b>Bab azzoun-<br/>Bab el oued<br/>Et sur la place<br/>des Martyrs</b></p> |       |
| <p><b>Parcours de<br/>front de mer +<br/>boulevard de<br/>l'ALN</b></p>       |       |
| <p><b>Boulevard<br/>Ourida Medad<br/>et Heddad<br/>Abderezzak</b></p>         |       |

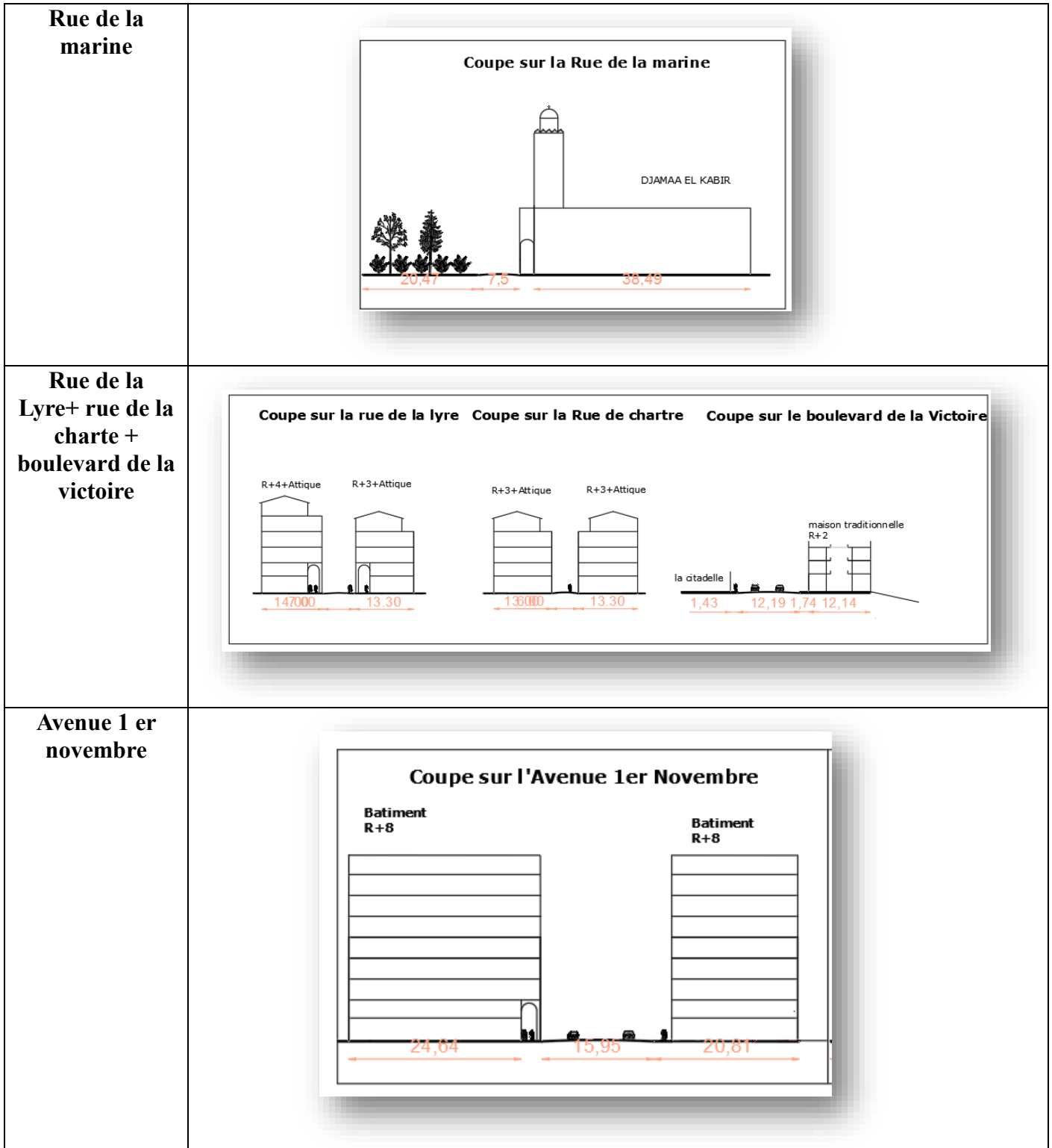


Figure 61:

Tableau montrant les différents profils des parcours de la casbah d'Alger  
Source : auteur.

Après l'analyse on a pu constater que les parcours manquent de lisibilité due à :

- Des aboutissements mal finis
- Des voies bordées par des façades altérées qui diminuent de leur lisibilité.
- Des voies historiques qui ne jouent pas un rôle dans la structure de la ville
- La rue de la marine, un parcours historique qui a perdu son rôle structurant dans la ville.
- Il y a une hiérarchisation différente des parcours, principale et secondaire défini par leurs tailles (la largeur de la rue), le flux et l'activité existante dans la rue et leur niveau de participation à la structure urbaine.
- Malgré la mer et les esplanades on remarque que sur littoral y'a une faible densité de flux piéton. Le flux moyen est sur les limites et au cœur de la casbah qui reviens aux habitants, le flux devient **important** sur l'axe beb azzoune -beb el oued et sur la rue de la lyre, rue ali (la pointe et amara el kama qui est due au commerce et à l'activité (marchés) ,08 novembre équipement (poste, mosquée)
- On remarque que sur les routes territoriales y'a une grande densité cela montre que le passage est courant de transition de ville en ville (transport et véhicule) et l'importance des équipements rend le flux important. Le flux moyen est sur le boulevard de la victoire et l'axe beb azzoune - beb el oued qui raccorde les deux limites qui reviens toujours au équipement et activité sur cette axe, ainsi que flux diminue dans le centre de la casbah est sa qui revient aux ruelles étroites et non accessibles et le commerce qui étouffe les rue (rue de la lyre)

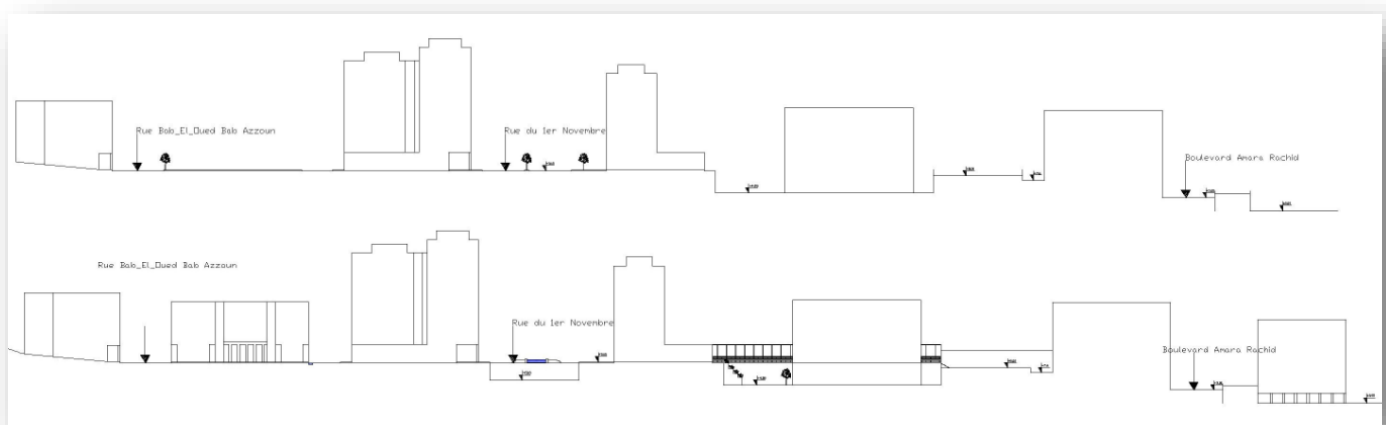


Figure 62: Coupe schématique des parcours du quartier de la marine  
Source : auteur.

#### **XIV.1.5 Les places :**

La casbah dispose de plusieurs places implantées pour la plupart dans la partie basse.

On constate la présence de deux types ou échelles de places :

- places urbaines à l'échelle métropolitaine ou la ville.
- places urbaines à l'échelle du quartier.

##### **XIV.1.5.1 A / Places à l'échelle de la ville :**

###### **➤ la place des Martyres :**

Le noyau mère de la ville au niveau **la place des Martyres**. Elle rassemble trois parcours centralisant (Bâb El oued, Bâb Azzoun et la rue de la Marine). Elle peut être considérée comme un nœud très important à l'échelle de la ville

C'est le point de convergence de plusieurs voies importantes : Bâb El Oued, Bâb Azzoun, la rue de la Marine, le front de mer

Un lieu public à groupement important du a la concentration de plusieurs activités et équipements (les mosquées, chambre de commerce ...)

Un élément d'articulation entre les différents fragments de la ville donc une charnière qui articule la vieille ville et la ville coloniale

### La Lecture :

#### ▪ Par rapport à la relation avec la ville :

La place des Martyrs occupe plusieurs mailles du réseau et représente une charnière articulant deux entités urbaine différentes : la vieille ville (La Casbah) et la ville coloniale, ainsi que la ville et la mer.

La place forme un plan de perspective vers la mer permettant ainsi une continuité visuelle (ouverture permettant ainsi une continuité visuelle (ouverture vers la mer), elle comporte des fonctions commerciales et deux sous-sols qui bénéficient d'éclairage zénithale réalisé à la surface de la place.

La succession des espaces publics qui a renforcé la continuité de la ville, dans notre cas la place des Martyrs annonce le Square Port Saïd de par sa situation.



Figure 64: La lecture de la place.  
Source image Google traitée par l'auteur



Figure 63: Situation de la place par rapport au square Port Saïd  
Source Mémoire de Magister Evolution et actualité des espaces public à Alger. Lydia HADJI 1993 EPAU

#### ▪ Par rapport à son espace propre :

L'accès à la Place des Martyrs peut être frontal, transversal ou encore latérale se fait à partir de plusieurs points qui ne sont pas lisibles marqués par l'ouverture des barrières de sécurité sur la rue de Bab El Oued et le Boulevard Ernesto Che Guevara. On trouve dans la Place des Martyrs 3 entités différentes, ce qui fait d'elle une place fragmentée ceci est dû à l'emplacement même des bouches de métro qui crée la coupure de l'espace et l'interruption de l'espace.



Figure 65: La lecture de la place par rapport à son espace propre.  
Image Google traitée par l'auteur

**La forme :** La place des Martyrs ouverte de forme irrégulière de 18556 m<sup>2</sup> ; elle présente une composition unique, limitée dans ses trois parois par le bâti et ouverte sur sa quatrième paroi à une vue panoramique : le front de mer. Elle est définie par des édifices culturels (Djamaa



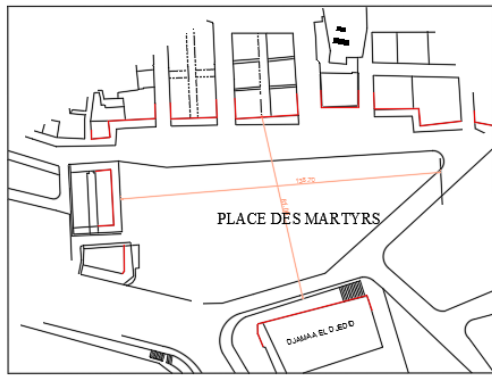


Figure 67: La forme et dimensions de la Place des Martyrs  
Source : PDAU d'Alger 2010. Traité par l'Auteur



Figure 66: La forme de la place et ses limites  
Source Google image traitée par l'auteur et photos prises par l'auteur

Lekbir, Djamaa Ketchawa,) et par les immeubles à arcades au rez de chaussé accueillant plusieurs activités.

### Le Vécu :

La Place des Martyrs est caractérisée par plusieurs fonctions ce qui induit à la multiplicité des usagers et de grand flux particulièrement le transport en commun (métro), l'exposition des vestiges qui a poussé les usagers de la place à s'arrêter afin de contempler les vestiges archéologiques.

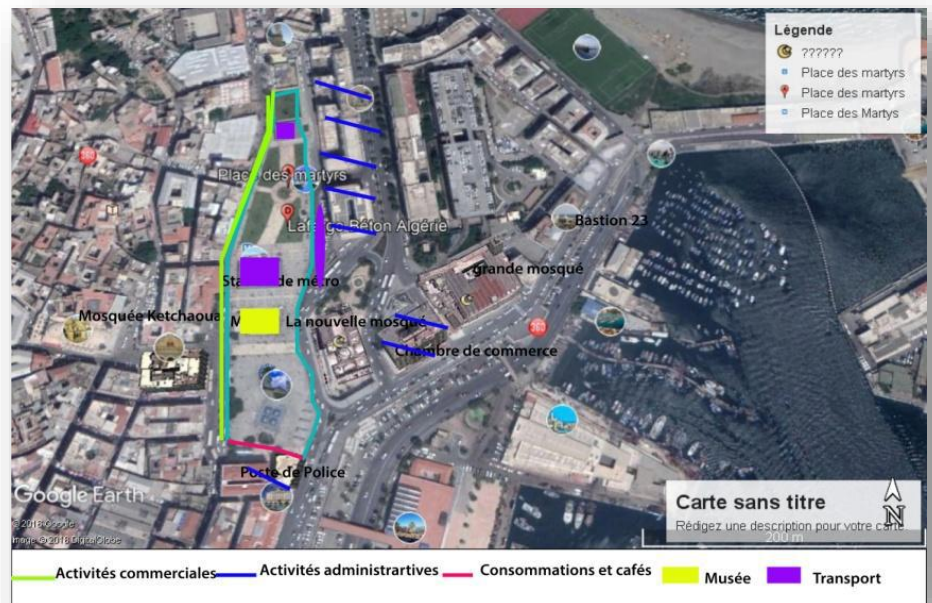


Figure 68: Répartition des fonctions dans la place.  
Source Google earth traitée par l'auteur

Ce qui a fait d'elle un temps d'arrêt non pas de passage, sans oublier les édifices culturels, les commerces, cafés et restaurants, le transport en commun qui bordent la place ainsi que les autres fonctions dans un rayon plus large marquées par des équipements structurants qui délimitent la place: le trésor, la poste, la chambre de commerce.

### ➤ Le pôle Mohamed Touri (Le square port Saïd) :

Le Square se trouve sur la même structure linière que la place des Martyrs, articulé avec celle-ci par la rue Bab Azzoun, il se situe à l'emplacement de l'ancienne porte "Bab Azzoun" à proximité du TNA qui augmente son importance avec la présence d'espace vert ; le square relie les trois quartiers importants de la ville c'est un point de jonction.

Ce pôle est défini par la place Med Touri, qui participe à la composition urbaine de la baie d'Alger. Il amorce, à la fois, deux rues (Amar El Kama et Bâb Azzoun). Mais leur jonction est matérialisée par un espace vide occupé en aire de stationnement. Il regroupe un certain nombre d'équipements : TNA + centre national culturel des Moudjahidines. Cette place coïncide avec l'ancienne porte de la Casbah : Bab-Azzoun, qui se situe plus exactement aux alentours du T.N.A. Ce pôle est important de part son histoire, son caractère métropolitain et sa position d'articulation.

### La place Med Touri est définie par

- le front de mer constituant ainsi un balcon urbain de la place vers la mer
- les immeubles de l'entité Haussmannienne avec un gabarit de R+3, R+4 de style néo-classique
- le théâtre national Algérien TNA (un moment fort)

La place Port Saïd est ponctuée par un édifice public de prestige TNA et équipée de mobilier urbain ainsi que d'une végétation abondante ce qui lui attribue un caractère de singularité.



Figure 70: Vue sur la Place du square Port Saïd  
Source : Google images

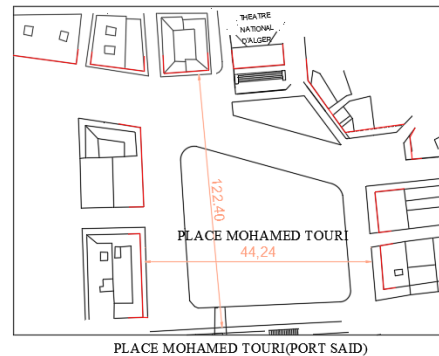


Figure 69: La forme et dimensions de la Place square port Saïd  
Source : PDAU d'Alger 2010. Traité par l'Auteur

### La place Ouenouri :

Elle se trouve à l'emplacement de l'ancienne porte « Bab El Oued », réalisé après la destruction de l'ancien rempart. La place s'articule à la place des martyrs par la rue Bab El Oued et se trouve à 450m environs de celle-ci

Elle est délimitée par :

- le lycée Bugeaud et les immeubles de rapports de 1871, d'un gabarit de R+3 à R+4 avec une architecture néoclassique.
- La direction générale de la sûreté nationale (DGSN)
- L'immeuble d'angle de Soccard de R+7qui représente une architecture moderne.

Aujourd'hui la place Ouenouri se résume en un nœud avec une forte circulation mécanique qui la traverse de :

- La rue bab el oued
- la rue Boubella Mohamed

-la rampe Louni Arezki.

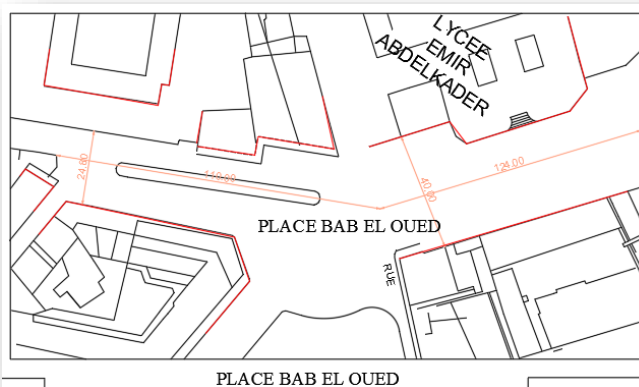


Figure 72: La forme et dimensions de la Place Ouenouri  
Source : PDAU d'Alger 2010. Traité par l'Auteur



Figure 71: Vue sur la Place Ouenouri  
Source : Prise par l'Auteur

La place de l'Amirauté : Elle constitue le lieu d'aboutissement des rues : la rue de la marine, la rue Amilcar Cabral avec la rampe de l'Amirauté

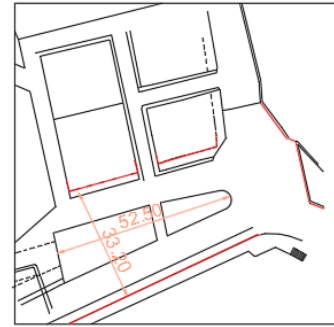
Elle est délimitée par :

- Les immeubles Chassériau qui présentent une architecture classique, à galerie d'arcades
- Les deux autres parois constituées par le balcon vers la mer, assurent la relation visuelle ; cependant elles présentent une rupture physique avec la mer.

La place est mal définie que ce soit sur le plan morphologique (réduite en terme de dimensionnement) ou sur le plan formel. Aujourd'hui la place se trouve comme un lieu de stationnement très mal utilisé.



Figure 73: Vue sur la Place l'Amirauté  
Source : Google Images



PLACE AMIAL CABRAL

Figure 74: La forme et dimensions de la Place de l'Amirauté  
Source : PDAU d'Alger 2010. Traité par l'Auteur

**La place de chartre :**

Crée dans le but de déplacer une partie des souks détruit lors de la création de la place des martyrs, La place est un marché à l'échelle de la ville, d'une forme carré de 50\*50. Elle est délimitée par des immeubles à arcades et abrite différentes activités commerciales (Vêtements, légumes et fruits).

**La place Ben Badis :**

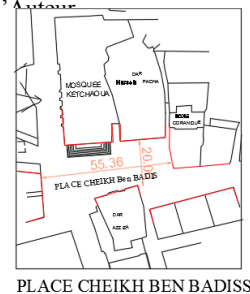
La place Ben Badis est une skifa à la casbah, articulée à la place des martyres et animé par différentes activités commerciales. Elle est délimitée par la mosquée Ketchaoua, Dar Aziza et les immeubles de rapports. C'est le lieu d'aboutissement des rues de la lyre et de chartre.



Figure 75: Source : Google Earth. Traité par l'Auteur



Figure 76: Vue sur la place Ben Badis  
Source : Auteur



PLACE CHEIKH BEN BADISS

Figure 79: La forme et dimensions de la Place Ben Badis  
Source : PDAU d'Alger 2010. Traité par l'Auteur

**L'esplanade :** Situé au NORD du Bastion23 L'aménagement de l'esplanade

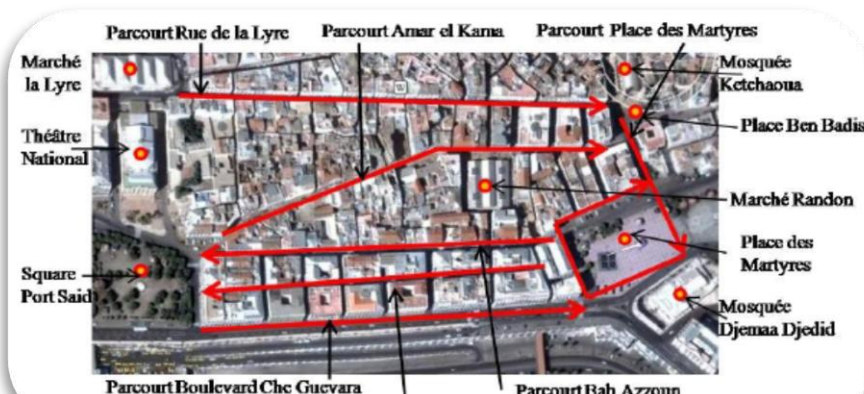


Figure 77: Schéma de structure des places publiques de la zone d'étude  
Source : Google earth. Traité par l'Auteur

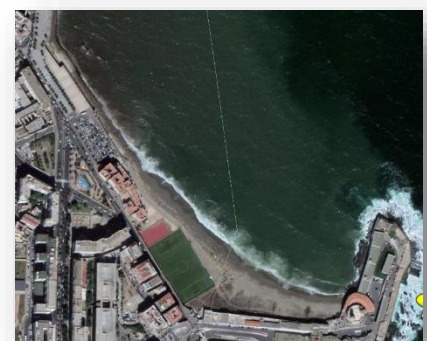


Figure 78: Vue sur l'Esplanade  
Source : Google Earth

est réduit, manque de mobiliers urbains et d'espace vertLe parking un espace non intégré dans ce contexte altère l'image de l'esplanade.

**Le vide de la régence :**

Il est le résultat d'un projet urbain inachevé « le projet Soccard ». Il est utilisé comme une station urbaine mal structurée et se voit squattée par les commerces informels, devenu source de nuisance et de pollution.

**Hierarchisation des équipements et Equipements singuliers (Voir annexe -2- )**

## **XV. L'analyse typologique :**

"Le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension."<sup>78</sup> L'analyse du système bâti s'effectue directement par référence à la typologie, il n'est pas nécessaire, d'effectuer une décomposition en sous -système.

**« La typologie est l'un des instruments qui permettent de conduire l'étude des phénomènes urbains.....l'étude du rapport entre les types entre les types construits et la forme urbaine est le moyen de comprendre la structure de la ville à la fois comme continuité historique d'un processus et comme phénomène partiel d'une telle continuité »<sup>79</sup>**

**« La typologie tel que nous l'entendons, permet une compréhension structurelle du tissu. Les types bâtis y apparaissent doublement déterminées par une lecture et par une localisation. Mais cette détermination en un point donné et pour une époque précise, plusieurs solutions sont possibles, et les traces des occupations antérieures continuent de marquer la forme urbaine. »<sup>80</sup>**

La casbah est marquée par le passage de plusieurs époques dont chacune a laissé son empreinte par l'édification, Depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane le processus de formation et de transformation d'Alger a progressivement et lentement évolué selon un phénomène de sur implantation qui se traduit par le fait que chaque civilisation installée sur le site s'inscrivait dans le périmètre déjà établi en adoptant les tracés majeurs et en renforçant l'armature urbaine.

Dans le cas de la casbah d'Alger l'intervention coloniale a été faite à l'intérieur d'un espace déjà, très structuré, par des entailles vives qui y tracent un tout autre espace.

Ces travaux ne consistaient pas à exploiter les mécanismes de croissance existants, mais, comme si l'histoire était coupée, à établir à l'intérieur de la ville et au mépris du tissu existant, un système entièrement nouveau.

Le concept de base établi dans la ville coloniale est le principe du tracé géométrique qui met en évidence l'organisation et la hiérarchie de l'espace public qui occupe le premier souci au détriment du cadre bâti.

La superposition du tracé colonial sur le tracé traditionnel est faite avec une logique géométrique, et un principe d'organisation de l'espace urbain par premier ordre. Dans ce principe Le tissu urbain est constitué de la superposition ou de l'imbrication de trois ensembles :

- Le réseau de voies :(espace publique).
- Les découpages fonciers : (initiative privée).
- Les constructions :(institutionnelles publique et privés).

On peut diviser la formation d'Alger selon quatre phases principales, qui correspondent à autant de moment évolutifs des types est des tissus, qui présente un ensemble d'entités homogènes, différentes et autonomes car séparées par de grands boulevards, des aires libres appelées « place – placette » sans aucune structure de liaison, cette diversité se justifie par plusieurs critères :

### **XV.1 Le critère physique et morphologique :**

Le développement d'Alger capitale française, a commencé à partir du quartier de la marine, son extension latérale au Sud et au Nord, s'est développée autour de grands boulevards et d'avenues qui en perçant le site l'a confiné dans un rôle de zone de transit. Ce qu'il faut retenir, c'est que cette extension au Sud et Nord du quartier a obligé l'édification de certains types de structures

<sup>78</sup> Allain Borie, et François Denieul " Methode d'analyse morphologique des tissus traditionnels, page 04

<sup>79</sup> P. panneraï « éléments d'analyse urbaine » p 97-98.

<sup>80</sup> P. panneraï « éléments d'analyse urbaine » p 108

pour permettre au quartier (dont la morphologie en pente jusqu'à la mer) de s'intégrer dans le nouveau maillage d'Alger française, ainsi toute la périphérie Est du quartier y compris une partie de la place des Martyrs, est édiflée sur deux niveaux de voûtes.

### **XV.2 Le critère historique :**

Les différentes entités se sont développées à des moments différents de l'histoire, bien que toutes de la même époque (française) elles expriment des objectifs du pouvoir différents, des architectures différentes :

De l'occupation jusqu'au 1854 les interventions se limitent à l'adaptation du tissu existant, avec les opérations de restructurations qui visaient au rendement maximum, en soudant la vieille ville a la nouvelle.

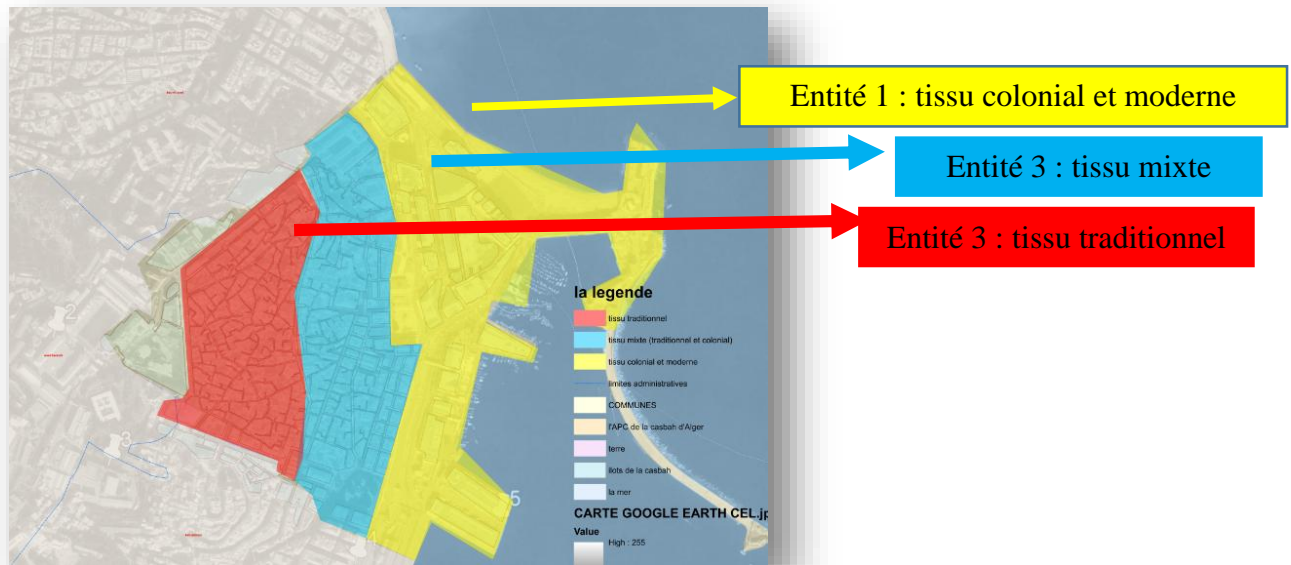


Figure 80: Carte montrant les différents tissus de la casbah d'Alger  
Source : auteur ARCGIS 2019

### **XV.3 Les Tissus homogènes :**

Ces systèmes sont inscrits dans des zones homogènes par rapport au parcellaire, à la typologie du bâti, à la période de construction et à la trame viaire. Nous dégageons 5 zones homogènes, chacune d'elles se divise en sous zones :

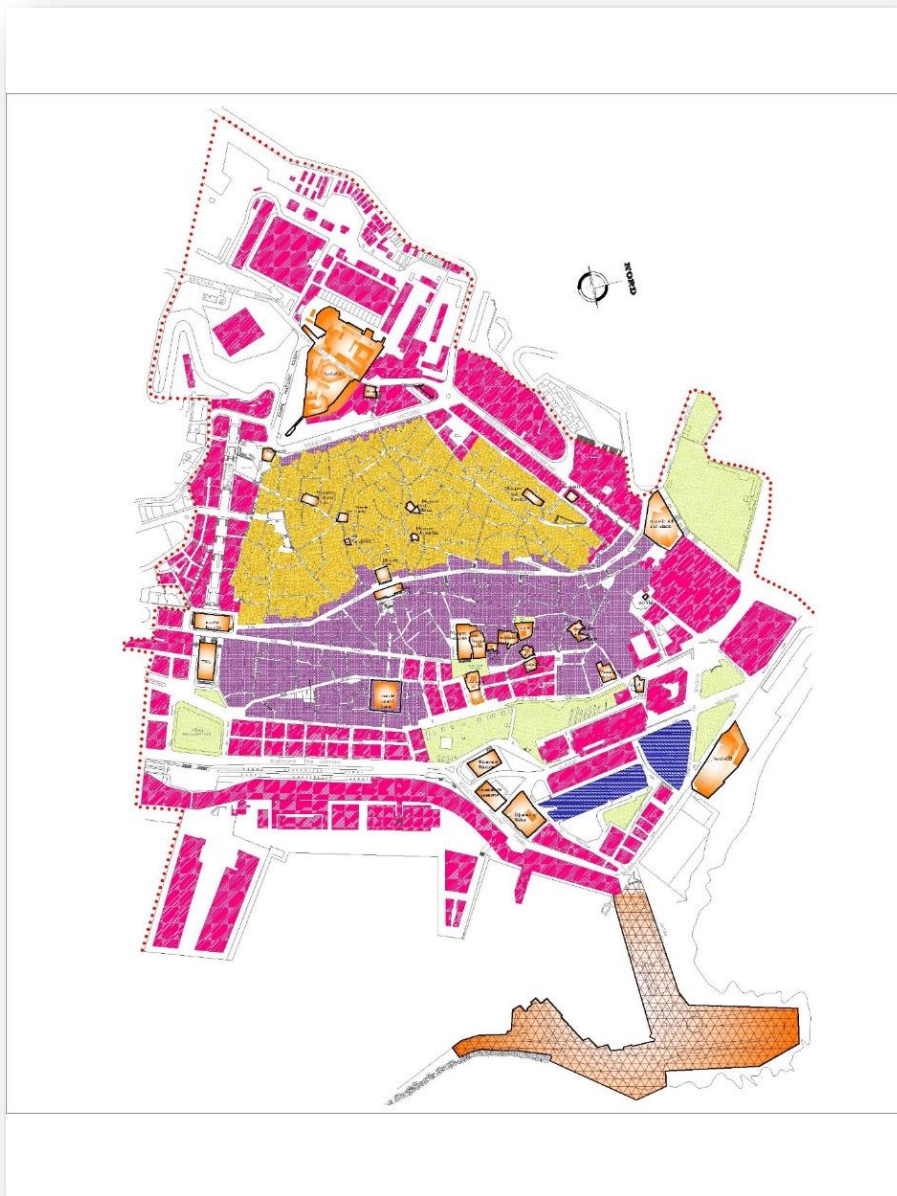


Figure 81: Carte des différentes zones homogènes ; Source : CNERU 2009

### **XV.3.1 Tissu traditionnel : la haute Casbah :**

**Le système viaire :** dans cette zone le système viaire est *arborescent* ; où chaque branche est commandée par une branche plus importante et celle-ci par un tronc principal, il est aussi *hiérarchisé* ; passage de la rue-ruelle-et l'impasse.

**Le système parcellaire :** ici la forme des parcelles est le produit du découpage viaire, prenant une forme trapue proche du carré.

**Le système bâti :** la constante morphologique qu'on retrouve dans les maisons du tissu traditionnel est la maison à patio ; et on distingue trois types de maisons à patio : **la maison à portique, la maison à chebek et la maison alloui.**


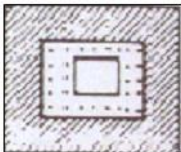
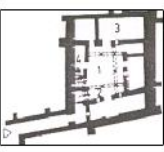
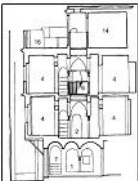
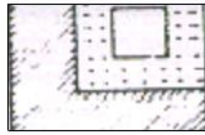
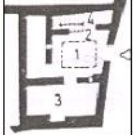
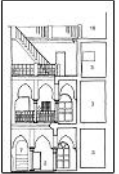




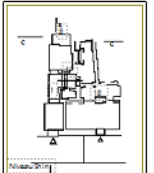
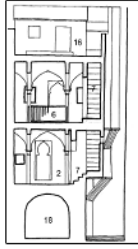

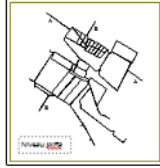
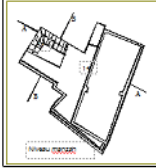
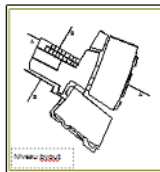

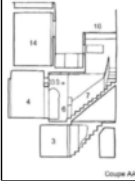
| Types des maisons   | Les variantes | Les plans   | Les coupes  | Les caractéristiques et les fonctionnements   |
|---|---------------|---|---|---|
| <b>La maison à patio</b><br>   | Patio central |     |    | <p>C'est une maison de petite, moyenne ou grande dimension, organisée autour d'un wast ed-dar à 2, 3 ou 4 portiques. Ces portiques sont soit à <b>arcature</b>, soit à <b>linteau de bois</b>.</p> <p>Toutes les pièces d'habitation ouvrent directement sur eux.</p> <p>Le rôle du patio:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les activités de l'eau</li> <li>- C'est un lieu de réception pour les hommes les jours de fête.</li> </ul>   |
|   | Patio de rive |     |    |   |
| <b>La maison à chebek</b><br> |               |       |   | <p>C'est une maison de petite dimension, organisée autour d'un wast ed-dar couvert qui prend air et lumière par un chebek.</p> <p>En général, les maisons à chebek comportent des sous-sol équipés de citernes, entre le niveau de la rue et celui du west edar peuvent se combiner des espaces donnant directement sur la rue (Boutiques, magasins, école coranique...etc.).</p>   |
| <b>La maison aloui</b><br>   |               |     |  | <p>C'est un type de maison très particulier, en hauteur, de très petite dimension, il est souvent collé à de grandes demeures.</p> <p>-organisé autour d'un escalier</p> <p>- contrairement aux autres maisons, il possède des ouvertures sur l'extérieur.</p> <p>l'organisation des chambres:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Longitudinale: avec escaliers situés à une extrémité du périmètre.</li> <li>-Bipartite : avec escaliers situés dans un des deux espaces.</li> <li>-Tripartite :avec escaliers situés dans l'espace central.</li> </ul> |

Figure 82: Tableau montrant les types des maisons du tissu traditionnel

Source : Benziane Loubna, Mémoire de fin d'étude 2014/2014, intervention dans une ancienne centralité, Casbah d'Alger.












| Éléments de composition de la maison et leur fonction  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Skfa :</b> espace d'accès intermédiaire entre le niveau de la rue et celui du wastaldar (le patio);</p>                               | <p><b>l'escalier :</b><br/>Passage entre un niveau et un autre ( un lieu en soi )<br/>les escaliers sont à volées droites</p>                                    | <p><b>la terrasse :</b><br/>c'est l'espace privé réservé aux femmes pour profiter des belles journées et soirées</p>                             |
| <p><b>le kbou :</b><br/>à l'étage ,les pièces sortent en encorbellement. ils régularisent la forme des pièces et augmente leur surface</p>  | <p><b>le patio :</b><br/>On l'appelle aussi la cour , le wast-al-dar , c'est le centre de la maison, Le patio se compose de 1 à 2 galeries des quatre côtés</p>  | <p><b>la galerie :</b><br/>-à un rôle d'abri contre les intempéries . et un rôle de desserte des appartements d'étage</p>                        |
| <p><b>la cuisine :</b><br/>se trouve au niveaux du patio éclairé par des fenêtr ouvrant sur le vestibule</p>                               | <p><b>el biout :</b><br/>-les chambres à des formes allongée elles sont appelées: bit au rdc, ghourfa au 1er étage, et manzah au 2em étage</p>                  | <p><b>bit el sabboune :</b><br/>se trouve généralement au sous sol de la maison. l'éclairage se fait par une vasistas qui donne sur la rue</p>  |

Figure 83: Eléments de composition des maisons du tissu traditionnel et leurs fonctions  
Source : Benziane Loubna, Mémoire de fin d'étude 2014/2014, intervention dans une ancienne centralité, Casbah d'Alger.

Donc cette zone englobe trois quartiers constituant la haute casbah : Sidi Ramadhan - Amar Ali -Mer Rouge, elle se caractérise par un tissu dense, traditionnel, avec un système bâti planaire et viaire à système arborescent, elle regroupe un ensemble de monuments classés.

### **XV.3.2 Entité de restructuration :**

C'est une entité qui résulte de la projection du bâti nouveau sur la trame traditionnelle, elle est délimitée par les rues restructurées :

- Rue Bâb Azzoun.
- Rue de la Lyre.

Elle présente un tissu mixte, elle est considérée comme **zone commerciale**.

### **Les ilots :**

Cette entité se présente sous forme d'ilots à contours régulier, due à l'alignement des rues restructurées.

Dans le cas de ces ilots de restructuration, même de nouvelle implantation c'est le règlement français de 1784 qui est appliqué :

« Il établit des rapports précis entre la largeur de la rue et la hauteur du bâtiment qui donne sur la rue, calculée à la corniche : 14.62m sur une largeur de 9m et 17.54m. Sur 12m. »<sup>81</sup>

Il présente une façade régulière à portique sur la rue ; en l'absence de projets de détail de la distribution interne, la seule obligation est donnée par la modularité du portique, tandis que les façades internes conservent souvent l'aspect fermé de la maçonnerie des maisons à patio.

### **Les parcelles :**

<sup>81</sup> Algerie les signes de la permanence. Attilio petruccioli éd, Centro analisi progrtti. S.r.l Roma.

Les parcelles trapézoïdales obtenues par le redécoupage laissent des cours d'extension minimum le long des murs médians ou plus souvent sur le fond, ou est placé un escalier à angle. Le type des maisons qui bordent la rues de Chartre est ainsi très sacrifiés, à la limite de l'habitabilité : très vite les petites cours ainsi reformées se remplissent, donnant lieu à des pièces sans air ni lumière.

### **XV.3.3 Tissue de nouvelle implantation :**

Il se présente sous deux types de tissus :

#### **Entité du front de mer :**

Le tissu de cette entité est du type haussmannien, il relève d'une organisation d'ensemble, et d'une certaine rationalisation, et d'une régularité. Sa forme est rectangulaire, il «\_est souvent résiduel lié à une percée qui redécoupe la trame primitive des voies. »<sup>82</sup>, Il est très allongé par rapport à sa largeur. « Ces îlots rectangulaires très compactes ne sont pas loin de devenir des Barres enserrées par les rues.». Cette entité est délimitée par :le boulevard Che Guevara et la Rue Bab Azzoun.

Les immeubles de la place du gouvernement ainsi que des immeubles qui bordent les voies de structuration sont du même principe de découpage et d'organisation de ce tissu.

#### **Le découpage des îlots :**

Le découpage de cette entité est orthogonal en damier **avec un système en résille.**

**Le maillage de cette entité est hiérarchisé et délimité par des axes importants et des axes secondaires qui leurs sont perpendiculaires. C'est aussi le règlement français de 1781 qui est appliqué ; les dimensions des îlots sont limitées à 20-25m. X 30-40m. Disposés parallèlement au port l'actuel Boulevard Che Guevara.**

Très souvent l'îlot se présente sous forme d'un immeuble cubique, sa hauteur est égale à sa largeur et à sa profondeur.

Les îlots structurant cette entité, se composent d'un à deux meubles maximum.

**La hiérarchie est parfaitement définie : sur le front de mer se situent les grandes institutions telles que les banques. Tandis que sur la rue Bâb Azzoun les immeubles sont à caractère commerciales.**

#### **Typologie des immeubles :**

Les immeubles qui composent les entités bordant les trois grands boulevards et la rue Bab-Azzoun sont des immeubles de rapport 3 à 4 niveaux avec un dernier niveau en retrait par rapport à la façade principale, alors que les immeubles qui structurent l'avenue du 1<sup>er</sup> Novembre sont des immeubles de grande taille, des barres dont le gabarit varie de 7 à 10 niveaux.

À leur arrivée les colons ont commencés à construire à leur façon .la maison à cours se retrouve comme le premier maillon de la chaîne des transformations qui débouchent sur la production de l'immeuble d'habitation, dont le processus de développement est gelé avec un double corps bâtis en profondeur, une extraversion totale, une cage d'escalier indépendante, une hiérarchie des espaces et des façades. (Voir Annexe -3- )

### **XV.3.4 Le tissu contemporain :**

Il est caractérisé par la présence d'un système viaire de type linéaire, mais non hiérarchisé à cause des vides urbains. Réalisé après la destruction du quartier de la marine, c'est le fruit de plusieurs opérations autonomes ne répondant à aucune logique d'ensemble, et ou les notions de parcelle et d'îlots ont disparues, au profit de la nouvelle typologie des barres.

Ces immeubles sont réalisées par Socard se sont des barres qui épousent la forme de l'îlot pour former une enveloppe semi-fermé développant un espace centrale (semi-public) c'est le cas de l'immeuble qui fait face à la D G S N.

Les barres du 1er novembre et le parking constituent un écran rigide renforçant l'effet d'imperméabilité rendant l'accès difficile.

---

<sup>82</sup> Forme urbaine : de l'îlot à la barre .F.Pannerai- J.Castex- J.C De Paule.

Bien qu'ils soient dotés de galeries le long de l'avenue se sont des immeubles simples avec façades plates et balcons, absence d'ornementation, de décoration.

"Le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension."<sup>83</sup> L'analyse du système bâti s'effectue directement par référence à la typologie, il n'est pas nécessaire, d'effectuer une décomposition en sous-système.

### **Typologie du bâti :**

A partir de la lecture de la carte de la typologie du bâti établie PPSMVSS de Casbah 'Alger, Le périmètre d'étude regroupe une multitude d'implantations qui se traduit par les transformations et les modifications effectuées dès l'expropriation de la casbah par la colonisation ou la partie basse de la casbah tendait à disparaître. A cet effet, on distingue 3 types de constructions constituant le tissu urbain étudié (Voir annexe -4- )

#### ➤ **Les maisons européennes :**

On entend par maisons européennes les maisons ou immeubles locatifs construits à Alger par sa nouvelle population. Leurs premiers modèles se trouvent principalement au sein même de la ville ottomane, la Casbah, ainsi que dans ses faubourgs Ils furent élevés entre 1830 et 1865, ce qui correspond à la première phase de la formation d'Alger<sup>84</sup>. Toutefois, ce sont souvent ses bâtiments singuliers et ses traits monumentaux qui font l'objet d'études<sup>85</sup>. ( Voir annexe -5-)

#### ➤ **Le « trois-fenêtres » algérois :**

Importation de modes de Vies européens Il est possible de reconnaître en premier lieu un modèle de maisons européennes s'apparentant au « trois-fenêtres »

- **Au niveau de la configuration de leurs parcelles :** elles sont de forme rectangulaire, plus profondes que larges, de surface restreinte. Elles ne permettent qu'un très peu nombre d'organisation interne.

**Au niveau de leurs façades :** Ces maisons n'ont qu'une seule donnant sur la rue et présentant un nombre de croisées restreint à trois. Au niveau des espaces de distribution : ces maisons abritent un escalier aux modestes dimensions permettant de desservir un appartement par étage. Il est souvent à quartiers tournants, en demi-cercle. Il se trouve au bout d'un couloir, ayant une position centrale ou latérale. Ainsi, la réduction des cages d'escalier à leur plus Simple expression et l'absence d'espaces intermédiaires entre le domaine privé et la rue, à l'image des cœurs d'ilot, indique que la vie sociale se déroulait en dehors de ces habitations.

<sup>86</sup>

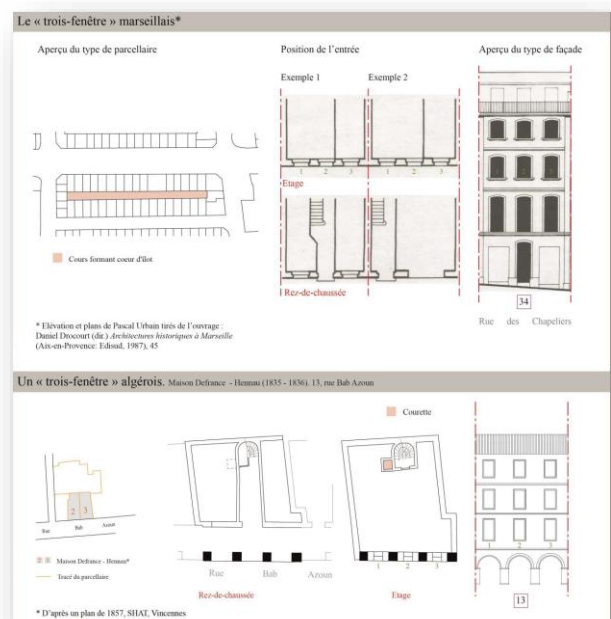


Figure 84: Comparaison entre un « trois-fenêtres » marseillais et le modèle de maisons européennes s'y apparentant. Source : Hadjilah, Asma. "L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865.

<sup>83</sup> Allain Borie, et François Denieul " Methode d'analyse morphologique des tissus traditionnels, page 04

<sup>84</sup> Attilio Petruccioli, « Alger 1830-1930. Pour une lecture typologique des immeubles d'habitation », dans Algérie. Les signes de la permanence, (Rome : Centro Analisi Sociale Progetti, 1993), P 33-52.

<sup>85</sup> Federico Cresti, « Une façade pour Alger : le boulevard de l'Impératrice », dans Jean-Louis Cohen, Nabila Oulebsir et Youcef Kanoun (dirs.), Alger-Paysage urbain et architectures 1800-2000, catalogue de l'exposition organisée au Palais de la Porte Dorée, Paris, P 64-87

<sup>86</sup> Hadjilah, Asma. "L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865." *Art@s Bulletin* 5, no. 1 (2016): Article 2.p14

### La maison européenne à cour héritée, le modèle hybride

Selon A. Picard, les immeubles organisés autour de cours entourées de galeries donnant accès aux logements se répandent à la fin du XIXe siècle<sup>87</sup>. Mais il est à noter que nombre des habitations élevées dans les années 1840 adoptent cette typologie. Elles occupent un parcellaire résultant de l'élargissement ou du percement de voies dans le tissu traditionnel. Elles semblent témoigner d'une accommodation d'un mode distributif préexistant, celui des constructions ottomanes à patio.

En effet, elle présente une cour longitudinale et parallèle à l'unique façade de l'immeuble donnant sur rue dont les proportions et l'emplacement semblent correspondre à ceux du patio du bagne<sup>88</sup>  
<sup>89</sup>

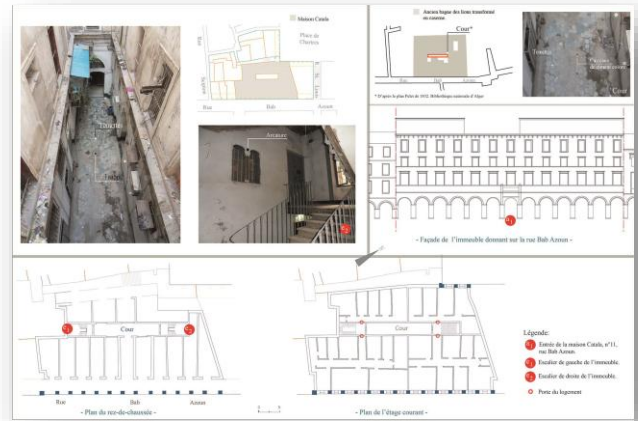


Figure 85: Maison à cour héritée  
Source : Hadjilah, Asma. "L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865.

### Les maisons à passages

On entend par maisons à passages les maisons ou ensemble de celles-ci traversées par des ruelles piétonnes, qui sont généralement couvertes par des verrières et bordées de boutiques. Il s'agit là d'un type architectural caractéristique de l'architecture pré-haussmannienne qui connut en France une large diffusion durant la première moitié du XIXe siècle.

Le commerce de détail fut non seulement intégré aux galeries à arcades bordant les rues principales, mais aussi dans des maisons à passages.

Louis Sarlin (1790-1866) réalisa sur une partie des terrains de la place du Gouvernement, longtemps occupée par la manutention militaire, un ensemble de maisons constituant un passage<sup>90</sup>. (Voir annexe -6- )

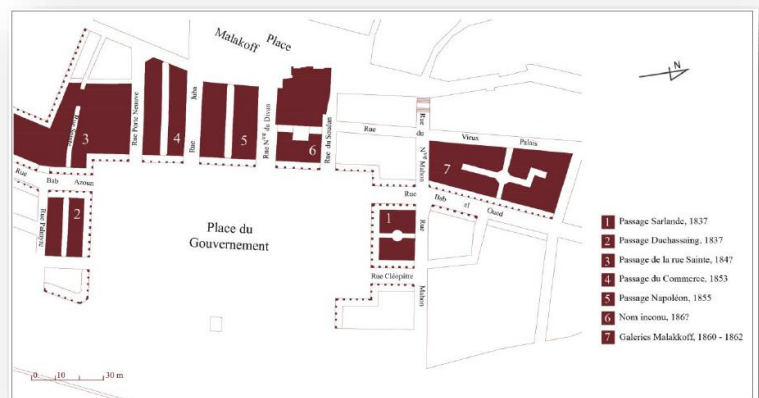


Figure 86: Immeubles à passages  
Source : Hadjilah, Asma. "L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865.

### L'immeuble de rapport

Le tissu résidentiel colonial du 19ème siècle de la ville d'Alger (et plus particulièrement Celui du centre de cette dernière) se greffe en parfaite symbiose avec l'assiette sur laquelle il se déploie, alors qu'il est assez aisé de constater que l'habitat postcolonial, dans sa majorité, s'est vu développé en produisant une ville éclatée et hypertrophiée.

En effet, bien que "l'immeuble de rapport" soit un modèle d'habitat d'importation coloniale découlant d'une culture de production architecturale enracinée dans la civilisation européenne, sa transposition et son évolution au sein de la ville d'Alger centre ont cependant procuré une forme particulière à l'habitat collectif algérois du 19ème siècle au sein duquel il

<sup>87</sup> Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre 1830-

<sup>89</sup> Asma Hadjilah. L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865. P16

<sup>90</sup> Asma Hadjilah. L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865. P17

représente aujourd'hui, dans toutes ses figures, la principale composante du tissu résidentiel de la ville.

**Exemple de l'immeuble de rapport donnant sur la place des martyrs :**



Figure 88: Illustration de l'immeuble de rapport, place des Martyrs, Alger centre  
 Source : Oukaci Abdennour ; Mémoire de Magister, la réhabilitation des ensembles immobiliers du 19<sup>ème</sup> siècle d'Alger centre. P 04.

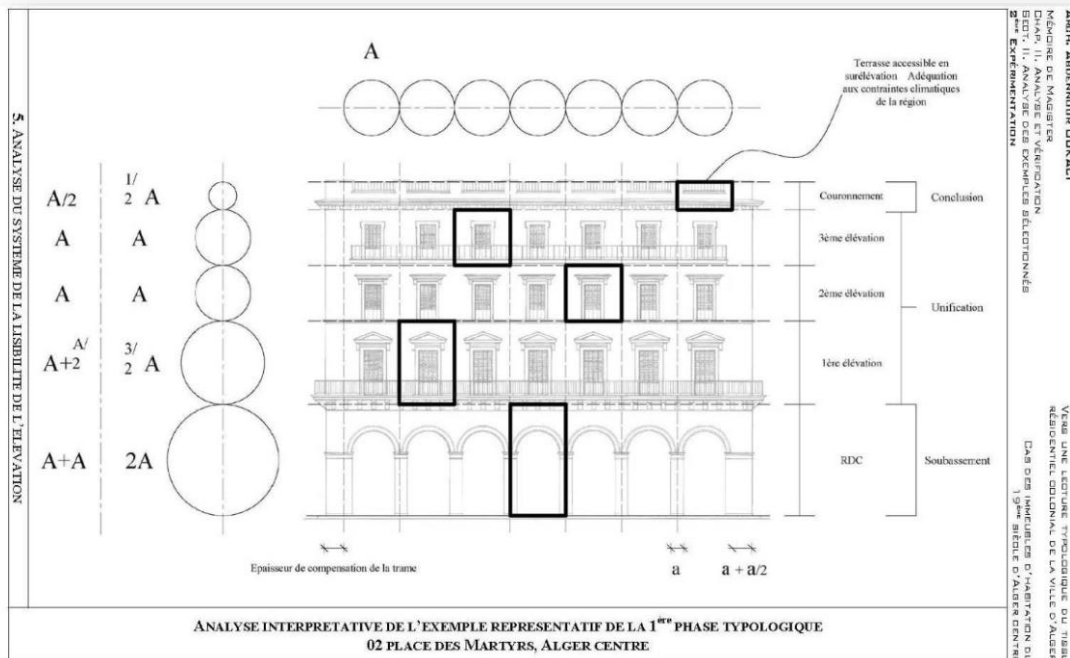


Figure 87: Illustration de l'immeuble de rapport, place des Martyrs, Alger centre  
 Source : Oukaci Abdennour ; Mémoire de Magister, la réhabilitation des ensembles immobiliers du 19<sup>ème</sup> siècle d'Alger centre. P 04.

Voir annexe -21- pour notre proposition des proportions de la façade

## **XVI. Le plan d'aménagement :**

Le plan d'aménagement établi pour le quartier de la Marine, indique un ensemble d'interventions qui visent l'achèvement et la consolidation de la structure urbaine du quartier et assurer l'articulation qui lui permet de dialoguer avec les différents quartiers de la casbah (la citadelle c'est à dire le haut avec le bas et la ville avec la mer ainsi qu'avec leur territoire).

### **XVI.1 Les repères de la proposition :**

Les éléments existants offrent un choix extrêmement riche de solutions et invariables aux rapports entre forme de vie et architecture. D'autre part, ils incitent facilement à les considérer comme satisfait pour ce qui existe déjà, et ne va pas chercher plus loin.

Ces éléments de compositions peuvent être des éléments majeurs comme ils peuvent être de simples édifices ou ruelles mais qui s'imposent.

### **XVI.2 Le schéma de structure :**

L'établissement d'un schéma de structure est basé sur les objectifs qu'on veut atteindre Pour cela on définit une alternative de projets sur le niveau urbain et le niveau architectural, ces projets sont établies sur la base de certains tracés anciens altérés. Donc notre proposition consiste à :

- La création de percés pour recréer la relation entre la ville et la mer.
- Au plan urbanistique il s'agit dans le cadre des réhabilitations qui s'imposent, de remettre en valeur les monuments, les cheminements les perspectives et les places qui structurent l'espace et la mémoire de ce quartier.
- La prise en charge des vides urbains le long de la rue Bab El Oued- Bab Azzoun et la rue de la marine afin de créer leur deuxième paroi.
- Réaménagement de l'entité qui donne sur la rue de la marine et qui représente le centre du quartier.

### **XVI.3 La proposition :**

Le quartier de la marine joue un rôle d'élément émergeant de la centralité de la ville d'Alger vu sa spécificité de centre historique. Pour répondre à cette optique notre proposition consiste à achever et consolider la structure urbaine du quartier.

#### **XVI.3.1 Proposition au niveau de la circulation**

##### **a) Hierarchisation de la circulation :**

Le quartier de la marine est un lieu d'articulation entre Alger centre au sud, Bâb -el Oued au nord ; et la haute Casbah à l'ouest ; Il connaît un énorme flux mécanique et piétonnier qui provoque un grand conflit de circulation. Dans le but d'atténuer ce problème de circulation nous procédons à faire une hiérarchisation de voies et on propose quelques solutions d'aménagement et de restructuration :

**D'abord régler le problème de circulation de transit et inter -quartiers :** pour régler ce dernier il faut affaiblir cette densité par l'orientation de flux mécaniques de transit vers la périphérie et l'extérieur et pour cela nous proposons de créer : deux parcours l'un régionale et l'autre territoriale

- Le parcours régionale de transit rapide qui longe le boulevard Che Guevara sur le boulevard Amara Rachid est un parcours qui assure la liaison Alger centre et Bâb-el-Oued donc le sud avec le nord en outre, il permettra l'unification du balcon du front de mer.
- Le second est un parcours territoriale maritime de transit rapide qui est le résultat d'allongement de la voie d'ALN vers le nord et sur la mer passant à côté du bastion 23 qui jouera le rôle de coordination ; ce parcours doit de son côté réunifier le littorale (sud et le nord) et le raccorder à la ville. Le but de création de ce parcours c'est d'absorber le flux mécanique très important au niveau de la basse casbah et de donner un nouveau souffle maritime à la capitale algérienne.
- Au niveau de l'avenue du 1<sup>er</sup> Novembre ne seront maintenues que des voies de circulation locale, de quartier, ces voies relieront tous les bâtiments de l'avenue au boulevard Che Guevara, rue Bab-Azzoun, Bâb-El-Oued, et ce par le contournement de la chambre de commerce aussi par l'aménagement d'une sorte de rondpoint avec un traitement particulier.
- un traitement particulier au niveau de l'intersection du boulevard Amara Rachid et le BVD 1<sup>er</sup> Novembre aussi.
- Les Voies inter quartiers qui assument la circulation urbaine, et recevront le transport en commun.
- Le Développement d'un circuit ou d'un parcours historique doit prendre en charge l'articulation entre le bas et le haut en amont par la citadelle point culminant par excellence, et en aval par l'amirauté, un joyau historique assurant ainsi la liaison avec la mer.

Ce parcours prend en charge les axes structurants suivants : Sidi Driss Hamidouche, Boulevard de la victoire, rue porte neuve, la rue de la marine, rue piétonne qui longe les vestiges du rempart nord ; et ceci par les avantages qu'il offre :

- Représente les axes structurants de la vieille ville.
- Offre une régularité de tracé et donc une continuité visuelle ce qui enrichit le parcours.
- Il portera presque tous les moments forts et les permanences de la médina.

#### **b) Le conflit de la circulation piétonne et motorisée :**

Ce conflit ne se limite pas à la rue Bâb-El-Oued seulement mais s'étend sur les deux places : celle de la régence et celle des martyrs. En effet, le flux piéton qui arrive des hauteurs de la Casbah se heurte au flux motorisés venant dans le sens transversal le long des rues Bab-Azzoun, Bâb el- Oued et provoquent un conflit aggravé par la présence des transports en commun au niveau de la place de la régence.

Pour la prise en charge de ce problème on propose :

- Le réaménagement de l'assiette foncière de la place de la régence.
- Ce réaménagement permettra la restructuration de cette entité et la restitution de la paroi de la rue Bâb-El-Oued-Bâb Azzoun ainsi que la reprendre l'ancien tracé des cheminements.

**Restructuration de la place de la régence :** La place de la Régence un immense vide urbain engendré par les démolitions qu'a connues le quartier de la Marine à l'époque coloniale et même après. La restitution de la place de la régence qui représente la deuxième paroi de la rue Bab El Oued- Bab Azzoun qui est un parcours structurant la ville avec un caractère commercial, dont on achèvera sa figure urbaine.

La place sera faite par la reconstitution du nouveau parcellaire sur l'ancien, tout en reprenant les anciennes traces des percées qui donnent naissances à des îlots. Ces îlots seront lotis par

rapport au degré de pertinence, obéissant à un module de 5x5m qui est le module commercial, qui est le dédoublement du module habitable. Ce dernier sera adapté aux différentes fonctions et la profondeur des parcelles, sera délimitée par rapport au degré de pertinence de la voie. La typologie des édifices proposés diffère selon la taille, la forme et l'emplacement, ces parcelles seront organisées autour d'un espace centrale.

Le gabarit proposé est entre R+2 et R+3 pour garder l'équilibre urbain et ne pas créer de barrières visuelles.

#### **Les actions proposées sont :**

- Restitution des tracés coloniaux altérés pour définir le lotissement de l'assiette récupérée.
- L'immeuble face à Djamaa Ali Betchine et sur lequel aboutira le parcours Sidi Driss Hamidouche. Et traiter avec un traitement d'angle qui fait accueillir et réceptionner par un passage urbain qui se prolonge jusqu' au la place des martyrs.
- Projection de l'habitat urbain doté de galerie sur la rue Bâb-el-Oued et de passage urbain.
- Projection du commerce artisanal qui donne sur la rue Bâb-el-Oued en gardant l'alignement du projet par apport à la rue avec des galeries.
- Projection des arcades comme paroi entre dar el Hamra et la bouche du métro pour assurer la continuité visuelle de la rue Bab Azzoun Bab el oued
- 

#### **Recomposition et Réaménagement de la place des martyrs :**

##### **Les actions proposées sont :**

- Recomposition et aménagement de la paroi Ouest de la place en restituant les tracés coloniaux par l'édification de deux équipements : un siège d'A.P.C. et un siège d'entreprises.
- Régler le conflit de circulation du côté de Djamaa jdid et la proposition d'une voie piétonne pour sécuriser la place (mécanique en cas d'urgence).
- Proposition d'une stèle (fontaine) symbolisant les fontaines de l'ancienne casbah d'Alger et surtout de celles enterrées sous la place.
- Implantation d'arbres pour marquer l'alignement des rues qui délimitent la place.
- Création d'un dégagement du côté nord d la paroi pour marquer l'accès au bâtiment et absorber son flux.
- mettre la zone de fouilles archéologiques en valeur en la couvrant par un plancher en verre armé transparent pour apprécier les vestiges et aussi pour la continuité visuelle de la place et son accessibilité pour un ensemble cohérent.

#### **Consolidation des anciens parcours structurants :**

##### **a) Consolidation du parcours Bâb El-Oued :**

Actuellement il est mal défini, bordé de poches vides au niveau du quartier Lalahoum occupées par des activités anarchiques ainsi du côté du vide de la régence.

##### **Les actions proposées sont :**

- la restitution des tracés anciens altérés de L'îlot Lalahoum.
- Restitution des deux fontaines de Zoudj aayoune face à la mosquée Ali Betchine.
- Déplacement des activités informelles dans des souks hiérarchisés.
- Construction de la paroi Est de la rue par la restructuration de la place de la Régence.
- Construction de la paroi Ouest par la récupération des aires libres et la projection de l'habitat urbain et du commerce artisanal.
- Renforcement du caractère commercial de la rue par l'affectation du commerce de luxe.
- Récupération de la cour intérieure de l'immeuble qui fait face à Dar el Hamra.
- Projection des arcades comme paroi entre dar el Hamra et la bouche du métro pour assurer la continuité visuelle de la rue Bab Azzoun Bab el oued



### **Restructuration du parcours de la Marine :**

Vu son cachet historique et afin de réconcilier la ville avec la mer Le parcours de la Marine est un axe structurant précolonial, qui relie Bâb-el-Djazira au centre de la ville (place des martyres et le parcours Bâb-el-Oued) ; il est le cordon ombilical de la ville avec son port et la mer ; Il est actuellement mal défini par l'absence de la paroi Nord et partiellement altéré car il n'assume plus la liaison d'autre fois.

#### **Les actions proposées sont :**

- Restitution de la rue de la Marine par le rétablissement de la liaison de cette dernière à la rue Bâb-el-Oued.
- Rétablissement de la liaison entre le parcours Bâb-el-Oued et l'axe A.L.N par l'ouverture de la rampe Bâb-el-Djazira (la jetée) à la circulation mécanique.
- Construction de la paroi nord de la rue qui délimite l'entité du quartier en l'attribuant au service et au commerce au niveau du RDC et l'entre sol.
- Construction de la paroi Sud de la rue par l'édification des poches vides et une série de colonnades de l'immeuble qui délimitera la place aménagée pour les deux mosquées Djamaa el Kabîr et Djamaa Djadid, qui constituera la perspective de la rue 1<sup>er</sup> Novembre.
- Ajout des corps en fonction commerciale aux bâtiments Socard en face de la grande mosquée qui organise la placette.
- Création d'une paroi avec des arcades qui permet de délimiter la paroi de la rue au niveau de la chambre de commerce.
- Aménagement d'une placette en face de la mosquée Djedid
- L'implantation d'arbres pour marquer l'alignement de la rue ainsi les façades seront Le long des deux parois de la rue de la marine alignées d'arcades et de galeries couvertes aux niveaux du RDC et à l'entre sols

### **restructuration de l'assiette libérée par le déplacement du parking à étages:**

Le parking à étages est édifié sur une aire totalement rasée ; il constitue une rupture fonctionnelle et formelle, engendrant nuisance et pollution.

#### **Les actions proposées sont :**

- La restitution des tracés coloniaux altérés nous a permis de définir le lotissement de l'assiette récupérée par le déplacement du parking à étages.
- Le principe du découpage de cette entité qui est délimitée par la rue Amara Rachid, la rue de la Marine ainsi que l'avenue du 1<sup>er</sup> NOV, est celui du tracé de la ville du génie militaire qui se présentent sous forme d'un quadrillage de rues. l'entité sera restructurée par deux rues l'une est l'ancienne rue des consules avec une largeur de 8m qui portera une place à l'échelle du quartier destinée à articuler cette entité, organisée et marquer sa centralité.; une autre rue qui prendra départ de la rue de la marine avec 8m de largeur à partir de la grande mosquée et qui permet de donner une vue en perspectives à partir de la mosquée sur la place centrale de la nouvelle entité d'où la rue prendra fin.
- Les rues secondaires au niveau de cette entité sont obtenues par le prolongement des rues existantes qui donnent sur le boulevard Amara Rachid et la rue de la Marine.
- La structure fonctionnelle proposée est de donner au quartier le caractère d'un quartier d'habitat intégré des 3 parkings au sous-sol pour répondre aux besoins de stationnement du quartier de la marine en général et du commerce au niveau du RDC et des services au niveau de l'entre sols. Ceci soit surmonté par une placette.
- Les immeubles en face de la barre de Socard qui donne sur la rue du 1<sup>er</sup> novembre seront traitées par un RDC affectées aux commerce et parfois comme parkings ouverts à l'urbain.

### **Aménagement de la plage :**

La plage une permanence paysagère est abandonnée et délaissée.

### **Les actions proposées sont :**

- Rétablir la liaison entre la mer et la ville par des escaliers et des ascenseurs urbains.
- Aménagement de place, de terrasses et de promenades en plein air.

### **XVI.4 Plan de composition urbaine :**

Le plan de composition urbaine propose un projet d'aménagement d'une ville ou d'une partie de ville, ou plus exactement un projet de control de la forme urbaine ; Il a deux fonctions essentielles <sup>91</sup>:

- Contrôler et gérer les différentes interventions ponctuelles architecturales, en évitant l'émiettement du bâti, par la proposition d'une structure normative d'implantation.
- Définir les différents espaces publics, les espaces libres, leur affectation et leur hiérarchie, par une composition urbaine d'ensemble.

Le plan de composition urbaine proposé pour la consolidation du quartier de la marine, concrétise les actions de récupérations décrites au paravent à travers des alternatives de projets et des recommandations pour la structure d'implantation du bâti et des espaces libres<sup>92</sup>. Pour la consolidation du quartier de la marine le plan de composition urbaine fournit quelques recommandations :

- Toutes les nouvelles constructions devraient être harmonieusement intégrées, de manière à respecter les recommandations et les directives du plan de récupération du quartier de la Marine, pour assurer que leurs architectures s'insèrent dans la structure de l'urbain et l'ambiance générale et donnante du quartier. A cette fin :
- Les hauteurs ne doivent pas dépasser R+3
- les façades devraient accorder une attention particulière au rythme des ouvertures, agencement et leur ordonnancement (soubassement, corps, couronnement).
- L'organisation spatiale se fait autour d'un espace central organisateur, qui peut servir d'atrium pour les édifices publics, et comme espace en commun, une coure centrale pour l'habitat.
- L'occupation intégrale de la parcelle est obligatoire, afin d'assurer l'alignement et consolider la conformation du quartier.
- Affectation du R.D.C aux activités commerciales et urbaine, et l'entre sol<sup>93</sup> aux services.
- Le mobilier urbain, et les revêtements de sol devraient être étudiés avec le grand soin et contrôlés pour être intégrés.

---

<sup>91</sup> A.LEVY et V.SPIGAI, le plan et architecture de la ville:hypothèses pour de nouveaux instruments, p52.

<sup>92</sup> Le plan de composition urbaine trace les grandes lignes du projet, le gabarit des constructions, le type des façades, et les alignements a respectés.

<sup>93</sup> L'entre sol c'est le niveau intermédiaire entre le RDC et le 1° étage. Source : J.CASTEX P.PANERAI. Lecture d'une ville, versailles. ed : moniteur 1980.p157

- La couleur Blanche doit être imposante pour tous les bâtiments, pour assurer la continuité.

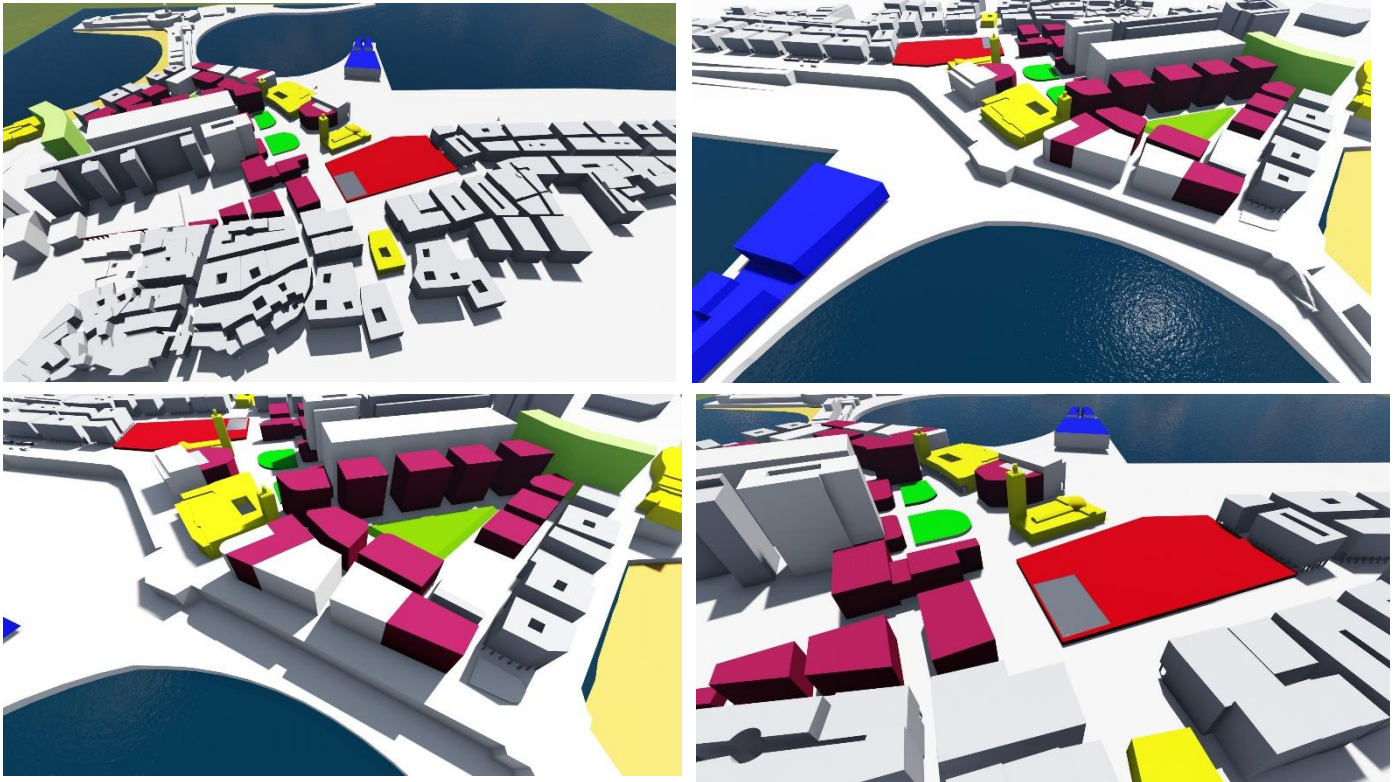


Figure 89: Les Differentes vues du plan de composition  
Source : AUTEUR

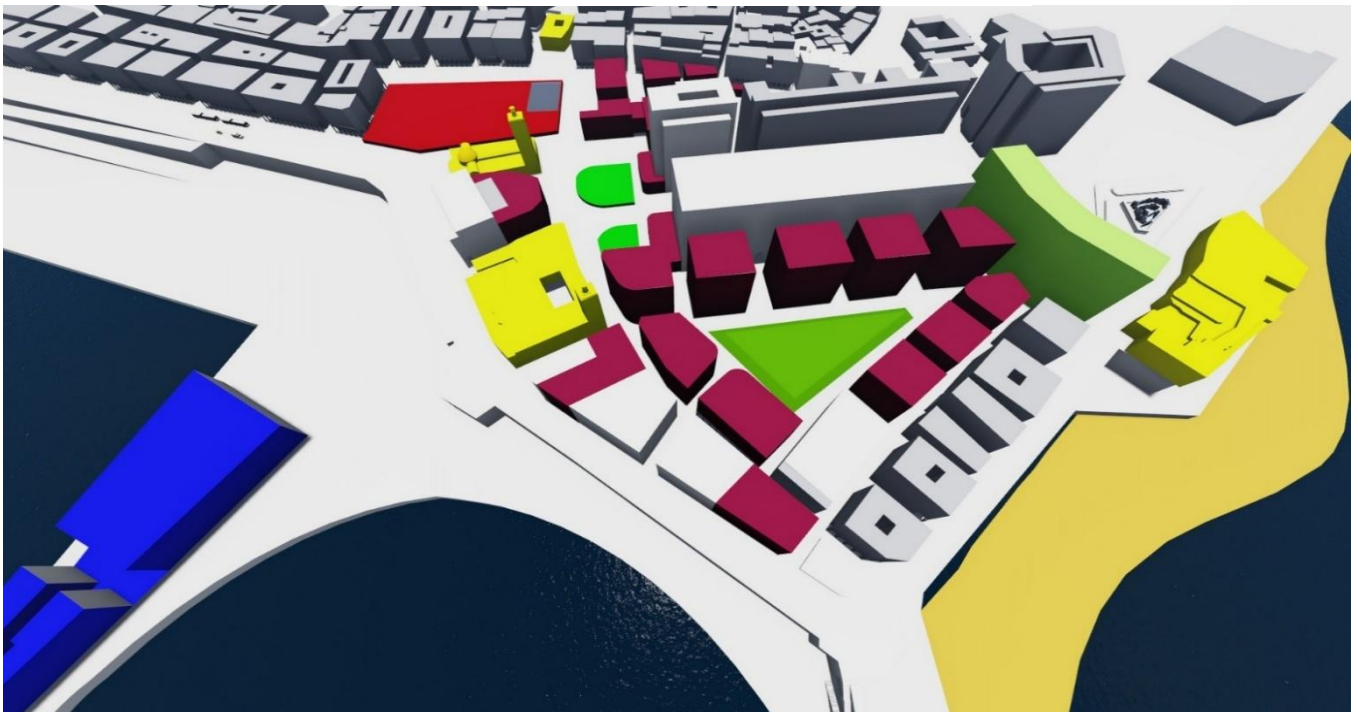


Figure 90: vue de l'ensemble du plan de composition. Source Auteur

- Bâtiments implantés
- Place des Martyrs
- Placettes créées
- Equipements Majeurs existants

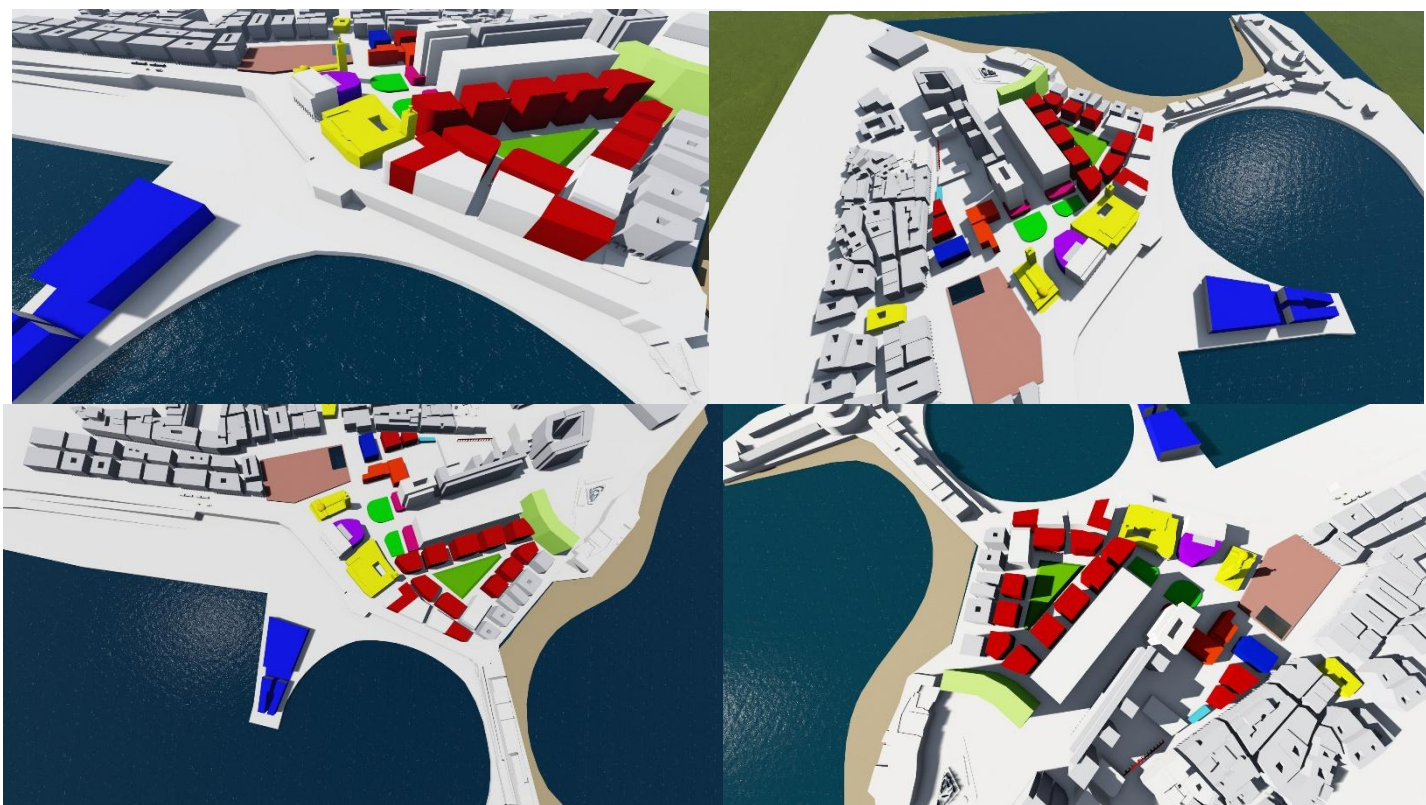


Figure 91: Les Différentes vues du plan de composition  
Source : AUTEUR

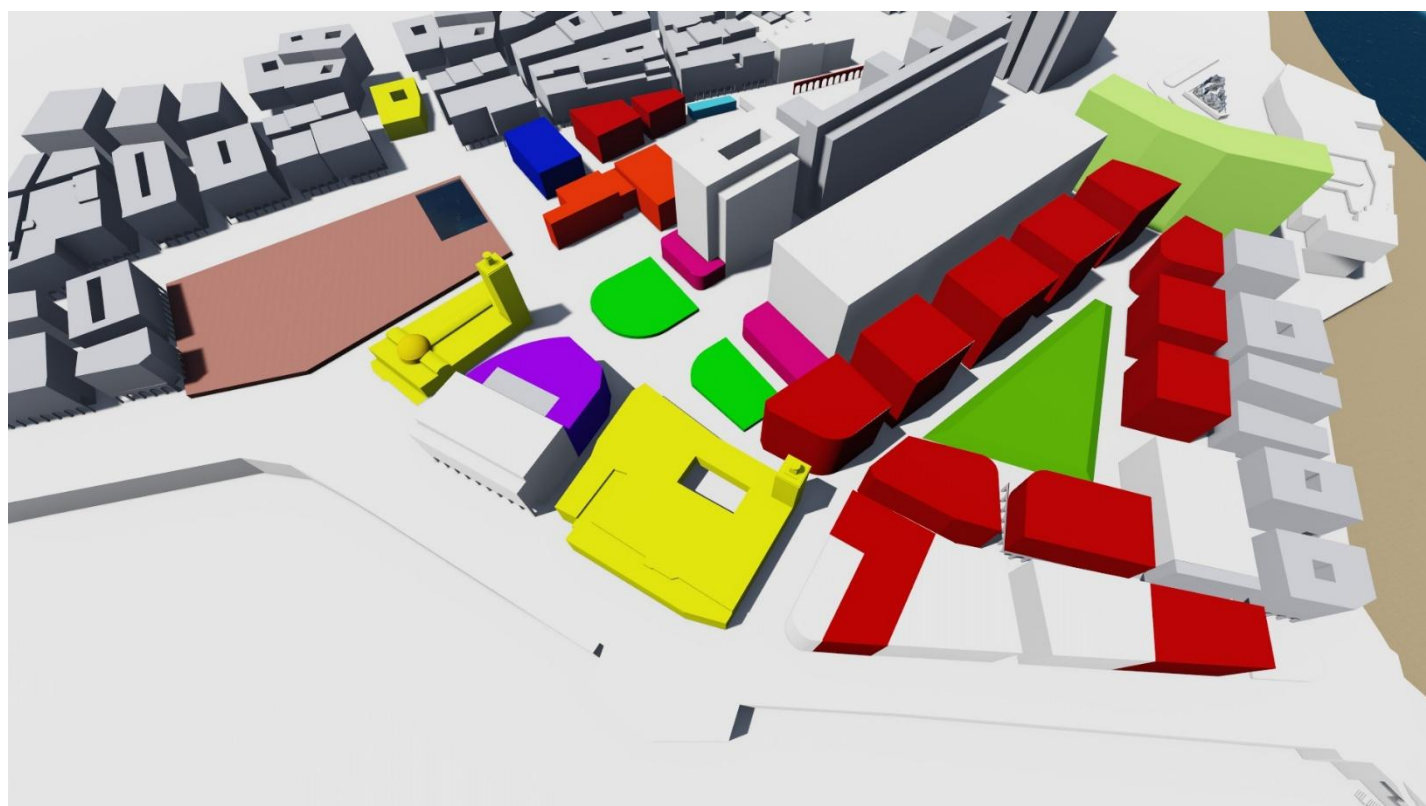


Figure 92: vue de l'ensemble du plan fonctionnel.  
Source Auteur

- APC
- Siège d'entreprises
- Habitat intégré
- Equipements Majeurs existants

## **XVI.5 Identification du contenu des projets d'architecture :**

Le plan de récupération du quartier de la Marine a permis de fournir des directives sur lesquelles on s'est basé pour élaborer notre plan de composition urbaine, à partir duquel des alternatives de projets d'architectures seront développés selon leurs thèmes et leurs implantations.

### **XVI.5.1 Choix des projets architecturaux :**

Sous le thème de la restructuration et la récupération du quartier de la Marine, le choix des projets à développer s'est porté sur trois (04) situations différentes, dont chacune s'inscrit dans une catégorie d'interventions spécifique :

- 1- La recomposition et l'aménagement de **la paroi Ouest de la place des martyrs** par un **siège d'A.P.C et un siège d'entreprises**.
- 2- **Annexe de la chambre de commerce** : qui figure sous la restructuration de la rue de la marine, elle contribuera le dos de la chambre de commerce.
- 3- **habitat intégré, et parkings aux sous-sols** : il figure sous la restructuration et la récupération de l'îlot du parking à étage, il contribuera dans le milieu de l'îlot.
- 4- **Habitat urbain** : proposé au niveau du tissu colonial, il apparaît sous le thème de la consolidation des parcours anciens, et contribuera à la reconstruction de la paroi ouest de la rue de la marine ainsi que la place Amilcard Cabral.ainsi que la paroi nord de la rue Bab el Oued Bab Azzoun.

Nous avons opté pour le projet architectural : l'assemblée populaire de la commune car on a constaté que l'APC actuelle ne répond plus au besoin des citoyens en plus d'un siège d'entreprises vu que la situation du projet est rentable et ce qui est proposé dans le plan de sauvegarde.

### **XVI.5.2 Projet de l'assemblée populaire de la commune de la Casbah d'Alger :**

Un hôtel de ville, une mairie ou un centre civique, est le chef des bâtiments administratifs d'une ville. il abrite généralement la ville ou la municipalité, ses services associés, ainsi que leur employés. Les autorités locales utilisent le bâtiment mairie pour promouvoir et améliorer la qualité de vie de la communauté dans de nombreux cas.

Les mairies ne servent pas seulement comme des bâtiments pour les fonctions d'administration, mais aussi disposer d'installations pour différentes activités civiques et culturelles.

#### **1) Siège d'entreprises :**

C'est un équipement rassemblant les organes de directions et les principaux services de quelques sociétés privés/étatiques.

##### **➤ La recherche thématique :**

La recherche thématique a pour but d'élaborer un socle de données ; afin de déterminer le principe d'évolution et les besoins du thème, ainsi que les activités qui s'y déroulent et les types d'espaces qui s'y adaptent.

#### **1. L'hôtel de ville de Montpellier (France-Montpellier) (2007-2011) :**

Imaginé par l'architecte Jean Nouvel, le quartier du nouvel Hôtel de Ville est fondateur de la nouvelle dimension de Montpellier, ouverte, mobile, contemporaine.

Date : 2003 - 2010

Maître D'ouvrage : Ville De Montpellier, Serm

Architecte : Jean Nouvel, François Fontès

Missions Rfr : Conception Technique Des Façades.

#### **Accessibilité :**

L'accès de situe au nord et s'ouvre sur un parvis de 8000m<sup>2</sup> légèrement ascendant, encadré par deux bâtiments annexes. L'identité du bâtiment ne se prête pas à des gestes lyriques, l'architecte s'est orienté vers des formes rationnelles d'où la simplicité apparente du volume extérieur dissimule un bâtiment complexe.



Figure 93: 3D de l'hôtel de la ville de Montpellier.  
Source : Google Images



Figure 94: Plan du RDC+ Coupe transversale + Plan de masse de l'hôtel de la ville de Montpellier  
Source : Google Images

### Des façades différenciées :

L'architecte a opté pour un traitement différencié des façades. Autour des patios, les parois sont en inox poli. Des **panneaux nervurés** disposés de manière aléatoire créent une peau miroitante qui diffusera la lumière au cœur du bâtiment.



Figure 95: Façade principale et latérale de l'hotel de la ville de Montpellier.  
Source : Google Images

**Le patio :** les pressées latérales dans les façades assurent des transparences visuelles est- ouest, nord-sud. Les façades entourant les 2 patios, ainsi que les sous face des bâtiments ponts, sont habillée de panneaux nervurés en inox poli, disposé verticalement ou horizontalement selon une trame aléatoire. Cette peau miroitante diffusera la lumière et réfléchira les mouvements d'un plan d'eau situé d'un centre d'u patio principal. L'été, les patios seront protégés par des combrière photovoltaïque.

### Un programme dense :

Doté de 11étages, ce bâtiment public comprend deux rez de chaussée, bas et haut.il loge, d'une part.il loge, un vaste hall d'accueil occupant le centre du niveau inférieur sur une double hauteur et créant une transparence longitudinale vers un plan d'eau et un parc. D'autres part, la salle des mariages occupe une partie au niveau superieur.au-dessus, se déploie la salle su conseil municipal. Le reste des autres plateaux est majoritairement destiné à accueillir des bureaux et les locaux des services administratifs, dont beaucoup sont répartis autour de patios. Un parking public de 700 places de stationnement est glissé sous le parvis.

### Particularités Techniques (matériaux et structures) :

La souplesse de la structure du bâtiment, les vitrages de grande dimension et un système pendulaire unique. Les vêtures sont fabriquées sur mesure, de nombreux ouvrants mécanises ont été intégrés à l'enveloppe. Au total l'enveloppe représente une surface de plus de 20 000m<sup>2</sup>. Coté extérieur, le matériau choisi est l'**aluminium anodisé**, décliné dans différentes nuance de bleu. Le traitement diffère là aussi selon les expositions. Les façades est et ouest sont habillées de **panneau d'aluminium extrudé**, pourvue d'ailettes horizontales qui accrochent la lumière. Les fenêtres sont protégées par des volets à projection équipées de ventelles mobiles, dont le calepinage épouse celui des panneaux de bardage. Côté sud, la protection solaire sera assurée par des consoles horizontales équipées de capteur photovoltaïque.la façade nord, presque entièrement vite serra doublé par une résille en aluminium.

**Une structure mixte acier béton :** ces ponts qui concentrent l'essentiel des surfaces occupé sont en charpente métallique. Ils reposent sur 04 noyaux latéraux dont 3 sont en béton, le 4, une frêle, structure métallique reprend les charges verticale des niveaux supérieurs mais garde une

liberté de déplacement horizontal qui lui permet d'absorbé la dilatation des ouvrages métalliques.

#### **XVI.6 L'idée de notre projet :**

L'actuel siège de l'APC de la casbah occupe le rez-de-chaussée d'un immeuble au niveau du boulevard de CHE GUEVARA, lequel abrite un conservatoire au dernier niveau, est regroupe plusieurs activités tertiaires variées, nous citerons à titre d'exemple : le siège de Daïra+CNEP. Cependant ces équipements ne répondent plus aux exigences actuelles des Habitants « quantité par rapport à la population desservie (capacité d'accueil) ».

Au niveau de la place des martyrs et à la place de la façade altérée il y avait un hotel de la ville, Ce qui nous mène à proposer un siège d'A P C Pour répondre aux besoins nécessaires des habitants de la casbah.

Le but de notre intervention sur la place des Martyrs consiste à élaborer un projet qui s'intègre dans son environnement, et en continuité avec la trame urbaine existante

Un projet qui soit ouvert, vivant et accessible au public et loi de l'architecture de la clôture qui est accessible que 8h par jour et 5fois par semaine ; Un projet qui va apporter une nouvelle vision et dimension a l'information et au service du public en englobant la notion administrativo-culturel et qui participera à l'aménagement de la place des martyrs.

#### **XVI.7 La genèse du projet :**

Il est impératif que le projet naisse de signification que dans son lieu d'implantation. C'est pour cette raison que nous avons composé avec différents éléments appartenant à notre environnement en termes de continuité et d'alignement, la lecture la structure urbaine a guidé l'action du projet procédant comme suit :

-l'observation du cadre bâti

- l'analyse et les concepts du cadre bâti ont guidé à la formalisation du projet :

1- l'alignement des bâtis

2- le traitement de façades

3-l'hierarchisation des voies et des espaces.

4-les gabarities et la mitoyenneté.

5-référence aux bâtis traditionnels.

#### **XVI.8 La proposition de la forme :**

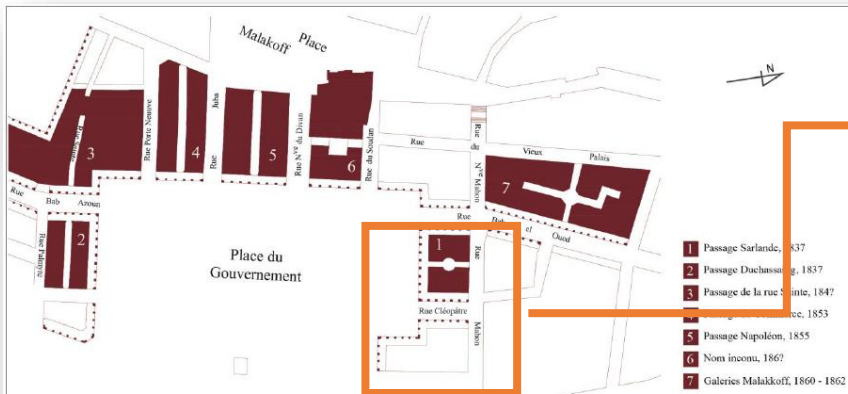
Le quartier de la marine joue un rôle d'élément émergent de la centralité de la ville d'Alger, de par sa spécificité de centre historique. Pour répondre à cette option notre proposition consiste à achever et consolidé la structure urbaine du quartier en un centre d'affaire qui regroupe les activités tertiaires. Tout en offrent une atmosphère d'échange de contact au quartier de la marine.

La place des martyrs qui est le point le plus fort du quartier, elle devrait être l'élément d'articulation, entre ce qui subsiste de la Casbah et la marine cependant, aujourd'hui elle est provisoirement aménagée, se trouve comme un espace libre « trop » étendu, donnant un aspect d'un espace non délimité. La station de métro est opérationnelle mais de nombreuses lacunes sont relevées, c'est toujours un espace non délimité avec un parvis occupé par des éternels chantiers.

Pour achever la figure urbaine de la place par une délimitation adéquate et aménager sa paroi nous proposons de revenir au plan colonial, Un projet datant de 1852 qui avait pour but compléter l'alignement de la place du Gouvernement et unifier ses façades.



Figure 96: place des martyrs Actuellement  
Source : Google Earth. Traité par l'Auteur



Situation du projet

Figure 97: paroi de la paroi ouest de la place à l'époque coloniale. Source : Hadjilah, Asma. "L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865.

**Différentes vues sur la paroi ouest altérée de la place des martyrs :**



Figure 100: Carte postale des immeubles autour de la place. . Source : Alger-roi.fr



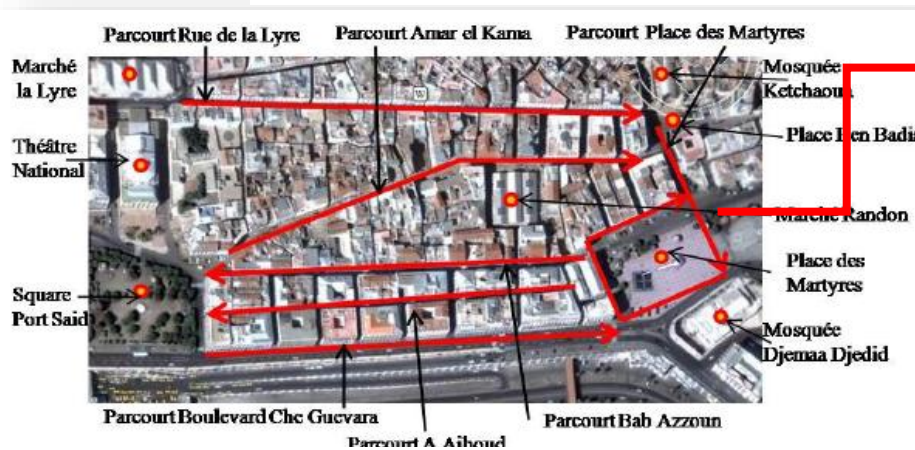
Figure 99: Tableau de peinture de la place des martyrs Source : Google images



Figure 98: Carte postale montrant la paroi ouest de la place Source : Alger-roi.fr



Figure 101: Tableau de peinture montrant la paroi manquante la place des martyrs Source : Google images



Position de la paroi dans la trame urbaine

Figure 102 : position de paroi manquante dans la trame urbaine Source : Google Earth Traité par L'auteur



## XVI.9 Programme quantitatif de l'APC :

Le programme a été établi suivant l'organisation administrative des services communaux selon le nombre de population le programme retenue est comme suit :

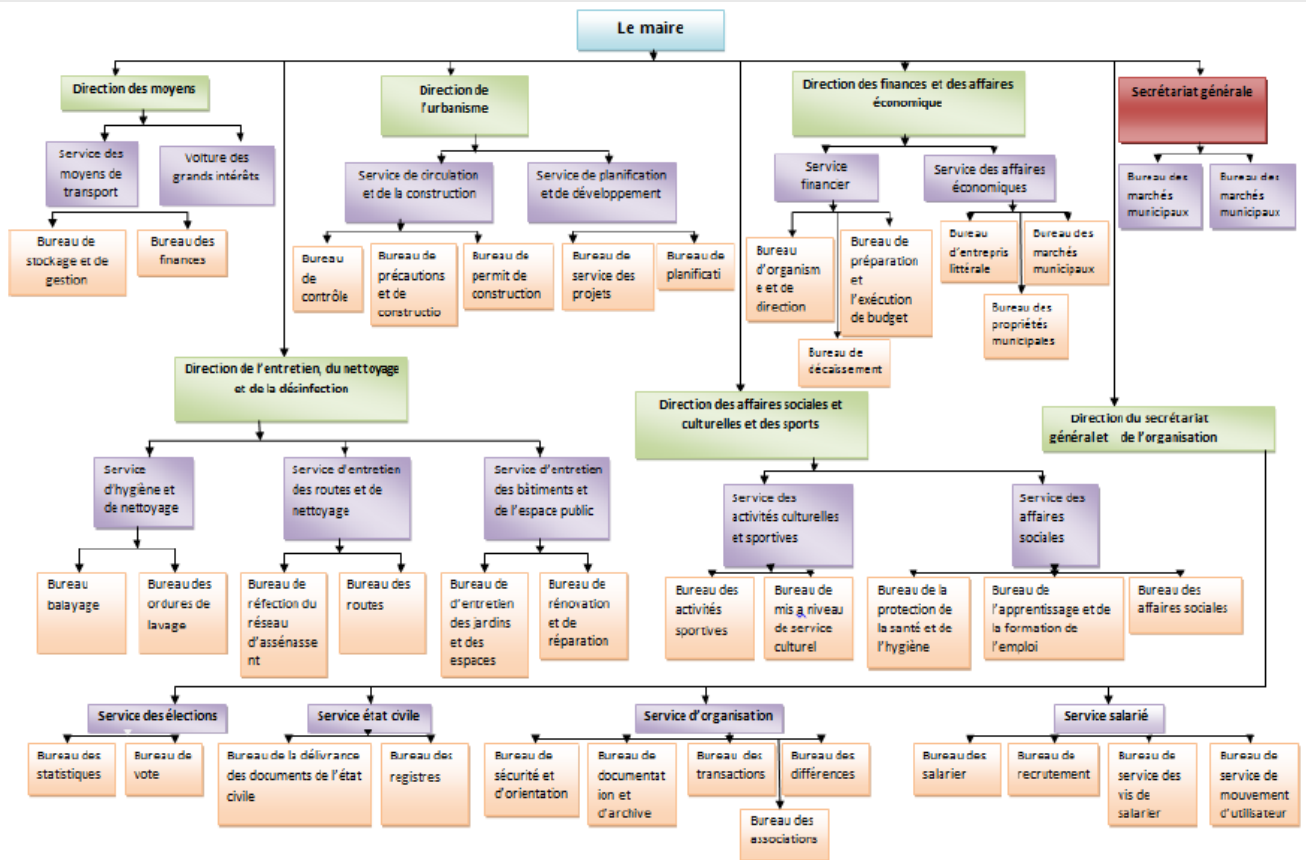


Figure 103: Organigramme fonctionnel de l'APC  
Source : Auteur

### Typologie Fonctionnelle :

Les bâtiments projetés : siège d'A.P.C et siège d'entreprises **ont une surface** au sol globale de 2273m<sup>2</sup>.

**Le siège d'A.P.C :** Se compose de deux bloc, le premier qui donne sur La place des martyrs, il a la fonction protocolaire, son accès principal est à partir de la place. Il a une surface de 792 m<sup>2</sup>  
Le deuxième bloc est dédié pour les activités publiques avec son RDC de l'état civil qui est accessible à partir du dégagement (placette). Le bâtiment a une surface de 672 m<sup>2</sup>.

Les deux bâtiments sont liés par une passerelle au deux derniers niveaux.

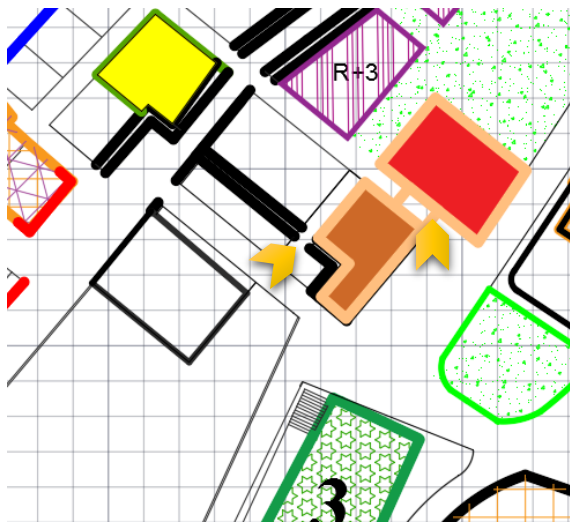


Figure 105 : Les deux blocs de l'A.P.C  
Source : AUTEUR

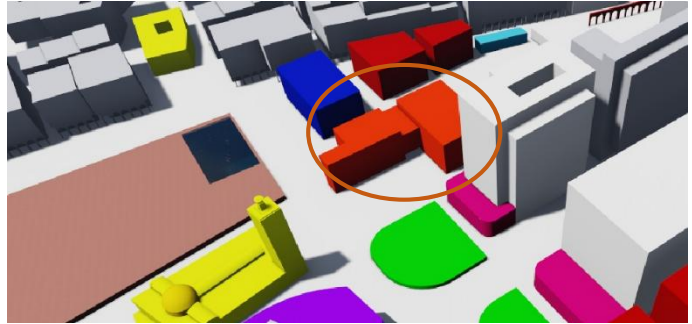
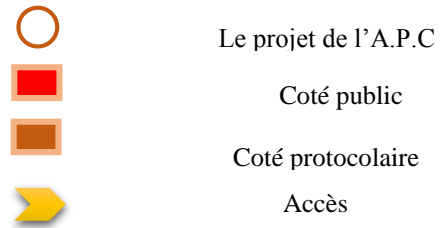


Figure 104: Le projet de l'A.P.C comme partie de paroi de la place.  
Source : AUTEUR



**La distribution des espaces :**

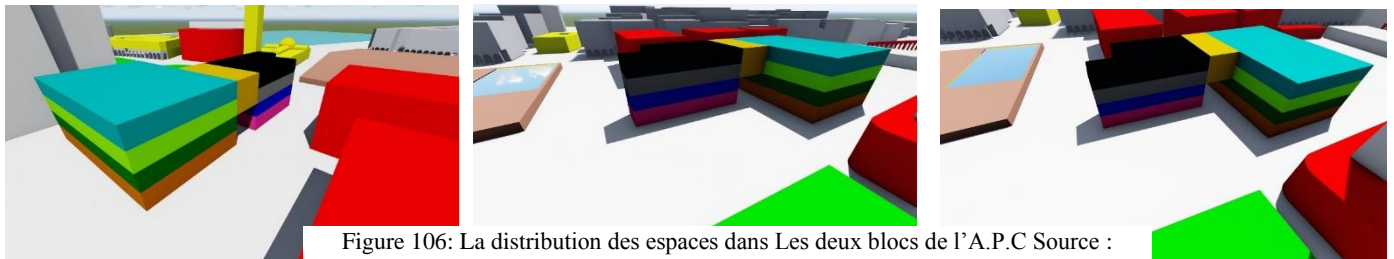


Figure 106: La distribution des espaces dans Les deux blocs de l'A.P.C Source : AUTEUR

- |          |  |          |  |
|----------|--|----------|--|
| <b>A</b> | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: blue; border: 1px solid black;"></span> Directions des moyens + directions des finances       | <b>B</b> | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: darkgreen; border: 1px solid black;"></span> Direction d'urbanisme+ Direction du nettoyage      |
|          | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: gray; border: 1px solid black;"></span> Secrétariat générale+ bureaux des élus                |          | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; border: 1px solid black;"></span> Direction des affaires sociales                   |
|          | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: black; border: 1px solid black;"></span> Bureaux des élus+ bureau du maire+ salle de réunions |          | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: cyan; border: 1px solid black;"></span> Secrétariat générale                                    |
|          | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; border: 1px solid black;"></span> Etat civil   |          | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: magenta; border: 1px solid black;"></span> Accueil + salle d'exposition + salle de préparations |
|          | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; border: 1px solid black;"></span> Passerelle  |          |  |

**Le siège d'entreprises :**

Ce bloc a une surface de 809m<sup>2</sup>, sa position lui permet d'abriter la fonction de siège d'entreprises grâce à sa situation stratégique. Sa façade principale donne sur la place des martyrs ou les vestiges archéologiques seront exposés, l'autre façade moins importante sur la rue Bâb El Oued Bâb Azzoun.

Le RDC de ce bloc est la bouche du métro actuelle, notre bâtiment sera en continuité avec cette dernière sans perturber sa fonction.

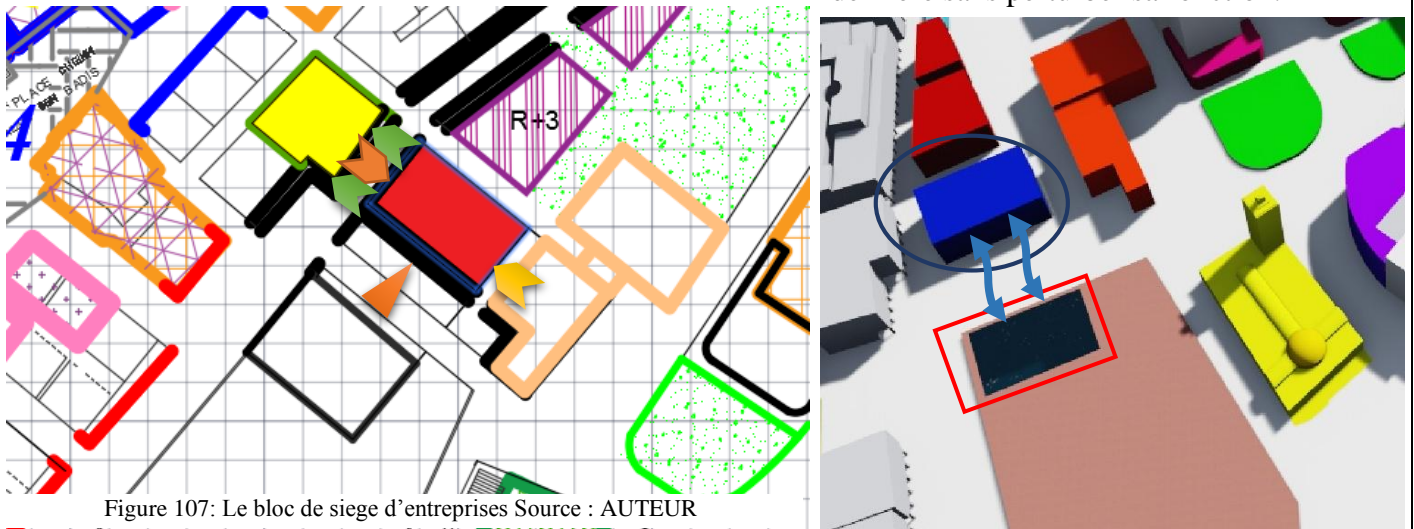
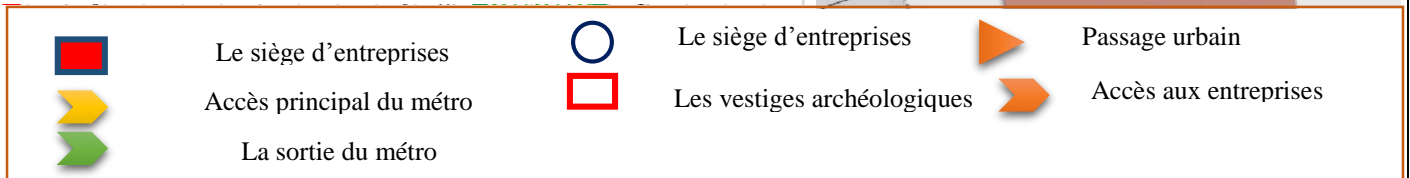


Figure 107: Le bloc de siège d'entreprises Source : AUTEUR



**La distribution des espaces :**



Figure 108: La distribution des espaces dans Le Bloc de siège d'entreprises. Source : AUTEUR



**XVI.10 Principe de composition de la façade :**

L'intervention dans un site ancien, riche par son architecture, rend l'intervention délicate et très difficile, car on a été confronté à une problématique double, la première réside dans la difficulté et la sensibilité du site, car le projet est au cœur du quartier de la Marine. Il constitue la paroi Ouest de la place des Martyrs qui est le cœur de la Casbah et qui fait l'objet de notre problématique spécifique. Opposé aux immeubles de rapport de la rue Bâb el Oued Bâb Azzoune et à Dar Aziza au sud et aux deux mosquées « djamaa el djadid et djamaa el kabir » avec l'immeuble Socard au nord. Ceci veut dire qu'il y a une richesse de typologies : ottomane, coloniale, arabo-berbère et Moderne sans oublier le contemporain aux sous-sols (station métro et musée archéologique). La deuxième est le souci de s'inscrire dans la structure et la continuité urbaine, et obéir aux recommandations du plan de récupération.

Nous avons opté pour des façades uniques contemporaines et qui reflètent au même temps les valeurs architectoniques des immeubles qui l'entourent.

**Schéma illustratif du concept de la façade :**

Pour gérer la diversité des typologies des façades existantes, nous avons pensé :

- dans un premier lieu que chaque façade doit porter les éléments architectoniques de la façade opposée. Mais le résultat était un projet incohérent au niveau de l'enveloppe.
- La deuxième proposition est de laisser les façades unifiées mais qu'elles soient d'une texture de miroir pour refléter chaque typologie existante tout en restant en harmonie.

### Projets références

Sous notre projet (paroi de la place) on a des vestiges enterrés dans la zone pour cela nous avons cherché un cas de projet similaire :

#### Musée Cluny de Paris :

Le site du Musée de Cluny est à lui seul un résumé de l'histoire du quartier avec le reste les vestiges des anciens thermes romains de l'1er siècle.

L'architecte **Bernard Desmoulin** y avait sagement mis en œuvre pour les façades des panneaux de fonte d'aluminium inspirée de celles des façades de l'institut du monde arabe de Jean Nouvel. La matérialité était trouvée. La fonte a le mérite d'être à la fois **légère, peu épaisse**, malléable dans la forme et économiquement très accessible.

Sur la façade, chaque panneau possède un **ton différent, des dimensions uniques**. Ils sont mis en œuvre sur un calepinage savant avec différents reliefs.

Le bâtiment ultraléger repose sur des pieux reliés par une poutre porteuse de 16 mètres de long. En pratique, les fondements devaient être aussi extrêmement discrets. **Il ne fallait pas toucher les vestiges** pour ne pas avoir à entamer des fouilles archéologiques.

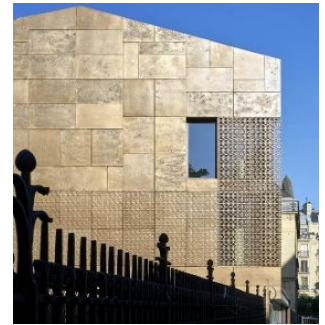


Figure 109: Façade du musée Cluny



Figure 111: La façade du musée Cluny



Figure 110: Matériau utilisé dans la façade du Musée Cluny

Pour la composition des éléments architectoniques nous nous sommes inspirés du projet de

**L'institut du Monde arabe à Paris :** L'Institut du monde arabe est, par sa qualité architecturale et la richesse de ses intérieurs, un des monuments les plus prestigieux de Paris. L'IMA, classé bâtiment culturel, a été conçu de manière à ce qu'il soit une « vitrine du monde arabe »<sup>94</sup>

Avant d'entreprendre toutes décisions pour atteindre ses intentions architecturales, Jean Nouvel s'est profondément investi dans la compréhension de la culture arabe.

**Les Matériaux :** Les matériaux utilisés dans la construction du bâtiment sont généralement l'acier inoxydable, l'aluminium, le verre trempé, le plastique et le marbre. Tous les éléments architectoniques du bâtiment, tels que les éléments de surfaces extérieurs et intérieurs, les tapis, les joints structuraux, les plafonds ainsi que les meubles, sont unifiés par des couleurs neutres ainsi que par des matériaux semblables. La plupart des surfaces de planchers et de plafonds sont faites de métal et sont parfois combinées avec des éléments de plastique.<sup>95</sup>

<sup>94</sup> GOULET, Patrice, 2001. Jean Nouvel Editions pierre Terral.p.2.

Source des images : <https://chroniques-architecture.com/musee-cluny-bernard-desmoulin/> . Consulté le 14/04/2019

<sup>95</sup> Aga Khan Award for Architecture, <http://www.akdn.org/architecture/project/> [Consulté en ligne le 7 Mai 2019]

Bref, le bâtiment de l'Institut du monde arabe se distingue au niveau constructif par son aspect high-tech et futuriste qui se transpose plus particulièrement dans la matérialité plutôt que dans la forme du bâtiment.



Figure 113: Les colonnes massives. Source : <http://www.akdn.org/architecture/>

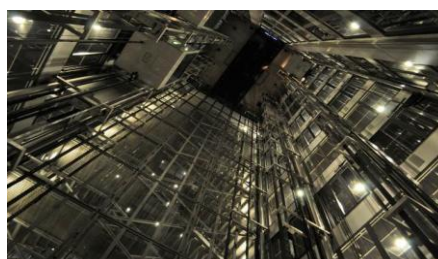


Figure 112 : Ascenseurs métallique. Source : <http://www.akdn.org/architecture/>

### **La Structure :**

Le bâtiment de l'Institut du monde arabe est constitué d'une structure de poutres et de colonnes en acier reposant sur une structure de béton à la base, tel que l'on peut le voir sur les photos du chantier de construction. On peut facilement distinguer deux systèmes constructifs différents à l'intérieur du bâtiment, soit un système pour la section rectangulaire et un autre pour la section courbée.



Figure 114: Photo d'une étape de construction montrant la structure.

Source : <http://www.imarabe.org/>

### **L'enveloppe :**

La plupart des murs extérieurs du bâtiment sont des murs rideaux qui sont accrochés à structure principale par des fixations métalliques. On retrouve trois principaux types de murs rideaux dans le bâtiment, soit le mur sud comprenant les moucharabiehs, le mur nord courbé ainsi que le mur du patio composé de petites plaquettes de marbre. La paroi sud se compose de 240 moucharabiehs métalliques intégrés dans le mur rideau en aluminium entre les deux surfaces de verre. À la base, des cellules photoélectriques reliées à des ordinateurs devaient permettre aux diaphragmes de s'ouvrir et de se refermer en fonction de l'apport de lumière souhaité à l'intérieur du bâtiment. La présence des moucharabiehs permet tout de même de contrôler l'entrée de lumière.

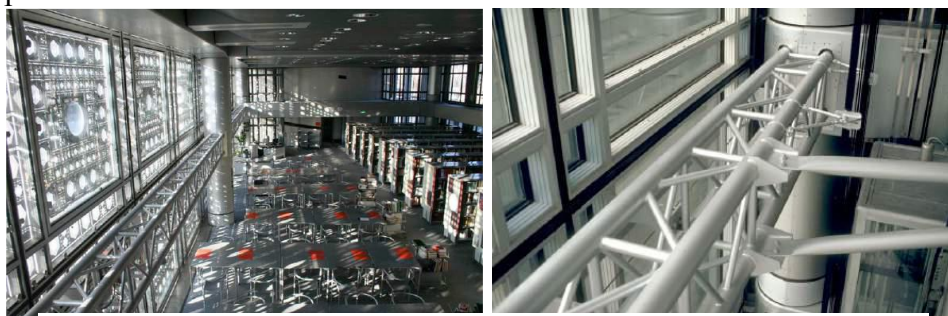


Figure 115: Vue de la structure de la section rectangulaire et de la section courbe  
Source : <http://credo.typepad.co.uk/credo>

### **La Géométrie :**

La géométrie et la science des nombres sont des éléments qui caractérisent fortement la culture arabe. En effet, les civilisations utilisent les sciences de l'art pour des utilités à toutes fins pratiques. Par exemple en construction la géométrie leur permet de créer diverses mosaïques, muquarnas, coupoles, etc. Elles utilisent aussi les chiffres de la religion afin d'indiquer la direction de la Mecque en trouvant les coordonnées géographiques.

## Les Lumières Et Les Transparences

Les lumières et les transparences sont des aspects très importants dans le projet, car elles permettent de créer la plupart des ambiguïtés recherchées par l'architecte Jean Nouvel. Par exemple, on y retrouve ;

- La relation dehors / dedans
- La relation transparence / compacité

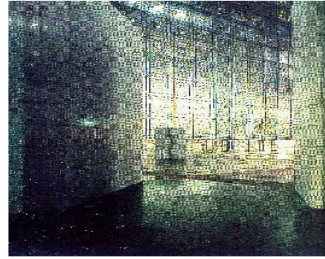


Figure 116 : Les jeux de lumière

Source : TONKA, Hubert, 1998. Institut du monde arabe. Champs Vallon, Paris, P 71

**Les Circulations :** Les circulations dans le bâtiment, s'inspirant toujours de la culture arabe, s'organisent de manière à créer des transitions. Les éléments constructifs qui constituent l'IMA aident à fabriquer ces seuils plus ou moins explicites qui caractérisent l'architecture arabe. Sommes toute, Jean Nouvel travaille une architecture dite inductive puisqu'elle renferme plusieurs oppositions. Cet art lui permet de rendre l'Institut du monde arabe un élément signalétique dans Paris.

- **Le principe de notre moucharabieh** est inspiré de celle de l'institut du monde arabe :
- Le choix du polygone étoilé comme image reconstituée est apparu comme évident. **L'art visuel islamique** n'est que l'extériorisation d'un état contemplatif. C'est un art actif, qui vise à transformer l'environnement de l'homme, à lui permettre d'entrer en **contact avec l'invisible**.
- **Parmi les motifs les plus répandus**, on trouve le **polygone étoilé à huit branches** : synthèse du cercle (symbole du divin, de l'origine et de la perfection) et du carré (symbole terrestre, de la création). Les entrelacs géométriques, de leur côté, combinent le mouvement rythmique de l'arabesque avec la géométrie cristalline et **intemporelle** des formes qui s'entrecroisent selon d'innombrables possibilités. Ils forment des figures sur lesquelles l'œil ne peut s'arrêter car elles partent de centres multipliés à l'infini. On retrouve l'idée de l'ubiquité du Centre. C'est l'Unité au cœur de la multiplicité. **C'est un lien entre histoire et modernité.**
- **Proportions des façades :**

Nos façades suivent les proportions de celles des immeubles de rapports, on voit ça au niveau de :

- 1- Le passage sous arcades à double hauteur.
- 2- la hauteur des étages ou on reprend la relation du Module A.
- 3- L'encorbellement décoré.
- 4- Les motifs et l'ornementation se diminue à chaque niveau supérieur.
- 5- La symétrie.

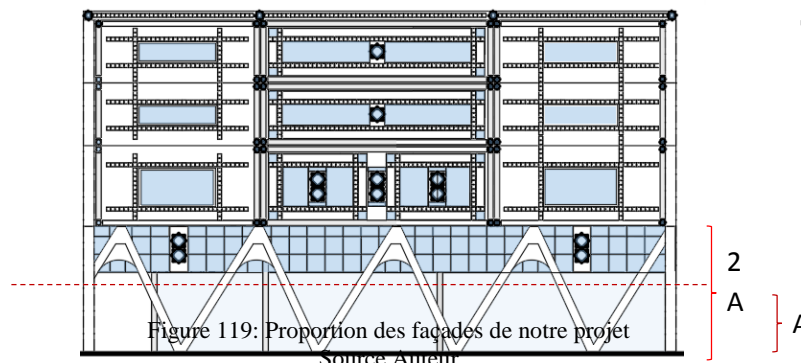


Figure 119: Proportion des façades de notre projet  
Source Auteur

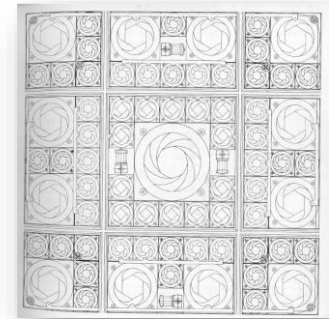


Figure 117: Détail du moucharabieh  
Source : GOULET, Patrice, 1994. *Jean Nouvel*. Éditions du Regard, Paris, p 236.

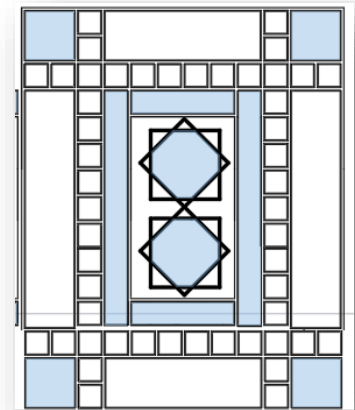


Figure 118: Détail du moucharabieh de notre projet  
Source Auteur

#### **XVI.11      La structure de notre projet (système constructif) :**

- Au niveau de la bouche du métro on a une structure existante en métal, ou **les sections des poteaux** sont de : **60x40cm**. Donc nous avons pensé à laisser telle qu'elle et au niveau des arcades nous avons pensé à un système triangulaire (contreforts) pour renforcer cette structure existante.
- Dans le cas où la traverse et/ou les montants sont **inclinés**, une interaction entre efforts normaux, qui ne peut pas exister pour des croisements à angle droit, prend naissance dans le portique. Cette interaction peut engendrer des économies de matière. Lorsque le comportement du portique s'approche de celui d'une arche, une partie de l'énergie élastique mise en jeu par le chargement est générée par des efforts normaux plutôt que par des moments fléchissant ; les sections sont alors éventuellement exploitées plus uniformément.
- On a aussi pensé à un chemisage des poteaux au niveau du premier étage, Le **renforcement** de ces poteaux se fait aisément, par adjonction de corsets, par chemisage ou tout simplement par substitution d'une section d'**acier** équivalente creuse ou pleine pour assurer un transfert de charges additionnelles. Il offre une grande résistance, un encombrement réduit, une exécution rapide et une esthétique adaptée aux goûts de l'époque.
- Pour le deuxième bloc, la structure sera en continuité avec le premier pour des raisons proportionnelles.
- Pour les planchers on a choisi les planchers collaborant, Les planchers sur bac acier sont réalisés avec du béton coulé sur des bacs rigides nervurés destinés à servir de coffrage autoporteur entre appuis. Les planchers collaborants offrent de multiples avantages. Ils servent successivement de contreventements horizontaux pour la structure, de plate-forme de travail, de coffrage et enfin d'armature de flexion de la dalle. La technique collaborante permet d'anticiper facilement les évolutions des bâtiments. L'accrochage facile des faux-plafonds dans les nervures des chemins de câbles permet d'envisager une circulation de câblages supplémentaires flexible et rapide

## **XVII. La conclusion générale :**

Ce travail nous a permis dans un premier lieu de découvrir notre histoire avec plus d'enthousiasme et d'engouement, Il nous a permis de renforcer notre amour pour ce pays, pour son histoire et nous a donné la force pour contribuer à sa construction.

Ce travail nous a aussi permis, d'exploiter le projet urbain en centre historique et l'architecture surtout au maximum de nos capacités, nous avons capitalisé toutes nos connaissances, dans le but d'apporter un minimum à notre histoire et notre architecture. Cela nous a aussi, rendu à l'évidence face à l'importance de l'architecture dans la construction de l'identité, de l'histoire et de la nation. Nous voulons grâce à notre travail, ouvrir le débat sur le devenir de l'espace public et de la place des martyrs en particulier.

Il est à noter que nous avons contribué à réconcilier nos hypothèses et nos Objectifs, à savoir la conciliation entre une identité historique perdue et un besoin de modernité recherché par la population actuelle, de ce fait le projet s'inscrit dans son air contemporain, la revitalisation de la ville existante est ainsi une opportunité pour améliorer le cadre de vie.

La recomposition et l'achèvement de la figure urbaine de la place des martyrs avec une délimitation adéquate par la construction de sa paroi manquante avec des fonctions que nous semblent intégrées dans la trame fonctionnelle tout en révélant la richesse et l'authenticité architectonique de la Casbah d'Alger.

Nous recommandons aux acteurs responsables d'organiser les échanges entre eux, coordonner les actions, rechercher des compromis pratiques entre positions et visions adverses, arbitrer des situations de conflit, débattre avec les habitants par dialogue et débat (souvent pour connaître leurs intérêts et éviter la modalité conflictuelle).

Nous recommandons aussi de réglementer l'intervention dans le centre historique au futur pour limiter la destruction de l'identité historique ; et que leur collaboration va contribuer à la revitalisation des centres historiques.

Ne prétendons pas avoir apporté l'unique solution aux problèmes posés. Nous espérons à travers le développement de notre projet urbain pu ouvrir d'autre champs d'interventions, afin d'y apporté une nouvelle contribution. Nous espérons du moins avoir apporté une modeste contribution à un débat intellectuel, d'actualité qui reste ouvert, et passionnant.



## Liste Des Figures :

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 : <b>Vue aérienne sue la casbah d'Alger. Source : Google images 2019</b> .....   | 6  |
| Figure 2 : synthèse des lignes naturelles (sur la base du plan marin 1830). .....   | 26 |
| Figure 3 Structure naturelle/Structure Urbaine.....   | 27 |
| Figure 4 : Carte Icosium des Romaine. Source Alger-Roi.fr .....   | 28 |
| Figure 5 Croisement des 2 voies principales dans la ville d'Icosium. Source : Alger-Roi.fr. Traité par l'auteur .....   | 29 |
| Figure 6 : Plan casbah période d'djezair beni mezghana. Source : PPSMV de la casbah d'Alger .....   | 29 |
| Figure 7 : les 5 portes de la casbah. Source : Google Images .....  | 30 |
| Figure 8 : Alger 1848 Plan de Berbûgger Source alger-roi.fr traitée par l'auteur .....  | 30 |
| Figure 9 : Alger 1832 traitée par l'auteur. Source alger-roi.fr .....   | 31 |
| Figure 10 : Élargissement des rues Bab-el-oued et Bab-Azzoun, et création de la place du gouvernement. <i>Source alger-roi.fr</i> .....   | 31 |
| Figure 11 : Construction du boulevard de l'impératrice Source : Jean-Louis Cohen, Nabila Oulebsir et Youcef Kanoun., ALGER, Paysage urbain et architecture 1800-2000, édition l'imprimeur, 2003 .....   | 32 |
| Figure 12: Alger 1889. Source alger-roi.fr. Traitée par l'auteur.....   | 32 |
| Figure 13: Partie réalisée du projet SOCARD. Source Google earth 2019. Traité par l'auteur.....   | 33 |
| Figure 14: Projet de Tony SOCARD pour le quartier de la marine. ....  | 33 |
| Figure 15: Schéma chronologique des organismes et instruction réglementaire sur la sauvegarde du patrimoine culturel .....  | 34 |
| Figure 16: Croisement des 2 voies principales dans la ville d'Icosium. Source : <b>Alger-Roi.fr</b> . Traité par l'auteur .....   | 35 |
| Figure 17: Haoumat Al-Jounaina Source : <b>Google images</b> .....  | 35 |
| Figure 18: Haoumat Al-Jounaina Source : <b>Google images</b> .....  | 35 |
| Figure 19: Partie du plan d'alignement d'Alger et création de la Place du Gouvernement 1847. ....   | 36 |
| Figure 20: Extrait du plan des fronts de mer Alger Mars 1864. Source : alger-roi.fr 2019 .....  | 36 |
| Figure 21: Plan d'alignement 1847. Source : Wikipédia 2019.....   | 36 |
| Figure 22: Projet pour le second niveau des voûtes, 1832 Source : Gallica.bnf.fr.....   | 36 |
| Figure 23: Carte postale, la statue équestre du Duc d'Orléans. Source : Gallica.bnf.fr .....  | 37 |
| Figure 24: Carte postale de la place Source : Alger-roi.fr .....  | 37 |
| Figure 25: Carte postale montrant la paroi ouest de la place Source : Alger-roi.fr .....  | 37 |
| Figure 26: Tableau de peinture de la place des martyrs Source : Google images .....   | 37 |
| Figure 27: Tableau de peinture de la place des martyrs Source : Google images .....   | 37 |
| Figure 28: Carte postale des immeubles autour de la place. . Source : Alger-roi.fr.....   | 37 |
| Figure 29: Vue aérienne de la place des martyrs Source : Google images.....   | 38 |
| Figure 30: Vue aérienne de la place des martyrs Source : Google images.....   | 38 |
| Figure 31 : <i>La Place des Martyrs avec des Kiosque commerciaux. Source : Google images</i> .....  | 38 |
| Figure 32: La Place des Martyrs avec des terrasses de café datant de l'époque coloniale. Source : Google images .....   | 38 |
| Figure 33: Source des images : <a href="http://www.founoune.com/index.php/fouille-archeologique-de-place-martyrs-a-alger">www.founoune.com/index.php/fouille-archeologique-de-place-martyrs-a-alger</a> , 30/07/2017, Consulté le 02/02/2019 traités par l'auteur. .... | 39 |
| Figure 34: La place des Martyrs actuellement. Source : ANSS 2019 .....  | 39 |
| Figure 35: Cinq portes d'Alger Source Google .....  | 40 |
| Figure 36: Porte de Bab D'zira.....   | 41 |
| Figure 37: Porte de Bâb El-Bhar .....   | 41 |
| Figure 38: Porte de Bâb Azzoun .....  | 41 |
| Figure 39: Porte de Bâb El Oued.....  | 41 |
| Figure 40: Porte de Bâb Djedid.....   | 41 |

|   |    |
|---|----|
| Figure 41: Boulevard Ché-Guévara Liaison entre deux moments forts .....   | 42 |
| Figure 42: Vue sur le boulevard Ché-Guévara .....   | 42 |
| Figure 43: Paroi du boulevard Ché-Guévara .....   | 42 |
| Figure 44: Perspective sur djamaa Djedid .....  | 42 |
| Figure 45 : Boulevard de l'ALN, Liaison entre deux moments forts .....  | 42 |
| Figure 46: Vue sur le boulevard de l'ALN .....  | 42 |
| Figure 47: Les arcades du boulevard de l'ALN .....  | 43 |
| Figure 48: Paroi du boulevard de l'ALN .....  | 43 |
| Figure 49: Boulevard Amara Rachid, Liaison entre deux moments forts .....   | 43 |
| Figure 50: Aboutissement du boulevard Amara Rachid .....  | 43 |
| Figure 51: Ancienne vue sur la rue de Bab Azzoun Bab el oued du coté de la place du gouvernement .....  | 44 |
| Figure 52: Rue Bab Azzoun Bab el Oued, Liaison entre les moments forts .....  | 44 |
| Figure 53: La continuité des arcades du coté de Bab Azzoun .....  | 44 |
| Figure 54: Vue sur l'avenue 1 <sup>er</sup> novembre .....  | 45 |
| Figure 55: Avenue 1 <sup>er</sup> novembre, Liaison entre les moments forts .....   | 45 |
| Figure 56: Vue sur la rue de la Lyre .....  | 45 |
| Figure 57: Ancienne vue sur l'axe structurant, La rue de la marine .....  | 45 |
| Figure 58: Rue de la marine, Liaison entre les moments forts .....  | 45 |
| Figure 59: Vue sur l'Axe Amilcar Cabral .....   | 46 |
| Figure 60: Axe Amilcar Cabral, Liaison entre les moments forts .....  | 46 |
| Figure 61: .....  | 48 |
| Figure 62: Coupe schématique des parcours du quartier de la marine .....  | 49 |
| Figure 63: Situation de la place par rapport au square Port Saïd Source Mémoire de Magister Evolution et actualité des espaces public à Alger. <i>Lydia HADJI 1993 EPAU</i> ..... | 50 |
| Figure 64: La lecture de la place. ....   | 50 |
| Figure 65: La lecture de la place par rapport à son espace propre. ....   | 50 |
| Figure 66: La forme de la place et ses limites .....  | 51 |
| Figure 67: La forme et dimensions de la Place des Martyrs .....   | 51 |
| Figure 68: Répartition des fonctions dans la place .....  | 51 |
| Figure 69: La forme et dimensions de la Place square port Saïd .....  | 52 |
| Figure 70: Vue sur la Place du square Port Saïd .....   | 52 |
| Figure 71: Vue sur la Place Ouenouri .....  | 52 |
| Figure 72: La forme et dimensions de la Place Ouenouri .....  | 52 |
| Figure 73: Vue sur la Place l'Amirauté .....  | 53 |
| Figure 74: La forme et dimensions de la Place de l'Amirauté .....   | 53 |
| Figure 75: Source : Google Earth. Traité par l'Auteur .....   | 53 |
| Figure 76: Vue sur la place Ben Badis .....   | 53 |
| Figure 77: Schéma de structure des places publiques de la zone d'étude .....  | 53 |
| Figure 78: Vue sur l'Esplanade .....  | 53 |
| Figure 79: La forme et dimensions de la Place Ben Badis .....   | 53 |
| Figure 80: Carte montrant les différents tissus de la casbah d'Alger .....  | 56 |
| Figure 81: Carte des différentes zones homogènes ; Source : CNERU 2009 .....  | 57 |
| Figure 82: Tableau montrant les types des maisons du tissu traditionnel .....   | 58 |
| Figure 83: Eléments de composition des maisons du tissu traditionnel et leurs fonctions .....   | 59 |
| Figure 84: Comparaison entre un « trois-fenêtres » marseillais et le modèle de maisons européennes s'y apparentant. ....  | 61 |
| Figure 85: Maison à cour héritée .....  | 62 |

|  |    |
|--|----|
| Figure 86: Immeubles à passages .....  | 62 |
| Figure 87: Illustration de l'immeuble de rapport, place des Martyrs, Alger centre .....  | 63 |
| Figure 88: Illustration de l'immeuble de rapport, place des Martyrs, Alger centre .....  | 63 |
| Figure 89: Les Differentes vues du plan de composition .....   | 69 |
| Figure 90: vue de l'ensemble du plan de composition. Source Auteur.....  | 69 |
| Figure 91: Les Differentes vues du plan de composition .....   | 70 |
| Figure 92: vue de l'ensemble du plan fonctionnel.....  | 70 |
| Figure 93: 3D de l'hôtel de la ville de Montpellier. Source : Google Images .....  | 71 |
| Figure 94: Plan du RDC+ Coupe transversale + Plan de masse de l'hôtel de la ville de Montpellier ....  | 72 |
| Figure 95: Façade principale et latérale de l'hotel de la ville de Montpellier.....  | 72 |
| Figure 96: place des martyrs Actuellement.....   | 73 |
| Figure 97: paroi de la paroi ouest de la place à l'époque coloniale. Source : Hadjilah, Asma.<br>"L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865..... | 74 |
| Figure 98: Carte postale montrant la paroi ouest de la place Source : Alger-roi.fr.....  | 74 |
| Figure 99: Tableau de peinture de la place des martyrs Source : Google images .....  | 74 |
| Figure 100: Carte postale des immeubles autour de la place. . Source : Alger-roi.fr.....   | 74 |
| Figure 101: Tableau de peinture montrant la paroi manquante la place des martyrs Source : Google<br>images.....  | 74 |
| Figure 102 : position de paroi manquante dans la trame urbaine .....   | 74 |
| Figure 103: Organigramme fonctionnel de l'APC .....  | 75 |
| Figure 104: Le projet de l'A.P.C comme partie de paroi de la place.....  | 76 |
| Figure 105 : Les deux blocs de l'A.P.C.....  | 76 |
| Figure 106: La distribution des espaces dans Les deux blocs de l'A.P.C Source : AUTEUR.....  | 76 |
| Figure 107: Le bloc de siege d'entreprises Source : AUTEUR .....   | 77 |
| Figure 108: La distribution des espaces dans Le Bloc de siège d'entreprises. Source : AUTEUR .....   | 77 |
| Figure 109: Façade du musée Cluny .....  | 78 |
| Figure 110: Matériau utilisé dans la façade du Musée Cluny .....   | 78 |
| Figure 111: La façade du musée Cluny .....   | 78 |
| Figure 112 : Ascenseurs métallique. Source : <a href="http://www.akdn.org/architecture/">http://www.akdn.org/architecture/</a> .....                                       | 79 |
| Figure 113: Les colonnes massives. Source : <a href="http://www.akdn.org/architecture/">http://www.akdn.org/architecture/</a> .....  | 79 |
| Figure 114: Photo d'une étape de construction montrant la structure .....  | 79 |
| Figure 115: Vue de la structure de la section rectangulaire er de la section courbe.....   | 79 |
| Figure 116 : Les jeux de lumière.....  | 80 |
| Figure 117: Détail du moucharabieh .....   | 80 |
| Figure 118: Détail du moucharabieh de notre projet.....  | 80 |
| Figure 119: Proportion des façades de notre projet.....  | 80 |



## **Références Bibliographiques :** **Les Ouvrages :**

1. Attilio Petruccioli, « Alger 1830-1930. Pour une lecture typologique des immeubles d'habitation », dans Algérie. Les signes de la permanence, (Rome : Centro Analisi Sociale Progetti, 1993),
2. BENEVOLO L., Histoire de l'architecture moderne, Tome 1-2-3-4, édition Dunod
3. BIANCA S., Urban form in the Arab world, Thames and Hudson, 2000
4. Bassand M, Compagnon A, Joye D, Stein V : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR Lausanne, 2001
5. CANIGGIA F., Lecture de Florence, Bruxelles 1994
6. CASTEX J., DEPAULE J.C PANERAI Ph.,, Formes urbaines : de l'ilot à la barre. Collection aspects de l'Urbanisme. Dunod, 1977
7. CASTEX J., DEPAULE J.C PANERAI Ph.,CELESTE P., Lecture d'une ville : Versailles. Editions du Moniteur, Paris, 1980
8. CHOAY F., L'urbanisme : Utopies et réalités Editions Points 1965
9. CHOAY F., MERLIN P., A propos de la morphologie urbaine, rapport pour le METL, 1986
10. CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992
11. GIOVANNINI G., L'urbanisme face aux villes anciennes, Editions du Seuil, 1998
12. GSELL S., Atlas archéologique de l'Afrique, Paris 1991
13. H-J. Calsat, «dictionnaire multiligne de l'aménagement de l'espace » Presses Universitaires de France. Paris. (1993),
14. INGALLINA P. : Le projet urbain, Editions Que sais-je, (2001)
15. KRIER R., L'espace de la ville, Théorie et Pratique, Archives d'Architecture Moderne, (1975)
16. LA CHARTE D'ATHENES (CIAM, éditée par Le Corbusier) Paris, 1942 rééd. 1971
17. LE CORBUSIER, Manière de penser l'urbanisme, Denoël/Gonthier, Paris 1977
18. Leonardo Benevolo . Histoire de La Ville. Ed Parenthèse 1975
19. MANGIN D., La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine, Edition de la villette, paris, 2004
20. MERLIN P. (édité par), Morphologie urbaine et parcellaire, PUV, Paris 1980
21. MERLIN P., CHOAY F., Dictionnaire de l'urbanisme, P.U.F., Paris 1988
22. MERLIN P., Les nouvelles villes : urbanisme régional et aménagement, P.U.F., Paris 1969
23. NARBOURI R, La lumière urbaine, Eclairer les espaces publics, édition le moniteur, Paris, 1995.
24. PANERAI Ph, MANGIN D., Projet urbain, Editions Parenthèses, (2000)
25. PANERAI Ph, DEMORGON M., DEPAULE J.C., Analyse urbaine, Editions Parenthèses, (1999)
26. PANERAI Ph, DEMORGON M., DEPAULE J.C., Eléments d'analyse urbaine. Archives d'Architecture Moderne, (1980)
27. PANERAI Ph., LANGE J., Formes urbaines, tissus urbains essai de bibliographie raisonnée (1940-2000) METL 2001
28. POETE M., Introduction à l'urbanisme, Boivin, Paris 1929
29. ROSSI A., L'architecture de la ville, L'Equerre, Paris, (1981)
30. Sablet M, Des espaces publics urbains agréables à vivre, places rues, squares, et jardins. Edition le moniteur, Paris, 1991
31. SAIDOUNI M, Eléments d'introduction à l'urbanisme, Casbah Editions
32. SITTE C., L'art de bâtir les villes ; L'Equerre, Paris 1981
33. Sablet M, Des espaces publics urbains agréables à vivre, places rues, squares, et jardins. Edition le moniteur, Paris, 1991
34. Thierry Paquot, Introduction, La Découverte « L'espace public », 2009

## **Les thèses et mémoires de fin d'études :**

1. Boudalia Nadia. Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23. Mémoire de master en architecture.
2. Boudalia Nadia. Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23. Mémoire de master en architecture.
3. Nicole Isabelle. « *La revitalisation du quartier Saint Roche, analyse statistique et cartographique* ».Mémoire de maîtrise en sciences géographiques. Université Laval, 2001
4. Mehdi boukerzaza, thèse de doctorat, la revalorisation du patrimoine bâti par l'espace public.
5. STEIN, V., La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, thèse de doctorat, Université de Genève, 2003

6. Thèse de Doctorat, département de Géographie, Université de Genève, 2003.
7. Tahari Boulefaa, MÉMOIRE DE MAGISTERLE RELIEF EN TANT QUE SOURCE DE L'HISTOIRE MORPHOLOGIQUE DES MÉDINAS : Le Cas de la Médina d'Alger entre le début du XVIe et le début du XIXe Salah Eddine Haffaf. L'espace Public et Le Projet Urbain ; Enjeux d'un devenir commun Le cas d'une ville Algérienne. Ed universitaire européenne siècle.

### Les documents :

1. L'AUCAME, Analyse de la morphologie urbaine. Mai 2008
2. plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger (PPSMVSS) septembre 2008..
3. Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal Dans le cadre des consultations publiques sur le projet de Politique du patrimoine de la ville de Montréal.
4. Nancy BOUCHE. Vieux quartiers, vie nouvelles. Les quartiers anciens comme patrimoine social : quelles implications et quelles priorités d'acteurs ? La renaissance des villes anciennes. ICOMOS Journal Scientifique. 1997
5. FREBAULT Jean, 1992, Les secteurs sauvegardés ont 30ans ; Actualité De la Loi Malraux Pour Les Centres Urbain, STU, Paris
6. Nils DEVERNOIS, Sara MULLER, Gérard Le BIHAN, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens
7. Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques ; L'assemblée générale d'ICOMOS à Washington D.C. ; octobre 1987.
8. Actes du Forum de Nîmes (1988) et du Colloque de Dijon (1992), Edition du STU (ministère de l'équipement)
9. Bureau de l'UNESCO à Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, a Rabat
10. CISSÉ, AMADOU LAMINE. RAPPORT DE RECHERCHE PRÉSENTÉ À L'ÉNAP. L'évaluation des politiques de revitalisation urbaine à travers quelques expériences internationales : analyse des éléments de performance convergents. Montréal Canada 2012
11. Charte de Lisbonne (Octobre 1995), in « des quartiers historiques pour tous ». Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable
12. Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, Peter Guller, « *Vivre et créer l'espace public* », PPUR, Presses polytechniques, 2001.
13. Samali, M. Les espaces publics tant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville
14. nouvelle Ali Mendjeli, Université Mentouri Constantine, 2008.
15. BERSANI C., « L'espace public est le révélateur de la ville » in « Stratégique, l'espace public », projet urbain, N°4, mai 1995
16. STARKMAN N., in « Espaces publics », Paris Projet, 01-06-1999, N°30-31
17. Asma Hadjilah. L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865.
18. Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre 1830-
19. Hadjilah, Asma. "L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865." *Artl@s Bulletin* 5, no. 1 (2016): Article 2.
20. Federico Cresti, « Une façade pour Alger : le boulevard de l'Impératrice », dans Jean-Louis Cohen, Nabila Oulebsir et Youcef Kanoun (dirs.), Alger-Paysage urbain et architectures 1800-2000, catalogue de l'exposition organisée au Palais de la Porte Dorée, Paris
21. Palladio, op. cit. 1726 p. 123. Séminaire Concours International arturbain.fr 2007 Dossier documentaire sur LA PLACE PUBLIQUE. Disponible sur <https://www.arturbain.fr/arturbain/>
22. Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, Peter Guller, « *Vivre et créer l'espace public* », PPUR, Presses polytechniques, 2001.

### Les sites d'internet :

1. <https://archive.org/details/TheseBOUKERZAZAMehdi2015>
2. <https://journals.openedition.org/cybergeogeo/2309>
3. <http://www.aixenprovence.fr/Revalorisation-des-espaces-publics>
4. <http://rhuthmos.eu/spip.php?article852>

5. <http://www.akdn.org/architecture/project/>
6. <https://chroniques-architecture.com/musee-cluny-bernard-desmoulin/>
7. [http://www.Bienvenue/à/Alger/place\\_des\\_Martyrs\\_place\\_Al-Jounaina\\_Al\\_HuffPost\\_Maghreb.html](http://www.Bienvenue/à/Alger/place_des_Martyrs_place_Al-Jounaina_Al_HuffPost_Maghreb.html)
8. <https://www.arturbain.fr/arturbain/>
9. [www.Unesco.Org](http://www.Unesco.Org)
10. Moniteur de recherche Google
11. Wikipédia
12. Alger\_roi.fr
13. Gallica.Bnf.fr